



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

Recherche sur l'opinion publique de 2022-2023 auprès de Canadiens sur le commerce des animaux de compagnie

Rapport intégré

Préparé pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments

Fournisseur : Les Associés de recherche EKOS inc.

No du contrat : CW2252930

Valeur de l'entente : 98 084,00 \$

Date du contrat : 7 décembre 2022

Date de livraison : 31 mars 2023

No d'inscription : POR 091-22

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments à : cfia.information.acia@inspection.gc.ca.

This report is also available in English

Canada 

Recherche sur l'opinion publique de 2022-2023 auprès de Canadiens sur le commerce des animaux de compagnie

Rapport intégré

Préparé pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments

Nom du fournisseur : Les associés de recherche EKOS inc.

Date : 31 mars 2023

Ce rapport présente les résultats d'un sondage en ligne mené par les Associés de recherche EKOS inc. pour le compte de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Cette recherche, qui a été menée du 23 janvier au 14 février 2023, consistait en un sondage en ligne effectué auprès de 2 076 Canadiens, ainsi qu'en des groupes de discussion avec le public et des propriétaires d'animaux de compagnie, et des entretiens approfondis avec des personnes œuvrant dans le domaine de l'importation de chiens commerciaux (éleveurs, vétérinaires et organismes de protection des animaux).

This report is also available in English under the title: Public Opinion Research with Canadians on Pet Trade 2022/2023

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Numéro de catalogue : A104-286/2023E-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-48119-7

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 091-22)

Numéro de catalogue : A104-286/2023F-PDF (Rapport en français)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-48120-3

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2023

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Sommaire	6
A. Contexte et objectifs	6
B. Méthodologie	7
C. Principales constatations quantitatives	8
D. Principales constatations qualitatives	13
E. Valeur de l'entente	17
F. Certification de neutralité politique	18
Résultats quantitatifs détaillés	19
A. Possession d'animaux de compagnie	19
B. Probabilité d'acquérir un nouvel animal de compagnie	28
C. Voyage avec un ou plusieurs animaux de compagnie	35
D. Entrée d'animaux de compagnie au Canada	39
E. Points de vue sur la rage et sur les maladies animales	42
F. Connaissance et utilisation du site Web de l'ACIA	51
G. Connaissance d'annonces du gouvernement du Canada	53
Résultats qualitatifs détaillés	59
A. Facteurs à considérer et recherches lors de l'acquisition d'un animal de compagnie	60
B. Points de vue sur l'acquisition de chiens de pays étrangers	65
C. Expériences de voyages à l'extérieur du pays (groupes de discussion)	71
D. Utilisation de l'ACIA pour obtenir de l'information sur les exigences (groupes de discussion)	72
E. Rage du chien	73
F. Commentaires sur le matériel publicitaire (groupes de discussion)	85
Annexes	90
A. Détails de la méthodologie	90
B. Questionnaire du sondage quantitatif	95
C. Questionnaire de sélection des groupes de discussion	116
D. Guide du groupe de discussion	123
E. Guide d'entretien	130

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Raisons de soutenir la mesure
Tableau 2 : Raisons de ne pas soutenir la mesure
Tableau 3 : Raisons du manque de confiance dans le gouvernement

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 : Possession d’animaux de compagnie (i)
Graphique 2 : Possession d’animaux de compagnie (ii)
Graphique 3 : Types d’animaux de compagnie possédés
Graphique 4 : Source d’acquisition d’animaux de compagnie
Graphique 5 : Origine des animaux de compagnie
Graphique 6 : Ampleur des recherches sur la source
Graphique 7 : Raisons de l’acquisition d’animaux de compagnie à l’extérieur du Canada
Graphique 8 : Mesures prises avant l’acquisition d’animaux de compagnie
Graphique 9 : Source d’information sur l’entrée d’animaux de compagnie au Canada
Graphique 10 : Probabilité d’acquérir un animal de compagnie au cours de la prochaine année

Graphique 11 : Type d’animal de compagnie envisagé
Graphique 12 : Origine de la source de l’animal de compagnie envisagé
Graphique 13 : Conséquences de l’origine de l’animal de compagnie
Graphique 14 : Origine de l’animal de compagnie envisagé
Graphique 15 : Raisons de l’acquisition d’animaux de compagnie à l’extérieur du Canada
Graphique 16 : Source d’information sur l’importation d’animaux de compagnie au Canada
Graphique 17 : Voyage à l’extérieur du Canada avec un animal de compagnie
Graphique 18 : Pays visités avec un animal de compagnie
Graphique 19 : Fréquence des voyages avec un animal de compagnie
Graphique 20 : Connaissance de la réglementation liée aux voyages avec un animal de compagnie

Graphique 21 : Compréhension de la réglementation liée à l’entrée d’animaux de compagnie au Canada
Graphique 22 : Responsabilité principale de s’assurer que les animaux de compagnie apportés au Canada sont en santé

- Graphique 23 : Connaissance des ministères du gouvernement à consulter pour vérifier la réglementation
- Graphique 24 : Inquiétude concernant la possibilité de faire entrer la rage au Canada
- Graphique 25 : Connaissance des mesures gouvernementales visant à empêcher l'entrée de la rage canine au Canada
- Graphique 26 : Source d'information
- Graphique 27 : Soutien envers la mesure
- Graphique 28 : Importance que le gouvernement prennent des mesures pour empêcher l'entrée de maladies animales au Canada
- Graphique 29 : Confiance dans la capacité du gouvernement de prévenir l'entrée de maladies animales au Canada
- Graphique 30 : Connaissance du site Web de l'ACIA
- Graphique 31 : Utilité perçue du site Web de l'ACIA
- Graphique 32 : Sensibilisation aux annonces du gouvernement sur l'adoption d'animaux de compagnie
- Graphique 33 : Source d'information relative aux annonces
- Graphique 34 : Principaux messages des annonces
- Graphique 35 : Mesures prises après avoir vu une annonce (i)
- Graphique 36 : Mesures prises après avoir vu une annonce (ii)
- Graphique 37 : Points de vue sur les annonces

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est responsable de l'atténuation des risques d'introduction et de propagation de certaines maladies animales qui pourraient avoir des répercussions négatives sur la santé humaine et sur la santé animale. Les importations d'animaux sont l'une des voies par lesquelles des maladies peuvent entrer et se propager au Canada. L'ACIA a mis davantage l'accent sur les importations de chiens, puisqu'il y a eu une augmentation considérable des problèmes liés à cette pratique, comme la non-conformité aux exigences de transport sans cruauté des animaux et des cas où le variant canin du virus de la rage (rage du chien) a été introduit au Canada. Une nouvelle mesure temporaire interdisant l'importation de chiens commerciaux au Canada en provenance de pays à haut risque pour la rage du chien est entrée en vigueur le 28 septembre 2022, avec des plans d'expansion pour imposer des conditions supplémentaires lors de l'importation de chiens de compagnie et de chiens d'assistance en provenance de ces pays. Cette recherche aidera l'ACIA à déterminer les domaines qui préoccupent le public et à cerner les possibilités d'améliorer les communications liées à l'importation de chiens et d'animaux de compagnie, alors que l'ACIA poursuit son évaluation des options de stratégies à long terme qui s'offrent à elle.

En fonction du volume, de la fréquence et des types de questions reçues par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et par l'ACIA, il est également nécessaire d'élargir globalement les communications sur les importations et sur les exportations d'animaux de compagnie¹. L'objectif de la présente recherche est de mieux comprendre les intervenants qui participent au commerce des animaux de compagnie (importation et exportation), notamment le processus décisionnel des personnes qui adoptent achètent des animaux de compagnies à l'étranger, des personnes qui voyagent avec leurs animaux de compagnie ou qui viennent au Canada avec leurs animaux de compagnie, et le rôle que jouent les importateurs d'animaux commerciaux (comme les éleveurs, les revendeurs et les organisations de protection des animaux) dans cet écosystème plus global. Cette recherche aidera également l'ACIA à cerner et à tester des messages clés pour de futurs produits de communication.

¹ Aux fins de cette recherche, le terme « animal de compagnie » remplace le terme « certains animaux réglementés autres que du bétail, qui comprennent les animaux de compagnie et les espèces exotiques ».

Les résultats contribueront à l'élaboration d'outils de communication et de campagnes de sensibilisation, ainsi qu'à l'orientation de futurs politiques et programmes liés aux importations et aux exportations d'animaux de compagnie.

B. MÉTHODOLOGIE

Cette recherche a été menée par le biais d'un sondage en ligne auprès de 2 076 Canadiens, de groupes de discussion avec le grand public et des propriétaires d'animaux de compagnie, et d'entrevues approfondies avec des personnes œuvrant dans le domaine de l'importation de chiens commerciaux (éleveurs, vétérinaires et organismes de protection des animaux). Les résultats du sondage, qui peuvent être considérés comme représentatifs du grand public canadien, sont valides et présentent une marge d'erreur de +/- 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

À la suite de leur collecte, les données du sondage ont été pondérées statistiquement par âge, par genre, par région, par niveau de scolarité et par possession de chiens afin d'assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population canadienne selon les données du recensement de 2021.

Les différences notées sous les tableaux sont celles qui sont statistiquement significatives.

Pour le volet qualitatif de la recherche (groupes de discussion et entretiens approfondis), il convient de noter que les résultats qualitatifs ne peuvent être généralisés à la population en général. La recherche qualitative vise à améliorer la compréhension et à orienter plutôt qu'à obtenir des mesures pour lesquelles il est possible de faire des projections quantitatives. Le but n'est pas de générer des « statistiques », mais de connaître un vaste éventail d'opinions sur un sujet, de comprendre le langage utilisé par les participants, d'évaluer les niveaux de passion et d'engagement, et de tirer parti du pouvoir du groupe pour inspirer des idées. Les participants sont encouragés à exprimer leurs opinions, que celles-ci soient appuyées ou non par des preuves ou partagées par d'autres personnes. Dans certains cas, des termes comme « plusieurs », « certains » ou « quelques » sont utilisés pour fournir un contexte au lecteur. Ils ne sont pas destinés à quantifier les résultats.

En raison de la taille de l'échantillon, des méthodes spéciales de recrutement utilisées et des objectifs de l'étude elle-même, il est clairement entendu que le travail faisant l'objet d'une discussion est de nature exploratoire. Les résultats ne peuvent pas non plus être projetés à une population plus importante.

Plus précisément, il n'est pas approprié de suggérer ou de conclure que peu (ou beaucoup) d'utilisateurs réels se comporteraient d'une seule manière simplement parce que peu (ou beaucoup) de participants se sont comportés de cette façon pendant les séances. Ce genre de projection est strictement la prérogative de la recherche quantitative.

L'annexe A contient une description détaillée de la méthodologie utilisée dans l'étude.

L'annexe B contient le questionnaire complet.

L'annexe C contient le questionnaire de sélection des groupes de discussion.

L'annexe D contient le guide du groupe de discussion.

L'annexe E contient le guide d'entretien approfondi.

C. PRINCIPALES CONSTATATIONS QUANTITATIVES

Vous trouverez ci-dessous les principales constatations relatives au sondage en ligne. Le reste du rapport décrit plus en détail les résultats du sondage.

Possession d'animaux de compagnie

Les résultats révèlent que de nombreux Canadiens possèdent des animaux de compagnie. 56 % des répondants du sondage indiquent être propriétaires d'un animal de compagnie, alors que 44 % affirment ne pas l'être. Ceux qui possèdent des animaux de compagnie devaient préciser le ou les types d'animaux qu'ils possèdent. La plupart disent posséder des chiens (62 %) ou des chats (53 %).

Les répondants qui possèdent des animaux de compagnie devaient préciser le lieu d'acquisition de leurs animaux. 28 % mentionnent un éleveur canadien, suivi par un organisme de protection et de sauvetage d'animaux (24 %), ou encore un refuge canadien ou une association de protection des animaux (21 %).

Les résultats suggèrent que les Canadiens effectuent des recherches limitées avant d'acquérir un animal de compagnie. Un peu moins de la moitié (49 %) indiquent avoir fait des recherches approfondies sur l'organisation ou sur la source où ils ont acquis leur animal de compagnie, et 1 personne sur 3 (33 %) a fait peu de recherches.

Ceux qui possèdent un animal de compagnie devaient ensuite indiquer son origine. Les résultats suggèrent que la plupart des animaux de compagnie sont nés au Canada (83 %). Une minorité importante est née à l'extérieur du Canada puis apportée au pays (9 %) ou a été acquise directement dans un autre pays (6 %).

Ceux qui ont acquis leur animal de compagnie directement dans un autre pays devaient préciser où ils avaient trouvé de l'information sur les exigences à respecter pour apporter leur animal de compagnie au Canada. Les sites Web du gouvernement sont mentionnés le plus souvent (57 %), suivis d'assez loin par des moteurs de recherche sur le Web (20 %), par des appels à un organisme gouvernemental (18 %) ou par des organisations de protection et de sauvetage d'animaux (18 %).

Probabilité d'acquérir un nouvel animal de compagnie

Les répondants devaient indiquer s'ils envisagent d'acquérir un animal de compagnie au cours de la prochaine année. Environ 1 personne sur 4 (23 %) considère une telle possibilité, tandis que les deux tiers (64 %) ne pensent pas le faire. Ceux qui envisagent d'acquérir un animal de compagnie au cours de la prochaine année devaient indiquer s'ils pensent obtenir un animal né au Canada, ou un animal né dans un autre pays qui sera ensuite apporté au Canada pour adoption. La plupart des répondants (74 %) affirment qu'ils se procureront un animal né au Canada, mais une proportion assez importante (22 %) n'est pas certaine.

Les personnes qui croient qu'ils acquerront leur animal de compagnie de l'extérieur du pays devaient indiquer où ils chercheraient de l'information sur l'entrée d'un animal de compagnie au Canada. La plupart de ces répondants affirment qu'ils obtiendraient ces renseignements sur un site Web du gouvernement ou auprès d'un organisme de protection et de sauvetage d'animaux.

Voyager avec un ou plusieurs animaux de compagnie

Tous les propriétaires d'animaux de compagnie devaient préciser s'ils avaient déjà voyagé à l'extérieur du Canada avec leur animal. La plupart des propriétaires (83 %) disent n'avoir jamais voyagé à l'étranger, alors qu'environ 1 sur 6 (17 %) déclare l'avoir fait.

Les personnes ayant voyagé à l'extérieur du Canada avec leur animal de compagnie devaient indiquer la fréquence de ces voyages. La plupart des répondants (41 %) n'ont voyagé qu'une ou 2 fois depuis qu'ils ont leur animal de compagnie, bien qu'une proportion assez importante (20 %) dit voyager plus de 3 fois par année dans de telles circonstances et 15 % affirment le

faire 2 ou 3 fois par année. Les États-Unis sont le pays le plus souvent mentionné (89 %) par ces répondants, suivis de loin par le Mexique (5 %) et par les Bahamas (2 %).

Tous les propriétaires d'animaux de compagnie devaient ensuite évaluer leur niveau de connaissance des exigences concernant les déplacements avec des animaux de compagnie. Les résultats suggèrent que, en général, les propriétaires d'animaux de compagnie canadiens estiment bien connaître ces exigences. Plus de la moitié (56 %) disent très bien savoir que s'ils voyagent avec un animal de compagnie, ils doivent respecter des exigences précises pour se rendre dans le pays qu'ils visitent, tandis que 51 % affirment très bien savoir qu'ils doivent aussi respecter des exigences particulières lors de leur retour au Canada avec un animal.

Apporter des animaux de compagnie au Canada

Tous les répondants étaient invités à évaluer leur compréhension des règlements et des exigences concernant l'entrée d'animaux de compagnie au Canada. Les résultats révèlent une connaissance limitée de ces exigences (bien qu'elle soit considérablement plus élevée chez les propriétaires d'animaux de compagnie et de chiens). Dans l'ensemble, seule 1 personne sur 4 (24 %) déclare comprendre ces exigences, alors que 49 % croient peu comprendre ces exigences. Toutefois, 38 % des propriétaires de chiens et une nette majorité (72 %) de ceux qui ont acquis leur animal de compagnie directement dans un autre pays disent connaître ces exigences.

En général, les Canadiens croient que la personne ou l'organisation qui amène l'animal au Canada (48 %) a la responsabilité principale de s'assurer que les animaux de compagnie qui entrent au Canada sont en bonne santé et exempts de maladies animales. Ils considèrent que le gouvernement a une responsabilité un peu moins grande (29 %), et que la personne qui adopte l'animal de compagnie a la moins grande responsabilité (18 %).

En ce qui concerne les ministères du gouvernement qui doivent être consultés pour faire entrer des animaux de compagnie au Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada est mentionnée le plus souvent (81 %), suivie de loin par l'Agence de la santé publique du Canada (32 %) et par des ministères provinciaux (26 %). Il est intéressant de noter que l'ACIA apparaît à un rang plutôt bas sur la liste des ministères (17 %), mais que cette proportion monte à 34 % chez les répondants qui ont acquis leur animal directement à l'étranger.

Points de vue sur la rage et sur les maladies animales

Les répondants recevaient ensuite des renseignements sur la rage, puis devaient indiquer la mesure dans laquelle ils sont préoccupés par l'entrée de la rage du chien au Canada. Il est intéressant de noter que, bien que la rage du chien tue tous les ans 59 000 personnes au monde et qu'elle soit répandue dans plus de 100 pays, moins de la moitié des Canadiens (46 %) s'inquiète de l'entrée de la rage au pays, et 1 personne sur 3 (32 %) s'inquiète peu de cette possibilité.

Les répondants étaient également informés que le gouvernement canadien avait récemment adopté une nouvelle mesure interdisant l'entrée au Canada de chiens commerciaux en provenance de pays à haut risque pour la rage canine, puis devaient indiquer s'ils étaient au courant de cette nouvelle mesure. Les résultats révèlent une connaissance limitée de cette nouvelle mesure. En effet, 8 répondants sur 10 (79 %) ne la connaissent pas, alors que seulement 1 personne sur 5 (20 %) la connaît.

Malgré une connaissance limitée de cette nouvelle mesure, lorsqu'on leur demande à quel point ils y sont favorables ou défavorables, 70 % des Canadiens disent y être favorables, alors que seulement 1 personne sur 10 (9 %) affirme s'y opposer.

Pour ce qui est des raisons pour lesquelles les répondants sont favorables à cette mesure, la santé des animaux de compagnie, de la faune et des animaux en général (14 %) et la protection de la santé humaine (13 %) sont mentionnées le plus souvent.

Tous les répondants devaient aussi indiquer la mesure dans laquelle il est, selon eux, important que le gouvernement du Canada empêche l'entrée de maladies animales graves ou infectieuses qui n'existent actuellement pas au pays. Les résultats révèlent que la grande majorité des Canadiens (88 %) accordent une grande importance à cet enjeu, et une très faible proportion (3 %) estime qu'il s'agit d'une question de peu d'importance.

Les résultats sont plus mitigés en ce qui a trait à la croyance que le gouvernement a la capacité de prévenir effectivement l'entrée au pays de maladies animales graves ou infectieuses. Seules 4 personnes sur 10 (42 %) disent se fier à la capacité du gouvernement dans ce domaine, et près de 3 répondants sur 10 (27 %) s'y fient peu.

Connaissance et utilisation du site Web de l'ACIA

Lorsqu'il est question de savoir si le site Web de l'ACIA contient des renseignements sur l'entrée d'animaux et d'animaux de compagnie au Canada, les trois quarts des Canadiens (73 %) affirment ne pas connaître le site Web. 1 répondant sur 5 (22 %) dit connaître le site Web, mais ne l'avoir jamais utilisé, et seuls 5 % déclarent l'avoir utilisé. Toutefois, la connaissance et l'utilisation du site Web de l'ACIA sont beaucoup plus élevées chez les propriétaires de chiens (36 %) et chez ceux qui ont acquis leur animal de compagnie directement (58 %) ou indirectement (36 %) à l'étranger.

Les personnes ayant utilisé le site Web de l'ACIA étaient ensuite invitées à évaluer l'utilité du site pour trouver de l'information sur les exigences relatives à l'importation d'animaux de compagnie. La majorité de ces répondants (73 %) disent avoir trouvé le site utile, et seulement 14 % croient qu'il est peu utile pour trouver de l'information sur cette question. Surtout, 94 % des personnes ayant acheté leur animal de compagnie à l'étranger estiment que le site Web de l'ACIA est utile.

Connaissance des annonces du gouvernement du Canada

Les répondants devaient indiquer s'ils avaient vu, lu ou entendu des annonces du gouvernement du Canada au sujet de l'adoption ou de l'achat d'animaux de compagnie. La grande majorité d'entre eux affirme ne pas avoir été exposée à ces annonces (95 %).

Parmi ceux qui indiquent avoir vu des annonces du gouvernement du Canada sur l'adoption ou l'achat d'un animal de compagnie, la plupart les ont vues à la télévision (38 %) ou sur Facebook (30 %).

La majorité des répondants indiquent n'avoir rien fait après avoir vu les annonces (87 %), et seulement environ 1 personne sur 8 (13 %) déclare avoir pris des mesures.

Malgré la portée et les répercussions limitées des annonces, les points de vue sur les annonces sont généralement positifs, 8 répondants sur 10 indiquant qu'elles abordent un sujet important, et 7 sur 10 convenant que les annonces fournissent de nouvelles informations et attirent l'attention.

D. PRINCIPALES CONSTATATIONS QUALITATIVES

Vous trouverez ci-dessous les principales constatations des groupes de discussion et des entretiens approfondis. Le reste du rapport décrit plus en détail les résultats qualitatifs.

Groupes de discussion

Les participants des groupes de discussion conviennent qu'il est important de tenir compte du lieu d'acquisition d'un chien, accordant la priorité à l'obtention de chiens de sources locales, et croient qu'avant d'acquérir un chien, il est important de comprendre ses antécédents, les caractéristiques du chien et de la race, et l'information sur sa santé. La possibilité d'une adoption simple pour un chien et le fait de parler à une personne ayant fait une adoption simple sont également vus comme des éléments utiles à considérer avant de prendre une décision.

De nombreux participants estiment qu'il y a moins d'occasions d'examiner ces facteurs lors de l'acquisition d'un chien à l'étranger. Le risque de maladie et le stress lié aux voyages, tout comme la grande disponibilité de chiens auprès d'organismes de protection des animaux, sont également considérés comme des raisons potentielles de ne pas acquérir un chien à l'étranger.

Très peu de participants des groupes de discussion ont de l'expérience lorsqu'il est question des exigences et des procédures à suivre pour faire entrer un chien au Canada. Peu d'entre eux consultent le site Web de l'ACIA pour obtenir de l'information sur ces exigences. Toutefois, ceux qui consultent le site Web de l'ACIA sont en mesure d'obtenir l'information dont ils ont besoin.

Certains participants des groupes de discussion sont au courant de cas récents de rage, mais très peu ont entendu parler du variant canin du virus de la rage (rage du chien). La propagation de la rage préoccupe peu les répondants, qui sont d'avis que la rage est très rare. Quelques-uns parlent de mesures gouvernementales visant à vacciner la faune ou à prévenir la rage canine.

Les participants des groupes de discussion connaissent moyennement les mesures récentes prises pour prévenir l'entrée de la rage canine au Canada. Plusieurs participants appuient les mesures visant à interdire l'entrée au Canada de chiens commerciaux originaires de pays à haut risque pour la rage canine. Certains des répondants qui sont favorables à ces mesures proposent des modifications, comme la mise en quarantaine d'un chien ou la création de dossiers d'antécédents de vaccination contre la rage, plutôt qu'une interdiction pure et simple.

5 exemples d'annonces utilisés dans des campagnes internationales d'adoption de chiens étaient présentés aux participants des groupes de discussion et ils devaient partager leurs points de vue sur divers éléments de ces annonces.

- Quelques participants des groupes de discussion estiment que les annonces diffusent clairement un message sur les risques et sur la nécessité d'être informés lors de l'entrée de chiens en provenance d'autres pays. Toutefois, ils sont d'avis que le message doit être fort et précis. Par exemple, le message est plus percutant lorsque le terme « rage » est mentionné, plutôt que le simple terme de « maladie ». De plus, ces participants croient que le message doit inclure un appel à l'action clair.
- Si le message n'est pas clair ou précis, plusieurs participants sont d'avis que l'annonce n'attire pas l'attention. Les participants des groupes de discussion sont divisés à savoir si les images devraient montrer un chien en bonne santé ou malade.
- De nombreux participants des groupes de discussion croient qu'un message précis, comme « la rage tue 59 000 personnes par année », attirerait l'attention. Cependant, certains d'entre eux estiment que ce libellé doit être plus précis, notamment en ajoutant « à l'échelle mondiale », ou indiquer la façon dont les personnes peuvent être infectées par la rage. Certaines personnes affirment qu'il y aurait des avantages à souligner davantage que l'ACIA est l'organisme responsable de la réglementation relative à l'entrée de chiens au Canada.
- Les participants des groupes de discussion ont tendance à préférer les annonces qui montrent des exemples de questions à poser ou qui sont généralement plus claires dans la communication du message et de l'appel à l'action.

Entretiens approfondis

Les participants des entretiens approfondis croient qu'une préoccupation importante lors de l'importation d'un chien au Canada est la santé, ce qui peut être établi en présentant une preuve de vaccination, en procédant à une évaluation de la santé du chien par un vétérinaire et en se fiant à la réputation de l'organisation de protection des animaux ou de l'éleveur. Il faut aussi obtenir des informations sur le tempérament du chien et sur les problèmes de santé potentiels associés à la race du chien.

Lorsqu'il est question de l'importation de chiens en provenance de l'étranger, la plupart des participants sont préoccupés par la propagation de maladies à d'autres animaux. De nombreux participants conviennent que les propriétaires potentiels de chiens sont susceptibles d'avoir pris une décision se fondant sur leurs émotions lorsqu'ils importent un chien au Canada. Ils sont divisés quant à la nécessité d'apporter des chiens au Canada pour les faire adopter ou pour leur trouver une nouvelle maison. Certains estiment que les chiens peuvent vivre dans de mauvaises conditions dans d'autres pays avec peu de perspectives et qu'ils doivent donc être adoptés,

alors que d'autres personnes soulignent que beaucoup de chiens peuvent être adoptés au Canada, en particulier dans le Nord.

De nombreux participants connaissaient la rage canine (ou rage du chien), ainsi que la mesure adoptée en septembre 2022 visant l'interdiction d'importation au Canada de chiens commerciaux en provenance de pays à haut risque pour la rage canine. Bien que plusieurs participants des entretiens approfondis appuient la mesure, certains estiment qu'elle n'est pas nécessaire tant que des certificats de santé ou des dossiers de vaccins sont disponibles.

Certains croient qu'il est inefficace d'appliquer la mesure uniquement aux chiens commerciaux, lorsque d'autres chiens, présentés comme des chiens de compagnie, peuvent entrer au Canada avec la rage. Par ailleurs, nombreux sont les participants qui sont à l'aise avec l'entrée de chiens en provenance de pays à haut risque pour la rage, tant que des dossiers médicaux suffisants sont disponibles. Plutôt qu'une interdiction, certains participants appuient la mise en quarantaine pour les chiens arrivant au Canada en provenance de pays à haut risque. Certains d'entre eux soulignent également qu'il existe d'autres maladies répandues chez les chiens en provenance d'autres pays qui sont préoccupantes lors de l'entrée au Canada.

Les participants des entretiens approfondis estiment que l'ACIA pourrait fournir des formations, des outils et des renseignements à l'industrie et aux propriétaires d'animaux de compagnie sur les facteurs à prendre en considération lorsqu'ils apportent des animaux au Canada. La plupart des participants sont d'avis que les documents frauduleux constituent une préoccupation, bien qu'il s'agisse d'un problème difficile à gérer. Parmi les suggestions pour y remédier figurent la création d'un document normalisé et l'obligation de micropucer tous les chiens. Les personnes qui se présentent à la frontière avec des animaux non conformes ne devraient pas pouvoir faire entrer le chien en question, selon la plupart des participants des entretiens approfondis, plusieurs d'entre eux étant favorables à une interdiction d'importations au Canada pour l'importateur ainsi qu'à une amende. La plupart des participants des entretiens approfondis appuient l'utilisation d'un système de classification pour identifier les importateurs de bonne réputation, leur permettant de faire entrer des chiens au pays, même en provenance de pays à haut risque.

Conclusions

Les résultats de la présente étude font état d'un besoin d'éducation du public, car de nombreux propriétaires d'animaux de compagnie acquièrent des chiens à l'étranger ou sont susceptibles de le faire. Cependant, les Canadiens ont une compréhension limitée des exigences relatives à

l'entrée d'animaux de compagnie au Canada (bien que la compréhension de ces exigences soit plus élevée chez ceux qui ont acquis leur animal de compagnie à l'étranger).

Les résultats du sondage révèlent une connaissance et une utilisation limitées du site Web de l'ACIA, qui contient des renseignements sur l'entrée d'animaux de compagnie au Canada. Toutefois, la connaissance et l'utilisation du site Web de l'ACIA sont beaucoup plus élevées chez les personnes qui ont acquis leur animal de compagnie directement ou indirectement à l'étranger. Les résultats révèlent aussi que la plupart des utilisateurs trouvent que le site Web est utile, 94 % des personnes ayant acquis leur animal de compagnie à l'étranger ayant cette opinion. Les résultats qualitatifs appuient ces résultats. Bien que peu de participants des groupes de discussion aient visité le site Web de l'ACIA pour chercher de l'information sur les exigences, ceux qui l'ont fait affirment avoir été en mesure d'y obtenir l'information dont ils avaient besoin.

Les résultats du sondage révèlent que le public est peu préoccupé par l'entrée de la rage canine au Canada et qu'il connaît peu la nouvelle mesure du gouvernement du Canada interdisant l'entrée au Canada de chiens commerciaux en provenance de pays à haut risque pour la rage canine. Toutefois, malgré une inquiétude limitée quant à l'entrée de la rage au pays, ou la faible connaissance de la nouvelle mesure, les résultats révèlent un fort soutien envers cette mesure. Les résultats qualitatifs renforcent généralement ces résultats. La plupart des participants des groupes de discussion et des entretiens approfondis se disent peu préoccupés par la rage, mais appuient la mesure visant à interdire l'entrée au Canada de chiens commerciaux en provenance de pays à haut risque pour la rage du chien. Toutefois, les résultats qualitatifs révèlent aussi que certains participants estiment qu'une interdiction n'est pas nécessaire tant que des certificats de santé ou des dossiers de vaccination sont disponibles, alors que d'autres préfèrent l'utilisation d'une quarantaine pour les chiens en provenance de pays à haut risque plutôt qu'une interdiction pure et simple. Un certain nombre d'intervenants croient qu'il faut se pencher sur un éventail plus large de maladies, plutôt que de se concentrer exclusivement sur la rage.

Les résultats du sondage indiquent également que les Canadiens croient fermement qu'il est important que le gouvernement du Canada empêche l'entrée de maladies animales au Canada, mais qu'ils ont des points de vue plus mitigés lorsqu'il est question de la capacité perçue du gouvernement d'y parvenir.

Les résultats du sondage démontrent que l'ACIA atteint son public cible le plus important (c.-à-d. ceux qui acquièrent leurs animaux de compagnie ou leurs chiens directement ou indirectement à l'étranger) en lui transmettant l'information nécessaire sur les exigences pour l'entrée

d'animaux de compagnie au Canada, mais que le grand public, tout comme les propriétaires d'animaux de compagnie nés au Canada, est moins au courant de cette information. Étant donné qu'une proportion relativement importante de Canadiens envisagent d'avoir un animal de compagnie l'année prochaine, et que plusieurs d'entre eux ne savent pas s'ils vont acquérir cet animal de compagnie d'un pays autre que le Canada, il est important d'élargir la portée de cette information et de mieux communiquer les ressources qu'offre l'ACIA sur les exigences relatives à l'entrée d'animaux de compagnie au Canada. Cette communication accrue au sujet des exigences et des ressources sur l'importation d'animaux de compagnie au pays pourrait aussi contribuer à accroître la confiance des Canadiens dans les efforts du gouvernement pour empêcher l'entrée de graves maladies animales au Canada.

Une communication accrue du gouvernement est également mentionnée par les participants des groupes de discussion et des entretiens. Plusieurs participants des groupes de discussion soulignent la nécessité d'efforts pour informer le public, en particulier les propriétaires et futurs propriétaires de chiens, sur des questions et des préoccupations relatives aux divers risques qui vont de pair avec l'entrée d'un chien au pays. Aussi, les participants des entretiens approfondis sont d'avis que l'ACIA est bien placée pour fournir des formations, des outils et des renseignements à l'industrie et aux propriétaires d'animaux de compagnie concernant les facteurs à prendre en considération lors de l'entrée d'un animal au Canada. Quelques participants des entretiens approfondis estiment aussi que le gouvernement devrait consulter davantage l'industrie avant de mettre en œuvre de nouvelles mesures, comme la récente interdiction d'importation de chiens commerciaux au Canada en provenance de pays à haut risque pour la rage du chien.

E. VALEUR DE L'ENTENTE

La valeur du contrat du projet de sondage sur l'opinion publique est de 98 084,00 \$ (TVH incluse).

Nom du fournisseur : Les Associés de recherche EKOS

No du contrat – TPSGC : CW2252930

Date d'attribution du contrat : 7 décembre 2022

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez communiquer avec l'ACIA à cfia.inquiries-demandedereenseignements.acia@canada.ca.

F. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de cadre supérieur des Associés de recherche EKOS Inc., j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et Directive sur la gestion des communications.

En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par : 
Derek Jansen (vice-président)

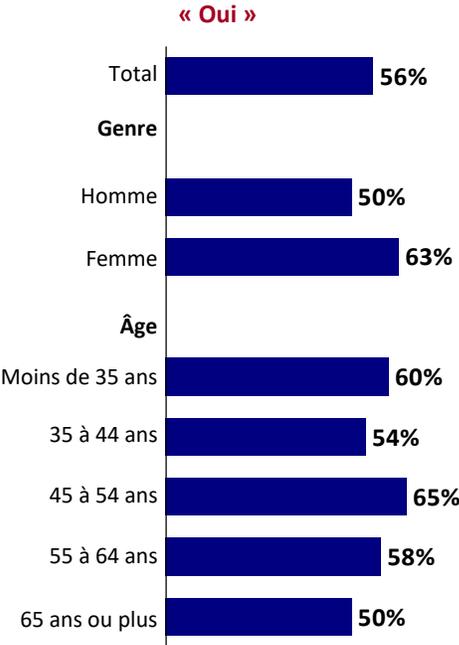
RÉSULTATS QUANTITATIFS DÉTAILLÉS

A. POSSESSION D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

Possession d'animaux de compagnie (i)

Les répondants devaient d'abord indiquer s'ils possèdent des animaux de compagnie. 56 % d'entre eux indiquent être propriétaires d'un animal de compagnie, alors que 44 % affirment ne pas l'être.

Graphique 1 : Possession d'animaux de compagnie (i)



Q1. Possédez-vous des animaux de compagnie?

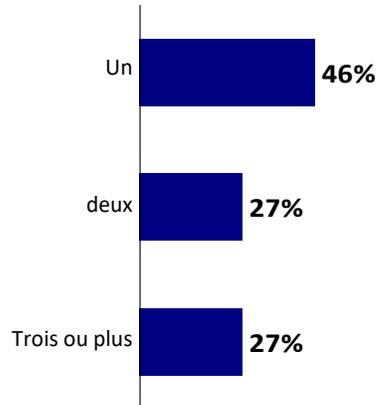
Base : n=2076

- Les résidents du Québec (67 %), les femmes (63 %), les personnes âgées de 45 à 64 ans (65 %), les gens n'ayant fait que des études secondaires (61 %) et les personnes ayant des enfants (62 %) sont particulièrement susceptibles d'indiquer qu'ils sont propriétaires d'un animal de compagnie.

Possession d'animaux de compagnie (ii)

Les répondants qui disent posséder des animaux de compagnie devaient indiquer combien ils en ont. La plupart déclarent en avoir seulement un (46 %). Cependant, environ 1 de ces répondants sur 4 affirme posséder 2 animaux de compagnie (27 %), ou 3 ou plus (27 %).

Graphique 2 : Possession d'animaux de compagnie (ii)



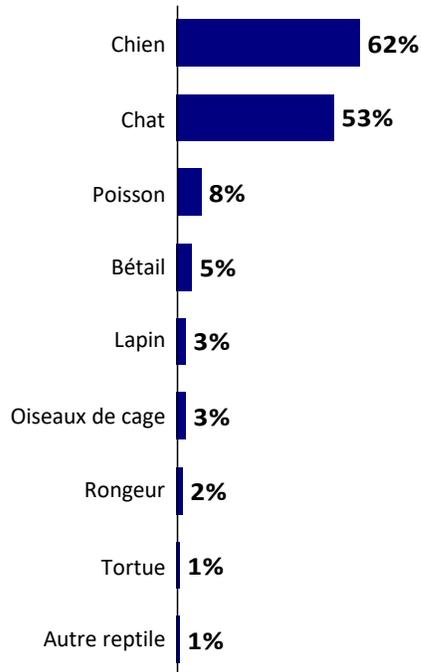
Q2. Combien d'animaux de compagnie avez-vous?

Base : n=1286

Type d'animaux de compagnie possédés

Les répondants qui possèdent des animaux de compagnie devaient préciser le ou les types d'animaux qu'ils possèdent. La plupart disent posséder des chiens (62 %) ou des chats (53 %). Environ 1 personne sur 10 (8 %) affirme avoir un poisson.

Graphique 3 : Type d'animaux de compagnie possédés



Q3b. Quel type d'animal de compagnie possédez-vous? [CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES]

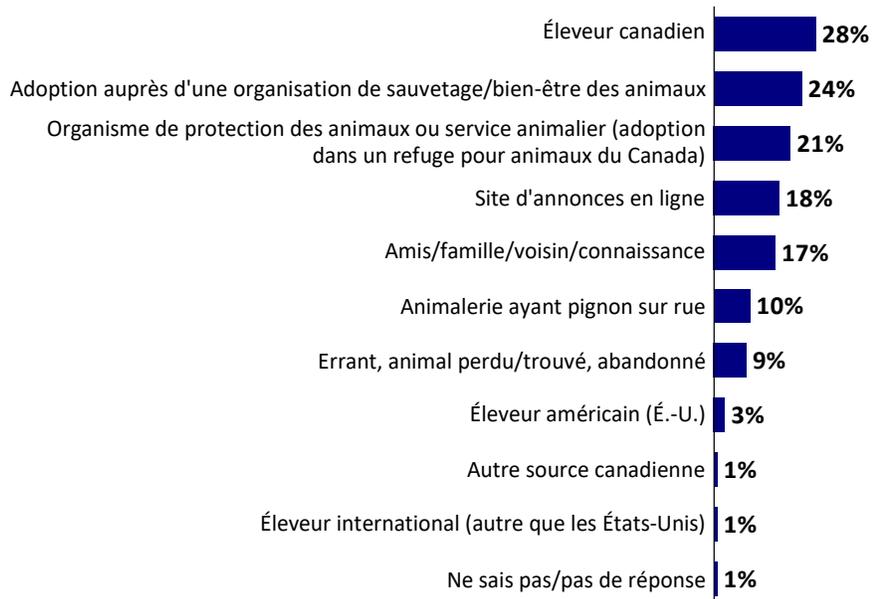
BASE : n=1286

- Les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (80 %), les hommes (66 %), les gens âgés de 55 ans et plus (73 %) et les personnes dont le revenu est plus élevé sont plus susceptibles d'affirmer posséder un chien.

Source d'acquisition d'animaux de compagnie

Les Canadiens qui possèdent des animaux de compagnie devaient préciser le lieu d'acquisition de leurs animaux. 28 % mentionnent un éleveur canadien, suivi par un organisme de protection et de sauvetage d'animaux (24 %), ou encore un refuge canadien ou une association de protection des animaux (21 %).

Graphique 4 : Source d'acquisition d'animaux de compagnie



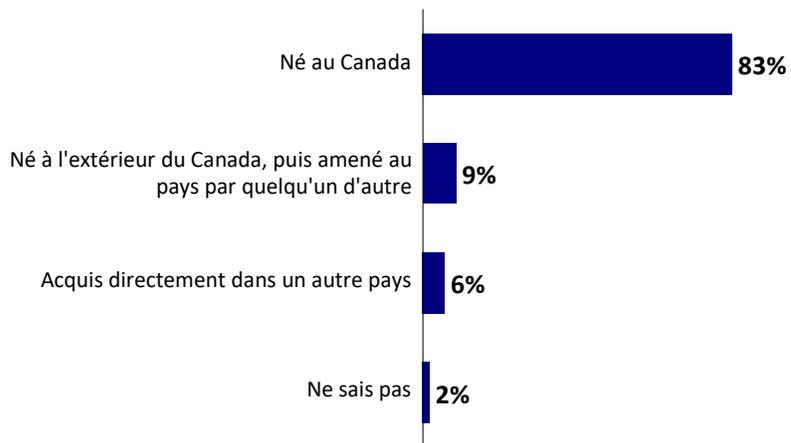
Q4. Où avez-vous obtenu votre ou vos animaux de compagnie? [CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES]

BASE : n=1268

Origine des animaux de compagnie

Les personnes qui possèdent un ou plusieurs animaux de compagnie devaient indiquer leur origine. Les résultats suggèrent que la plupart des animaux de compagnie sont nés au Canada (83 %). Une minorité importante est née à l'extérieur du Canada puis apportée au pays (9 %) ou a été acquise directement dans un autre pays (6 %).

Graphique 5 : Origine des animaux de compagnie



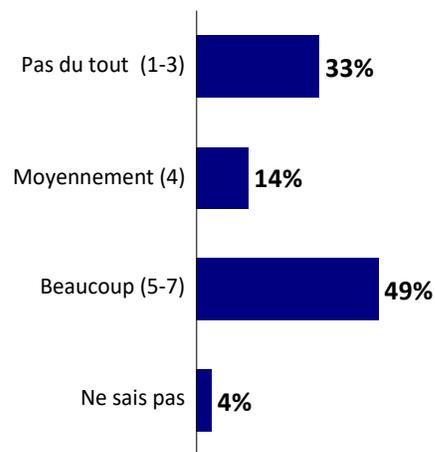
Q6a. Peu importe où vous l'avez obtenu, à votre connaissance, votre animal de compagnie est-il né au Canada, a-t-il été amené au Canada d'un autre pays (c'est-à-dire qu'il est né à l'extérieur du Canada et qu'il a été amené au pays par quelqu'un d'autre) ou l'avez-vous acquis directement dans un autre pays?

Base : n=1286

Ampleur des recherches sur la source

Les propriétaires d'animaux de compagnie devaient ensuite indiquer la mesure dans laquelle ils ont fait des recherches sur l'organisation ou la source où ils ont acquis leur animal de compagnie. Les résultats suggèrent que les Canadiens effectuent des recherches limitées avant d'acquérir un animal de compagnie. Un peu moins de la moitié (49 %) indiquent avoir fait des recherches approfondies sur l'organisation ou sur la source où ils ont acquis leur animal de compagnie, et 1 personne sur 3 (33 %) a fait peu de recherches.

Graphique 6 : Ampleur des recherches sur la source



Q5. À quel point avez-vous effectué des recherches poussées sur l'organisation ou sur la source auprès de laquelle vous avez acquis votre ou vos animaux de compagnie? Veuillez répondre en utilisant une échelle de sept points où 1 signifie pas du tout, 7 signifie énormément et 4 signifie moyennement.

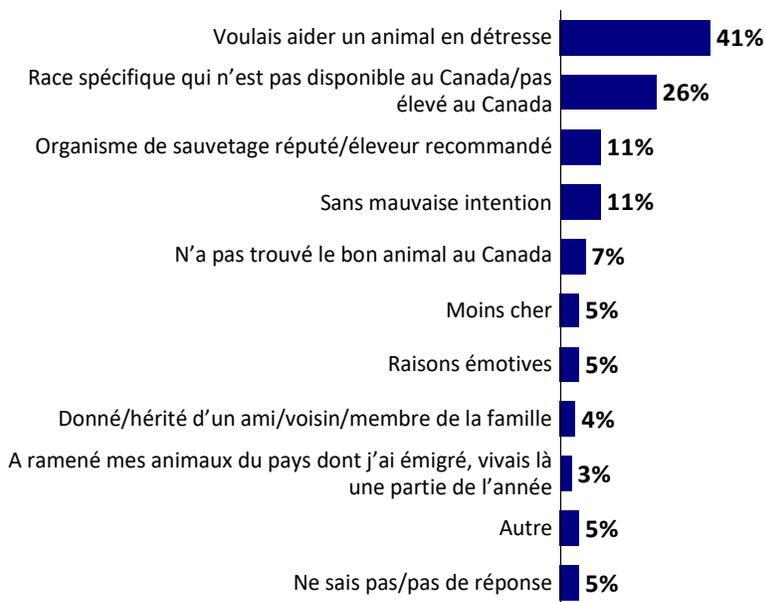
Base : n=1268

- Les résidents de l'Ontario (56 %), les femmes (52 %), les gens qui ont fait des études universitaires (54 %), les propriétaires de chiens (55 %) et ceux qui ont acquis leur animal directement (61 %) ou indirectement (77 %) dans un autre pays sont particulièrement susceptibles d'indiquer qu'ils ont fait des recherches sur l'organisation ou sur la source où ils ont acquis leur animal de compagnie.

Raisons de l'acquisition d'animaux de compagnie de l'extérieur du Canada

Les personnes qui ont acquis leur animal de compagnie directement dans un autre pays ou qui ont choisi un animal de compagnie né à l'extérieur du Canada ayant ensuite été amené au pays étaient invitées à en expliquer les raisons dans le cadre d'une question ouverte. La plupart de ces répondants déclarent qu'ils voulaient aider un animal en détresse (41 %) ou que la race qu'ils voulaient n'était pas disponible au Canada (26 %).

Graphique 7 : Raisons de l'acquisition d'animaux de compagnie de l'extérieur du Canada



Q7. Pourquoi avez-vous acquis votre ou vos animaux de compagnie à l'extérieur du Canada ou choisi un animal qui est né à l'extérieur du Canada et qui a été amené au pays par quelqu'un d'autre? [QUESTION OUVERTE]

BASE : n=356

Mesures prises avant l'acquisition d'animaux de compagnie

Les gens qui ont acquis leur animal de compagnie directement dans un autre pays devaient expliquer les mesures prises avant l'acquisition de l'animal. La plupart de ces répondants disent s'être informés de l'état de santé de l'animal et avoir demandé les documents concernant l'animal de compagnie auprès de la personne ou de l'organisme l'ayant fourni (69 %), ou affirment avoir vérifié les exigences pour l'entrée d'un animal au Canada (63 %) ou avoir posé des questions sur l'endroit où l'animal était gardé et soigné avant d'être donné en adoption (56 %).

Graphique 8 : Mesures prises avant l'acquisition d'animaux de compagnie



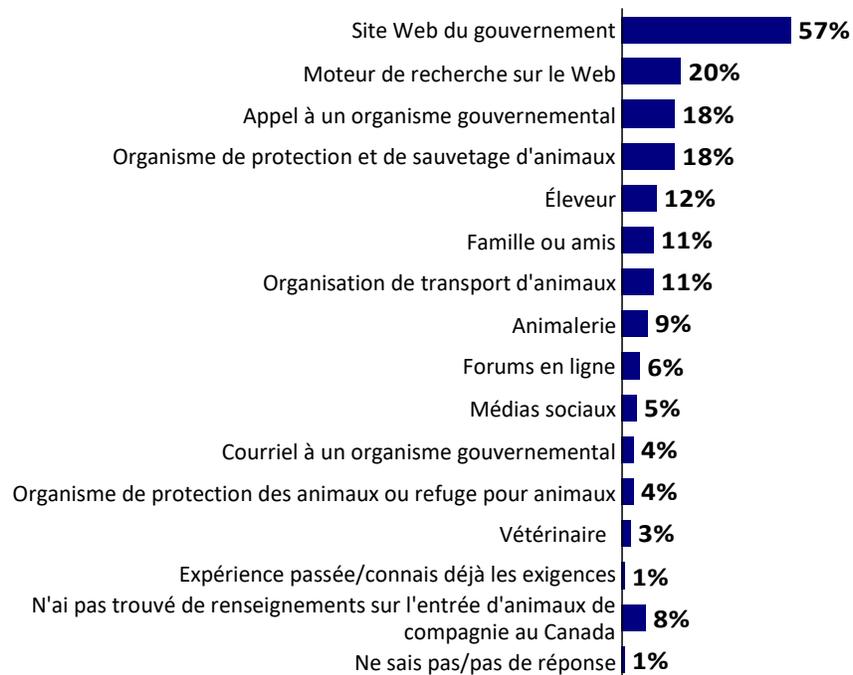
Q8. Quelles mesures avez-vous prises avant d'acquérir votre animal de compagnie? [CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES]

BASE : n=145

Source d'information sur l'entrée d'animaux de compagnie au Canada

Les gens qui ont acquis leur animal de compagnie directement dans un autre pays devaient aussi préciser où ils avaient trouvé de l'information sur les exigences à respecter pour ramener leur animal de compagnie au Canada. Les sites Web du gouvernement sont mentionnés le plus souvent (57 %), suivis d'assez loin par les moteurs de recherche sur le Web (20 %), par des appels à un organisme ou à un ministère du gouvernement (18 %), ou par des organisations de protection et de sauvetage des animaux (18 %).

Graphique 9 : Source d'information sur l'entrée d'animaux de compagnie au Canada



Q9. Comment avez-vous trouvé de l'information sur les exigences s'appliquant à l'entrée de votre ou vos animaux de compagnie au Canada? [CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES]

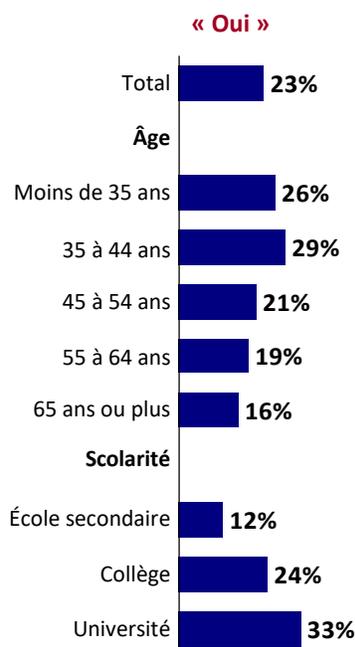
BASE : n=145

B. PROBABILITÉ D'ACQUÉRIR UN NOUVEL ANIMAL DE COMPAGNIE

Probabilité d'acquérir un animal de compagnie au cours de la prochaine année

Les répondants devaient indiquer s'ils envisagent d'acquérir un animal de compagnie au cours de la prochaine année. Environ 1 personne sur 4 (23 %) considère une telle possibilité, tandis que les deux tiers (64 %) ne pensent pas le faire. Un peu plus d'1 répondant sur 10 (13 %) est incertain.

Graphique 10 : Probabilité d'acquérir un animal de compagnie au cours de la prochaine année



Q10. Envisagez-vous d'obtenir un animal de compagnie au cours de la prochaine année?

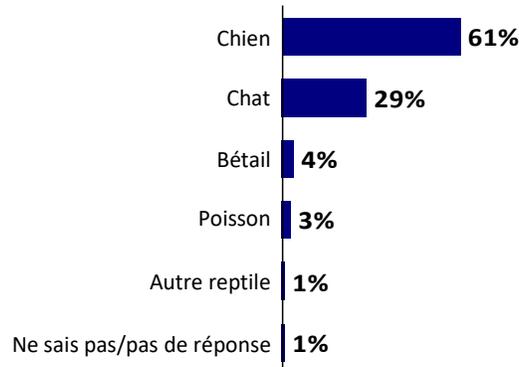
Base : n=2055

- Les résidents de l'Alberta (31 %) ainsi que de la Saskatchewan et du Manitoba (30 %), les gens âgés de 35 à 44 ans (29 %), les étudiants (33 %) et les personnes dont le revenu annuel du ménage est de 150 000 dollars ou plus (30 %) sont les plus susceptibles d'indiquer qu'ils envisagent d'obtenir un animal de compagnie au cours de la prochaine année.

Type d'animal de compagnie envisagé

Les personnes qui envisagent d'obtenir un animal de compagnie au cours de la prochaine année suivante devaient préciser le type d'animal qu'ils pensent acquérir. Les chiens sont mentionnés le plus souvent (61 %), suivis par les chats (29 %).

Graphique 11 : Type d'animal de compagnie envisagé



Q11. Quel type d'animal de compagnie pensez-vous obtenir?

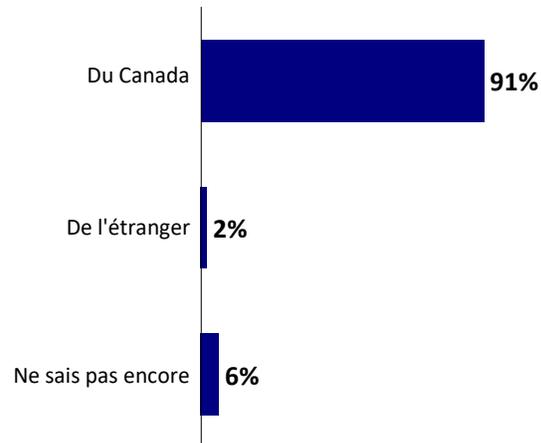
Base : n=764

- Les hommes (65 %), les gens âgés de 65 ans et plus (66 %), les gens qui ont fait des études universitaires (66 %), les personnes dont le revenu annuel du ménage est de 150 000 dollars ou plus (70 %) et les personnes sans enfants (64 %) sont plus susceptibles d'indiquer qu'elles prévoient d'avoir un chien.

Origine de la source de l'animal de compagnie envisagé

Les résultats du sondage révèlent que la grande majorité des répondants qui envisagent d'obtenir un animal de compagnie au cours de la prochaine année prévoient de l'acquérir auprès d'une organisation ou d'une source au Canada (91 %).

Graphique 12 : Origine de la source de l'animal de compagnie envisagé



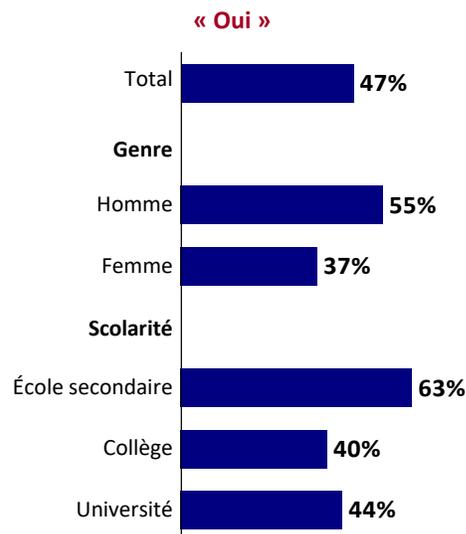
Q12. Pensez-vous que vous obtiendrez un animal de compagnie d'une organisation ou d'une source du Canada ou de l'étranger?

Base : n=717

Conséquences de l'origine de l'animal de compagnie

Les répondants qui prévoient d'obtenir un chien au cours de la prochaine année et qui indiquent que leur animal proviendra du Canada devaient indiquer s'ils voudraient encore adopter l'animal s'ils savaient que l'animal était né dans un autre pays avant d'entrer au Canada. Les résultats de cette question sont mitigés : 47 % indiquent qu'ils l'adopteraient quand même, 21 % renonceraient à l'adoption et 32 % ne sont pas sûrs.

Graphique 13 : Conséquences de l'origine de l'animal de compagnie



Q13. Si vous saviez que l'animal venait d'un autre pays que le Canada, souhaiteriez-vous quand même l'acheter ou l'adopter?

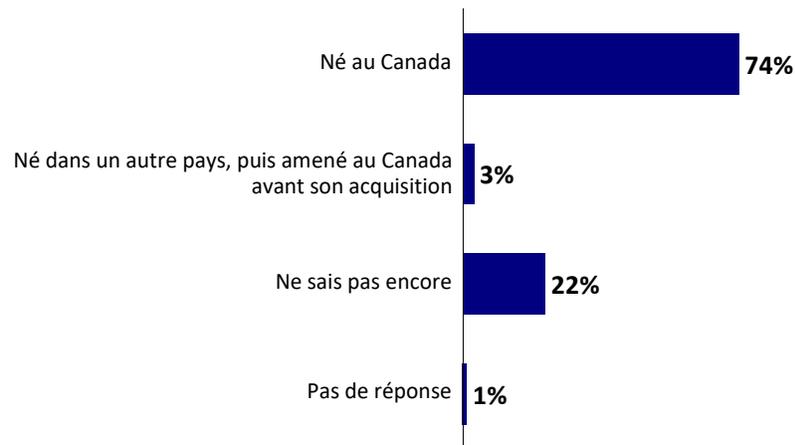
Base : n=459

- Les résidents de l'Ontario (54 %), les hommes (55 %), les gens âgés de moins de 35 ans (60 %) et les personnes n'ayant fait des études secondaires (63 %) ont plus tendance à dire qu'ils l'adopteraient quand même.

Origine de l'animal de compagnie envisagé

Les personnes qui envisagent d'acquérir un animal de compagnie au cours de la prochaine année devaient aussi indiquer s'ils pensent obtenir un animal de compagnie né au Canada, ou un animal né dans un autre pays qui sera ensuite introduit au Canada avant d'être adopté. La plupart des répondants (74 %) affirment qu'ils se procureront un animal né au Canada, mais une proportion assez importante (22 %) n'est pas certaine.

Graphique 14 : Origine de l'animal de compagnie envisagé



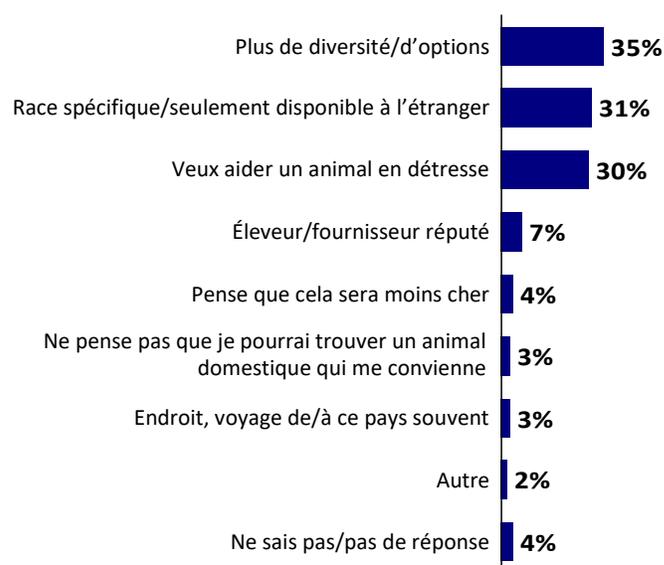
Q14. Pensez-vous que vous obtiendrez un animal qui est né au Canada ou qui est né dans un autre pays et qui sera ensuite amené au Canada avant son acquisition?

Base : n=717

Raisons de l'acquisition d'un animal de compagnie de l'extérieur du Canada²

Les personnes qui affirment qu'elles acquerront un animal de compagnie né à l'extérieur du Canada devaient indiquer, par le biais d'une question ouverte, la raison à cela. La plupart de ces répondants disent croire qu'ils auraient plus d'options en ce qui concerne les animaux de compagnie disponibles, que la race d'animal n'est disponible qu'à l'extérieur du Canada ou qu'ils veulent aider un animal en détresse.

Graphique 15 : Raisons de l'acquisition d'un animal de compagnie de l'extérieur du Canada



Q15a. Pourquoi pensez-vous acquérir un animal de compagnie de l'extérieur du Canada? [QUESTION OUVERTE]

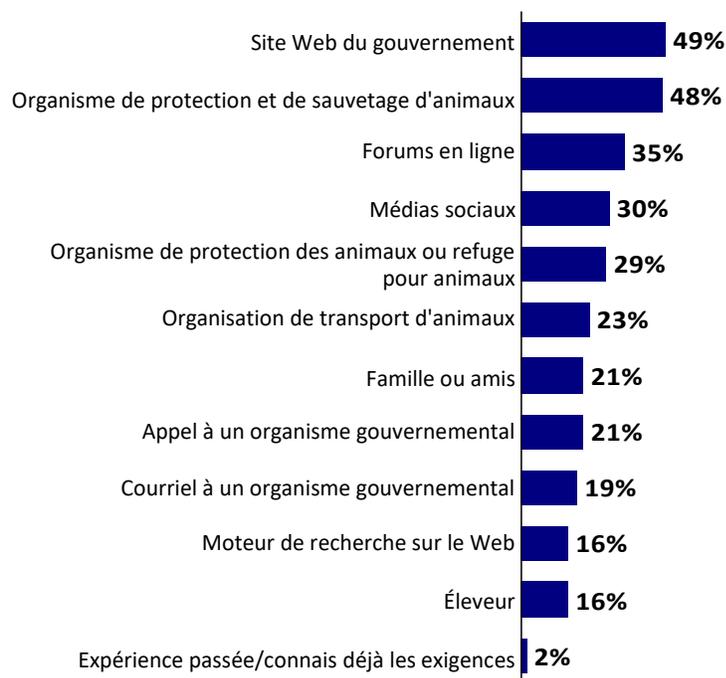
BASE : n=27

² Veuillez noter que ces résultats sont basés sur un échantillon de petite taille. Par conséquent, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Source d'information sur l'importation d'un animal de compagnie au Canada³

Les personnes qui croient acquérir leur animal de compagnie directement dans un autre pays devaient indiquer, par le biais d'une question ouverte, les endroits où ils chercheraient de l'information sur l'entrée d'un animal de compagnie au Canada. La plupart de ces répondants affirment qu'ils obtiendraient ces renseignements sur un site Web du gouvernement ou auprès d'un organisme de protection et de sauvetage d'animaux.

Graphique 16 : Source d'information sur l'importation d'animaux de compagnie au Canada



Q16 Où rechercheriez-vous des renseignements sur l'importation ou l'entrée d'un animal de compagnie au Canada? [CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES]

BASE : n=22

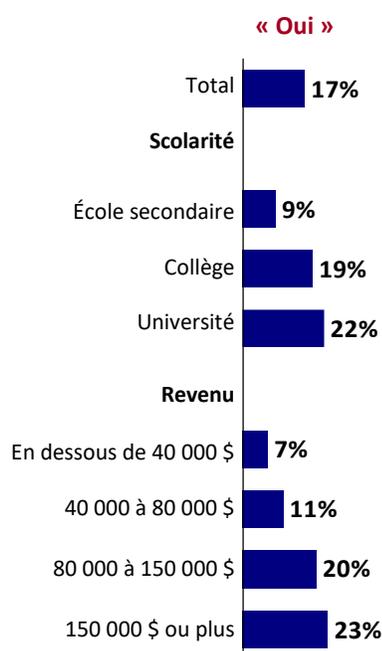
³ Veuillez noter que ces résultats sont basés sur un échantillon de petite taille. Par conséquent, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

C. VOYAGE AVEC UN OU PLUSIEURS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Voyage à l'extérieur du Canada avec un animal de compagnie

Tous les propriétaires d'animaux de compagnie devaient préciser s'ils avaient déjà voyagé à l'extérieur du Canada avec leurs animaux de compagnie. La plupart de ces répondants (83 %) disent n'avoir jamais voyagé à l'extérieur du Canada avec leurs animaux de compagnie, alors qu'environ 1 sur 6 (17 %) déclare l'avoir fait.

Graphique 17 : Voyage à l'extérieur du Canada avec un animal de compagnie



Q17. En ce qui concerne le ou les animaux de compagnie que vous avez actuellement, avez-vous déjà voyagé à l'extérieur du Canada avec ce ou ces animaux (pour des vacances, un déménagement, etc.)?

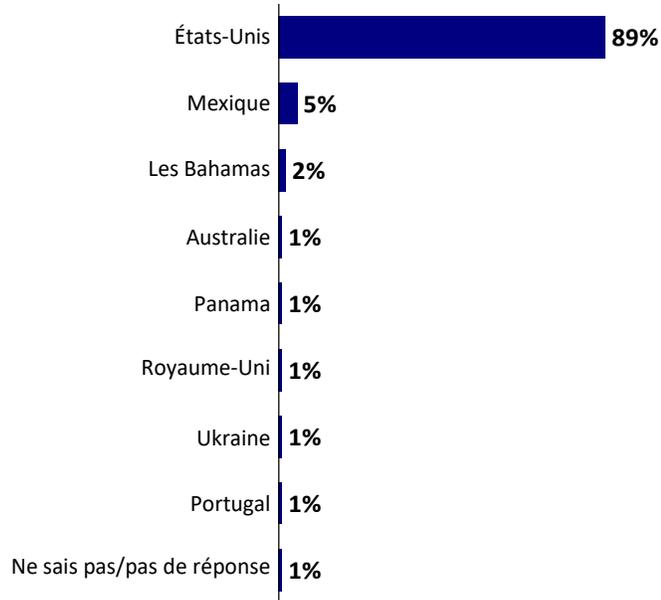
Base : n=1244

- Les résidents de la Colombie-Britannique (30 %), les personnes âgées de 45 à 54 ans (27 %), les étudiants (22 %), les personnes dont le revenu annuel du ménage est de 150 000 dollars ou plus (23 %) et les propriétaires de chiens (24 %) sont plus susceptibles d'avoir voyagé à l'extérieur du Canada avec leurs animaux de compagnie.

Pays visités avec un animal de compagnie

Les répondants qui disent avoir voyagé à l'extérieur du Canada avec leur animal de compagnie devaient ensuite nommer les pays où ils ont voyagé. Les États-Unis sont le pays le plus souvent mentionné (89 %), suivis de loin par le Mexique (5 %) et par les Bahamas (2 %).

Graphique 18 : Pays visités avec un animal de compagnie



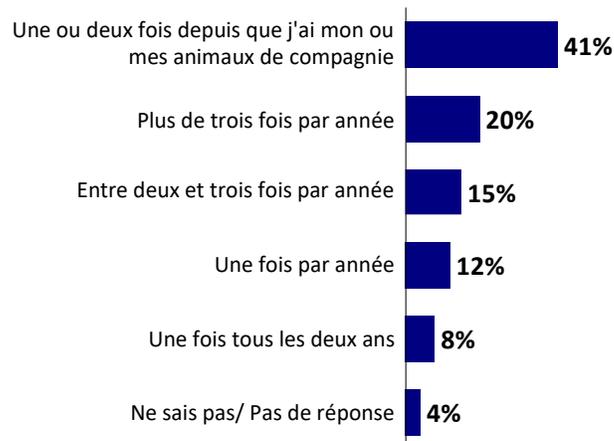
Q18. Dans quels pays avez-vous voyagé avec votre ou vos animaux de compagnie? [CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES]

BASE : n=311

Fréquence des voyages avec un animal de compagnie

Les personnes ayant voyagé à l'extérieur du Canada avec leur animal de compagnie devaient indiquer la fréquence de ces voyages. La plupart des répondants (41 %) n'ont voyagé qu'une ou 2 fois depuis qu'ils ont leur animal de compagnie, bien qu'une proportion assez importante (20 %) affirme voyager plus de 3 fois par année avec leur animal de compagnie, et 15 % affirment le faire 2 ou 3 fois par année.

Graphique 19 : Fréquence des voyages avec un animal de compagnie



Q19. À quelle fréquence voyagez-vous avec votre ou vos animaux de compagnie?

Base : n=311

Connaissance des exigences relatives aux voyages avec un animal de compagnie

Tous les propriétaires d'animaux de compagnie devaient ensuite évaluer leur niveau de connaissance des exigences concernant les voyages avec un ou plusieurs animaux de compagnie ou l'importation d'animaux de compagnie de l'étranger. Les résultats suggèrent que, en général, les Canadiens connaissent bien ces exigences. Plus de la moitié des propriétaires d'animaux de compagnie canadiens (56 %) dit très bien savoir que lors de voyages avec un animal de compagnie, des exigences précises doivent être respectées pour se rendre dans le pays qu'ils visitent, tandis que 51 % affirment très bien savoir qu'ils doivent aussi respecter des exigences particulières lorsqu'ils reviennent au Canada avec un animal. Aussi, près de la moitié des propriétaires d'animaux de compagnie canadiens (48 %) se disent très conscients des exigences liées à l'achat ou à l'adoption d'un animal de compagnie à l'étranger.

Graphique 20 : Connaissance des exigences relatives aux voyages avec un animal de compagnie

Si vous voyagez avec un animal de compagnie, vous devez respecter des exigences particulières pour chaque animal de compagnie afin de pouvoir l'amener dans le pays que vous visitez.



Si vous voyagez avec un animal de compagnie, vous devez respecter des exigences particulières pour chaque animal de compagnie que vous apportez au Canada.



Si vous prévoyez d'acheter ou d'adopter un animal de compagnie de l'étranger, vous devez respecter des exigences particulières pour l'amener au Canada.



■ Pas bien du tout ■ Pas très bien ■ Plutôt bien ■ Très bien

Q20a-c. Diriez-vous que vous connaissez très bien, plutôt bien ou pas du tout ce qui suit?

Base : n=1244

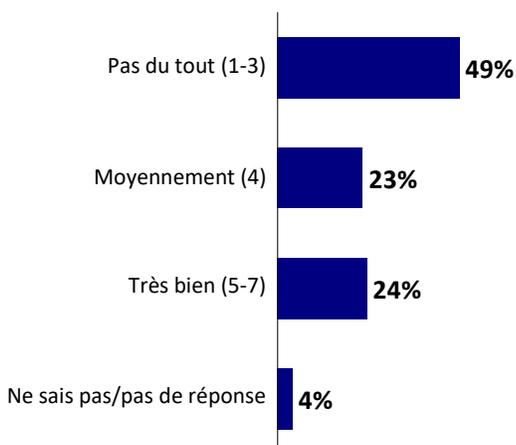
- Les résidents du Québec déclarent moins bien connaître toutes ces exigences que les résidents du reste du pays. En revanche, ceux qui ont acquis leur animal de compagnie directement ou indirectement dans un autre pays disent mieux connaître ces exigences.

D. ENTRÉE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE AU CANADA

Compréhension de la réglementation relative à l'entrée d'animaux de compagnie au Canada

Tous les répondants devaient évaluer leur compréhension des règlements et exigences actuels concernant l'entrée d'animaux de compagnie au Canada. Il n'est pas surprenant que, lorsque la question inclut les gens qui ne possèdent pas d'animaux de compagnie, la compréhension de ces règlements et exigences diminue. Seule 1 personne sur 4 (24 %) déclare comprendre ces règlements et exigences, alors que 49 % croient les comprendre peu.

Graphique 21 : Compréhension de la réglementation relative à l'entrée d'animaux de compagnie au Canada



Q23. À quel point diriez-vous que vous comprenez les règlements et exigences actuels pour l'entrée d'animaux de compagnie au Canada? Veuillez répondre en utilisant une échelle de sept points où 1 signifie pas du tout, 7 signifie très bien et 4 signifie moyennement.

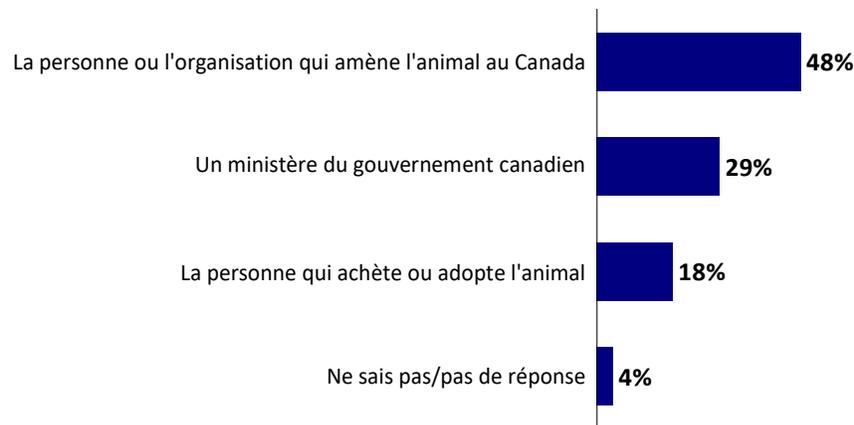
Base : n=2076

- Les femmes (29 %), les personnes âgées de 65 ans et plus (30 %), les gens qui ont fait des études universitaires (27 %), les propriétaires de chiens (38 %) et les répondants qui ont acquis leur animal de compagnie directement (72 %) ou indirectement (53 %) dans un autre pays ont plus tendance à mieux comprendre les règlements et exigences actuels liés à l'entrée d'animaux de compagnie au Canada.

Responsabilité principale de s'assurer que les animaux de compagnie apportés au Canada sont en santé

Les résultats du sondage révèlent que les Canadiens croient que la personne ou l'organisation qui amène l'animal au Canada (48 %) a la responsabilité principale de s'assurer que les animaux de compagnie qui entrent au Canada sont en bonne santé et exempts de maladies animales. Ils considèrent que le gouvernement a une responsabilité un peu moins grande (29 %), et que la personne qui adopte l'animal de compagnie a la moins grande responsabilité (18 %).

Graphique 22 : Responsabilité principale de s'assurer que les animaux de compagnie apportés au Canada sont en santé



Q24. Selon vous, qui devrait avoir la plus grande responsabilité lorsqu'il est question de veiller à ce que les animaux de compagnie qui entrent au Canada soient en bonne santé et exempts de maladies animales?

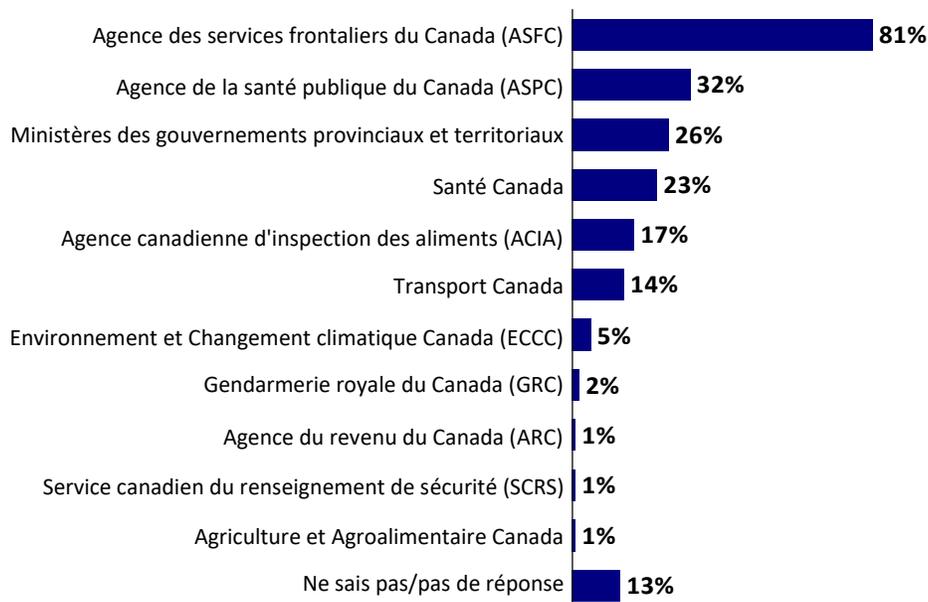
Base : n=2076

- Les personnes âgées de 35 à 54 ans (53 %), celles qui ont fait des études universitaires (52 %) et les gens dont le revenu annuel du ménage va de 80 000 à 150 000 dollars (54 %) sont particulièrement susceptibles de croire que l'organisation qui amène les animaux de compagnie au Canada est le principal responsable de s'assurer qu'ils sont en bonne santé.

Connaissance des ministères du gouvernement à consulter pour vérifier les exigences

En ce qui concerne les ministères du gouvernement qui doivent être consultés pour faire entrer des animaux de compagnie au Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada est mentionnée le plus souvent (81 %), suivie de loin par l'Agence de la santé publique du Canada (32 %) et par des ministères provinciaux (26 %). Il est intéressant de noter que l'ACIA apparaît assez bas dans la liste des ministères et organismes gouvernementaux à consulter (17 %).

Graphique 23 : Connaissance des ministères du gouvernement à consulter pour vérifier les exigences



Q25. Autant que vous sachiez, lorsque vous apportez des animaux de compagnie au Canada, auprès de quels ministères gouvernementaux devez-vous vous assurer de respecter toutes les lois et réglementations requises?
[Sélectionnez toutes les réponses pertinentes]

Base : n = 2076

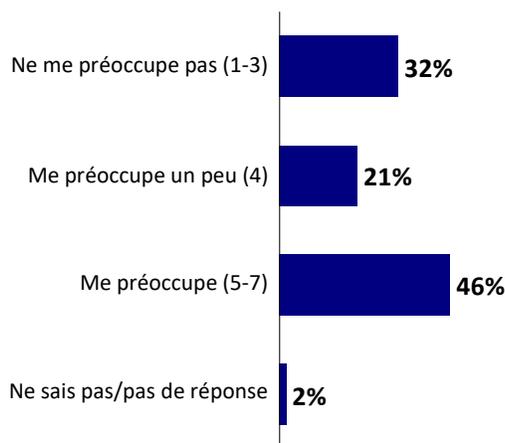
- Les personnes âgées de 45 à 54 ans (22 %), celles qui ont fait des études universitaires (21 %), les propriétaires de chiens (20 %), et les gens qui ont acquis leur animal de compagnie directement dans un autre pays (34 %) sont particulièrement susceptibles d'indiquer que l'ACIA est le ministère ou l'organisme du gouvernement à consulter pour s'assurer que toutes les lois et tous les règlements sont respectés.

E. POINTS DE VUE SUR LA RAGE ET SUR LES MALADIES ANIMALES

Inquiétude concernant la possibilité de faire entrer la rage canine au Canada

Les répondants recevaient des renseignements sur la rage canine, puis devaient indiquer la mesure dans laquelle ils sont préoccupés par l'entrée de la rage au Canada. Il est intéressant de noter que, bien que la rage du chien tue tous les ans 59 000 personnes au monde et qu'elle soit répandue dans plus de 100 pays, moins de la moitié des Canadiens (46 %) s'inquiète de l'entrée de la rage au pays, et 1 personne sur 3 (32 %) s'inquiète peu de cette possibilité.

Graphique 24 : Inquiétude concernant la possibilité de faire entrer la rage canine au Canada



Q26. Est-ce que l'entrée de la rage du chien au Canada vous préoccupe?

Veillez utiliser une échelle de 7 points où 1 signifie que cela ne vous préoccupe pas du tout, 7 que cela vous préoccupe beaucoup et 4 que cela vous préoccupe un peu.

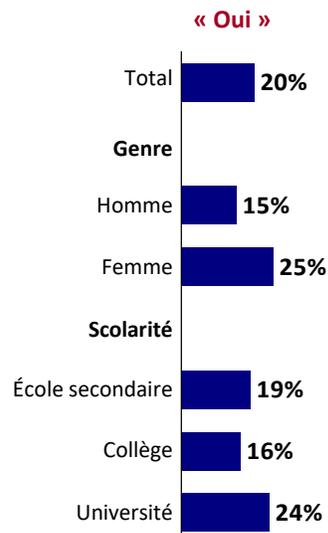
Base : n=2076

- Les femmes (50 %), les gens âgés de 65 ans et plus (64 %) et les personnes dont le revenu annuel du ménage est de moins de 80 000 dollars (49 %) sont les plus préoccupés par l'entrée de la rage du chien au Canada.

Connaissance des mesures gouvernementales visant à empêcher l'entrée de la rage canine au Canada

Les répondants étaient également informés que le gouvernement canadien avait récemment adopté une nouvelle mesure interdisant l'entrée au Canada de chiens commerciaux en provenance de pays à haut risque pour la rage canine, puis devaient indiquer s'ils étaient au courant de cette nouvelle mesure. Les résultats révèlent une connaissance limitée de cette nouvelle mesure. En effet, 8 répondants sur 10 (79 %) ne la connaissent pas, alors que seulement 1 personne sur 5 (20 %) la connaît.

Graphique 25 : Connaissance des mesures gouvernementales visant à empêcher l'entrée de la rage canine au Canada



Q27. Le gouvernement canadien a récemment adopté une nouvelle mesure qui interdit l'entrée de chiens à des fins commerciales au Canada s'ils viennent de pays où le risque de contracter la rage est élevé. Les chiens commerciaux peuvent comprendre, sans s'y limiter, les chiens destinés à la revente, à l'adoption, à la prise en charge, à la reproduction, aux spectacles ou aux expositions, à la recherche et à d'autres fins. Avant de répondre au présent sondage, aviez-vous entendu parler de cette nouvelle mesure?

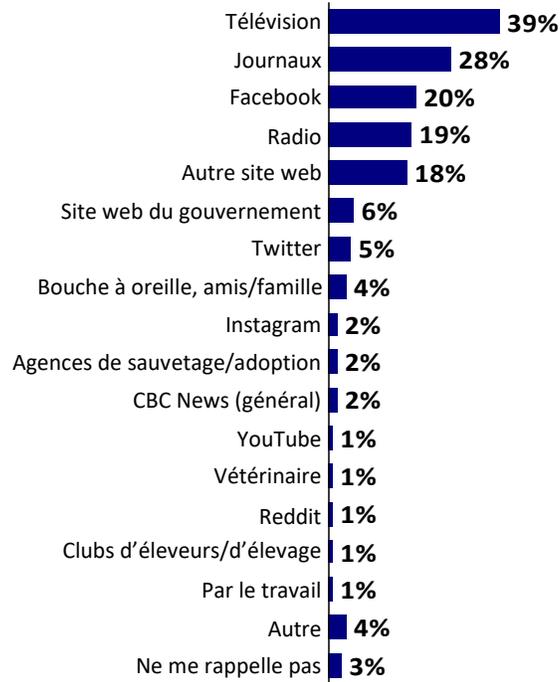
Base : n=2076

- Les résidents de la Colombie-Britannique (27 %), les femmes (25 %), les 65 ans et plus (24 %), les personnes ayant fait des études universitaires (24 %), les propriétaires de chiens (30 %) et les répondants qui ont acquis leur chien directement (39 %) ou indirectement (51 %) dans un autre pays sont les plus susceptibles de connaître cette nouvelle mesure.

Source de connaissance de la nouvelle mesure

Les répondants qui étaient au courant de cette nouvelle mesure devaient préciser où ils en ont entendu parler. La télévision (39 %) et les journaux (28 %) sont les sources les plus souvent mentionnées.

Graphique 26 : Source de connaissance de la nouvelle mesure



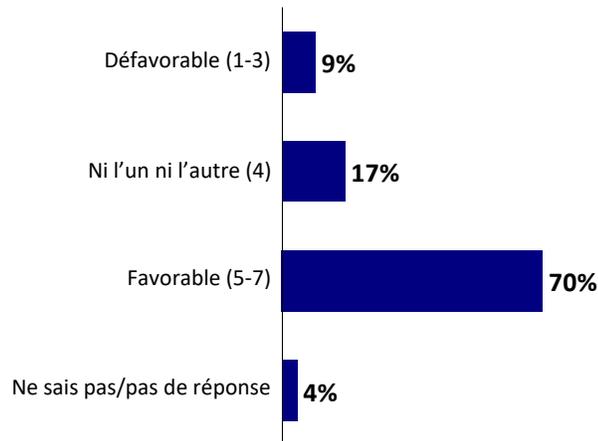
Q28. Où avez-vous entendu parler de cette nouvelle mesure? [CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES]

BASE : n=566

Soutien à la nouvelle mesure

Tous les répondants devaient ensuite indiquer la mesure dans laquelle ils appuient cette nouvelle mesure ou s’y opposent. Malgré une inquiétude limitée quant à l’entrée au Canada de la rage canine, 70 % des Canadiens appuient cette nouvelle mesure et seulement 1 sur 10 (9 %) s’y oppose.

Graphique 27 : Soutien à la nouvelle mesure



Q29. À quel point êtes-vous favorable ou défavorable à cette nouvelle mesure? Veuillez utiliser une échelle de 7 points où 1 signifie que vous y êtes tout à fait défavorable, 7 que vous êtes tout à fait favorable et 4 que vous ni favorable ni défavorable.

Base : n=2076

- Les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (83 %), les gens âgés de 35 ans et plus (75 %), les personnes dont le revenu annuel du ménage est de moins de 40 000 dollars (76 %) et les répondants qui ne possèdent pas d’animaux de compagnie (73 %) sont particulièrement susceptibles d’appuyer cette nouvelle mesure.

Raisons de soutenir la nouvelle mesure

Les répondants favorables à cette nouvelle mesure devaient indiquer, par le biais d'une question ouverte, les raisons de leur point de vue. La santé des animaux de compagnie, de la faune et des animaux en général (14 %), et la protection de la santé humaine (13 %) sont mentionnées le plus souvent.

Tableau 1 : Raisons de soutenir la mesure

	TOTAL
<i>Pourquoi donc? [FAVORABLE] [QUESTION OUVERTE]</i>	<i>n=1477</i>
Santé des animaux, de la faune et des animaux de compagnie en général, protection de nos animaux (pas seulement les chiens)	14 %
Protection de la santé humaine	13 %
Protection de la santé des chiens se trouvant déjà au Canada	11 %
Beaucoup d'animaux et de chiens doivent être secourus ou adoptés ici au Canada; pourquoi en importer d'autres pays?	11 %
Nécessité de garder la rage hors du Canada	10 %
Question de logique, chose responsable à faire, besoin de réagir et de prévenir l'entrée de la rage; des mesures préventives maintenant sont mieux que la gestion d'un problème à l'avenir	9 %
Santé et sécurité du public, sécurité de la population, protection de tout le monde	8 %
Contrôle de maladies	7 %
Nécessité de réglementer, d'appliquer des règlements sur les éleveurs et marchands malfaisants, indignes de confiance ou frauduleux, de se débarrasser des personnes irresponsables et ayant des objectifs lucratifs, et des escrocs	4 %
Ils devraient être autorisés à entrer s'ils respectent les réglementations appropriées en matière de vaccination, de quarantaine, de documents et de procédures.	4 %
La rage est une maladie très grave ou mortelle	4 %
S'ils proviennent d'éleveurs, de marchands ou d'organismes d'adoption reconnus, responsables ou réputés, ils devraient être autorisés à entrer	3 %
Il faudrait plus d'informations à ce sujet	2 %
Préoccupation concernant l'inefficacité des tests et la capacité insuffisante pour détecter la rage	1 %
Besoin de protéger l'écosystème, les plantes, les semences	1 %
Autre	2 %
Je ne sais pas/Pas de réponse	18 %

Raisons de s'opposer à la nouvelle mesure

Les répondants défavorables à cette nouvelle mesure devaient aussi indiquer, par le biais d'une question ouverte, les raisons de leur point de vue. Une préférence pour la surveillance des animaux plutôt qu'une interdiction pure et simple (36 %), la croyance qu'il devrait y avoir des exceptions pour certains organismes de protection des animaux réputés (26 %) et la méfiance générale envers le gouvernement (15 %) sont mentionnées le plus souvent comme des raisons de s'opposer à la mesure.

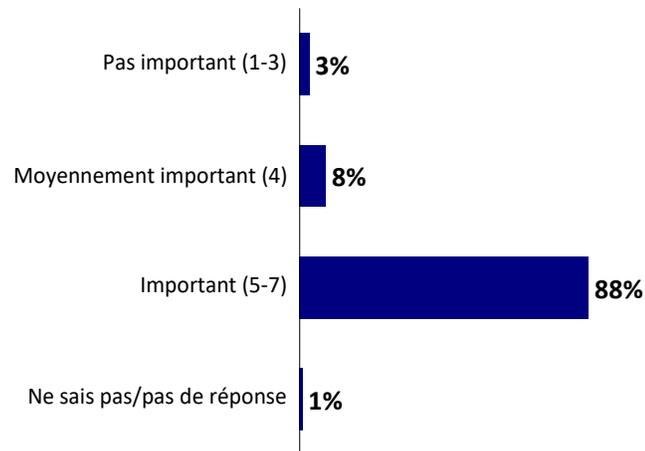
Tableau 2 : Raisons de ne pas soutenir la mesure

	TOTAL
Pourquoi donc? [DÉFAVORABLE] [QUESTION OUVERTE]	n=229
Plutôt qu'une interdiction pure et simple : si le chien ou l'animal de compagnie est jugé en bonne santé grâce à l'utilisation de procédures, de règlements ou d'exigences à la frontière, il devrait être autorisé à entrer au Canada (tests, examens, documentation...)	36 %
Des exemptions devraient être accordées aux organismes de sauvetage et d'adoption qui ont une bonne réputation et qui respectent des procédures appropriées	26 %
Méfiance envers le gouvernement (gestion inefficace des dossiers de suivi, méfiance envers les motifs, l'ordre du jour, une taxe déguisée, des tentatives de contrôler les gens avec des réglementations...)	15 %
Ils devraient pouvoir entrer au Canada s'ils viennent d'un marchand, d'un éleveur ou d'un fournisseur réputé, car la plupart d'entre eux respectent des procédures appropriées	12 %
Réaction disproportionnée, excessive ou autoritaire	7 %
Vaccination obligatoire, documentée ou forcée	6 %
La rage n'est pas un gros problème ou le risque est minime; le système et la réglementation actuels en matière d'importation fonctionnent	6 %
Autres moyens de traiter le problème (non précisés)	4 %
Cela aura une incidence négative sur le bien-être des chiens dans d'autres pays	3 %
La plupart des propriétaires sont responsables et aucun incident ne se produit	2 %
Il y a déjà la rage ici, les chiens peuvent attraper la rage ici	2 %
Un animal importé que je possède ou que quelqu'un que je connais possède est en bonne santé	1 %
Besoin de plus d'informations pour comprendre le ou les risques	1 %
Certaines exemptions doivent être faites (non précisées)	1 %
Les malfaiteurs trouveront toujours d'autres moyens	1 %
Autre	1 %
Je ne sais pas/Pas de réponse	6 %

Importance que le gouvernement prenne des mesures pour empêcher l'entrée de maladies animales au Canada

Tous les répondants devaient aussi indiquer la mesure dans laquelle il est, selon eux, important que le gouvernement du Canada empêche l'entrée de maladies animales graves ou infectieuses qui n'existent actuellement pas au Canada. Les résultats révèlent que la grande majorité des Canadiens (88 %) accordent une grande importance à cet enjeu, et très peu (3 %) estiment qu'il s'agit d'une question de peu d'importance.

Graphique 28 : Importance que le gouvernement prenne des mesures pour empêcher l'entrée de maladies animales au Canada



Q33. Selon vous, à quel point est-il important que le gouvernement du Canada empêche l'entrée de maladies animales graves ou infectieuses qui n'existent actuellement pas au Canada? Veuillez utiliser une échelle de sept points où 1 signifie que cela n'est pas du tout important, 7 que cela est très important et 4 que cela est moyennement important.

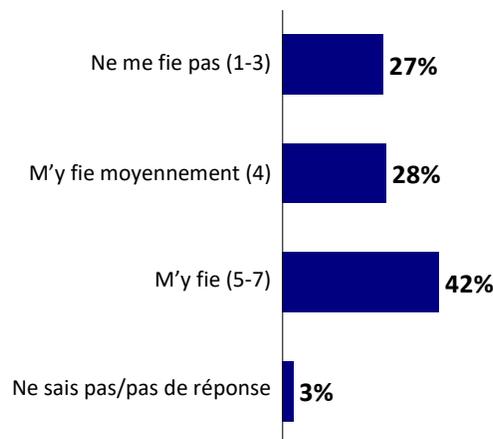
Base : n=2076

- Les résidents du Québec et de l'Atlantique (93 % chacun), les gens âgés de 45 ans et plus (93 %) et les personnes ayant fait des études universitaires (90 %) sont particulièrement susceptibles de penser qu'il est important que le gouvernement du Canada empêche les maladies animales d'entrer au Canada.

Confiance dans la capacité du gouvernement de prévenir l'entrée de maladies animales au Canada

Les résultats sont plus mitigés en ce qui a trait à la croyance dans la capacité du gouvernement de prévenir l'entrée au Canada de maladies animales graves ou infectieuses. Seules 4 personnes sur 10 (42 %) disent se fier à la capacité du gouvernement dans ce domaine, et près de 3 répondants sur 10 (27 %) s'y fient peu.

Graphique 29 : Confiance dans la capacité du gouvernement de prévenir l'entrée de maladies animales au Canada



Q34. À quel point vous fiez-vous à la capacité du gouvernement de prévenir l'entrée de maladies animales graves ou infectieuses qui n'existent actuellement pas au Canada? Veuillez utiliser une échelle de sept points où 1 signifie que ne vous y fiez pas du tout, 7 que vous vous y fiez totalement et 4 que vous vous y fiez moyennement.

Base : n=2076

- Les résidents du Québec (50 %) et de la Colombie-Britannique (48 %), les femmes (46 %), les gens âgés de 55 ans et plus (47 %), les personnes dont le revenu annuel du ménage est de moins de 40 000 dollars (48 %) et les propriétaires de chiens (45 %) sont plus susceptibles de se fier à la capacité du gouvernement d'empêcher l'entrée de maladies au pays.

Raisons du manque de confiance dans le gouvernement

Les répondants qui se fient peu à la capacité du gouvernement de prévenir l'entrée au Canada de maladies animales graves ou infectieuses devaient indiquer les raisons pour lesquelles ils ont cette impression. Un manque général de confiance dans l'efficacité du gouvernement (36 %) et la croyance que le gouvernement est incapable de contrôler la frontière et de prévenir l'entrée de maladies au pays (19 %) sont les raisons les plus souvent mentionnées.

Tableau 3 : Raisons du manque de confiance dans le gouvernement

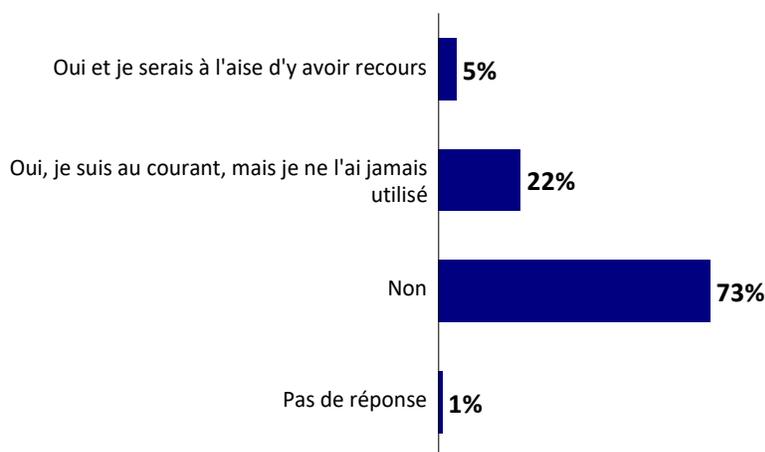
	TOTAL
<i>Pourquoi donc? [QUESTION OUVERTE]</i>	<i>n=538</i>
Manque de confiance dans l'efficacité du gouvernement (corrompu, tendancieux, mal informé ou désinformé, incompetent ou incapable, intéressé uniquement par son propre programme ou par la perception du public, manque de responsabilité...)	36 %
Le gouvernement s'est avéré inefficace pour contrôler les frontières par le passé (COVID, armes à feu, passeports, espèces envahissantes, voyages aériens...)	19 %
Il est impossible de tout contrôler (ne peut pas être efficace à 100 %, une maladie va toujours passer, ne peut pas tout trier, la nature trouve un chemin, pathogènes inconnus, manque de tests efficaces, le contrôle de frontières longues et communes est difficile...)	12 %
Les gens importent illégalement ou trouvent un moyen de contourner les réglementations et exigences	7 %
Les réglementations et exigences ne sont pas mises en application	6 %
Manque de ressources ou de ressources humaines, manque de financement pour la mise en œuvre ou pour assurer l'efficacité	5 %
Nous avons des problèmes plus importants, nous ne pouvons pas considérer cela comme une priorité, pas comme une menace assez importante	2 %
Les réglementations et exigences sont ou ne sont pas assez strictes	1 %
Le gouvernement ne peut pas traiter cette question sans aide; il faut des consultants, des spécialistes et des tiers pour la mettre en œuvre et la contrôler, et il n'a pas l'expertise nécessaire pour s'en occuper	1 %
Une interdiction pure et simple ne sera pas efficace	1 %
Il faut accepter l'interdiction totale	1 %
Autre	1 %
Je ne sais pas/Pas de réponse	18 %

F. CONNAISSANCE ET UTILISATION DU SITE WEB DE L'ACIA

Connaissance et utilisation du site Web de l'ACIA

Tous les répondants devaient ensuite indiquer s'ils savaient que le site Web de l'ACIA contient des renseignements sur l'entrée d'animaux ou d'animaux de compagnie au Canada. Les trois quarts des répondants (73 %) disent ne pas connaître le site Web. 1 répondant sur 5 (22 %) affirme le connaître, mais ne l'avoir jamais utilisé, et seuls 5 % déclarent l'avoir utilisé.

Graphique 30 : Connaissance et utilisation du site Web de l'ACIA



Q36. Savez-vous que le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) contient de l'information, y compris des exigences en matière d'importation, sur l'entrée de divers types d'animaux de compagnie ou domestiques au Canada?

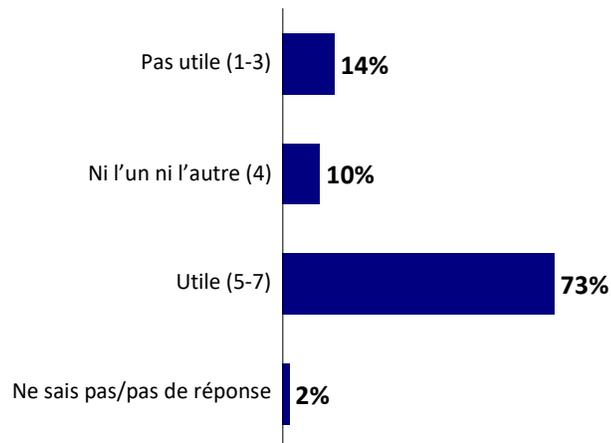
Base : n=2076

- La connaissance et l'utilisation du site Web de l'ACIA sont plus prépondérantes chez les résidents de la Colombie-Britannique (32 %), chez les gens âgés de 45 à 64 ans (34 %), chez les personnes dont le revenu annuel du ménage va de 80 000 à 150 000 dollars (32 %), chez les propriétaires de chiens (36 %) et chez les répondants qui ont acquis leur animal de compagnie directement (58 %) ou indirectement (36 %) dans un autre pays.

Utilité perçue du site Web de l'ACIA

Les personnes ayant utilisé le site Web de l'ACIA devaient ensuite évaluer l'utilité du site pour trouver de l'information sur les exigences relatives à l'importation d'animaux de compagnie. La plupart de ces répondants (73 %) disent trouver le site utile, alors que seulement 14 % croient qu'il est peu utile pour trouver de l'information sur l'importation d'animaux de compagnie au Canada.

Graphique 31 : Utilité perçue du site Web de l'ACIA



Q37. Selon votre expérience, à quel point le site Web de l'ACIA vous a-t-il été utile pour trouver de l'information sur les exigences relatives à l'importation d'animaux de compagnie ou domestiques? Veuillez utiliser une échelle de 7 points où 1 signifie pas du tout utile, 7 signifie très utile et instructif et 4 signifie ni l'un ni l'autre.

Base : n=152

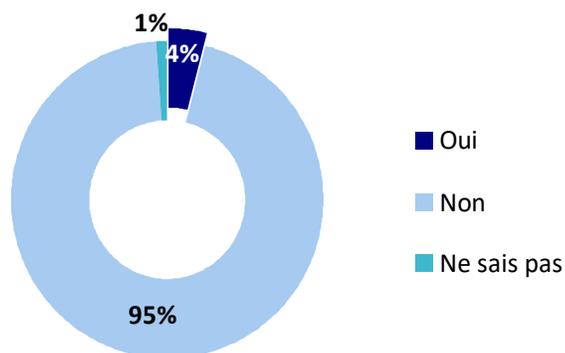
- Les personnes âgées de 55 à 64 ans (89 %), les gens qui possèdent un chien (81 %) et ceux qui ont acquis leur animal de compagnie directement dans un autre pays (94 %) sont les plus susceptibles de croire que le site Web de l'ACIA est utile.

G. CONNAISSANCE D'ANNONCES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Connaissance des annonces du gouvernement sur l'adoption ou l'achat d'animaux de compagnie

Les répondants devaient indiquer s'ils avaient vu, lu ou entendu des annonces du gouvernement du Canada au sujet de l'adoption ou de l'achat d'animaux de compagnie. La grande majorité d'entre eux affirme ne pas avoir été exposée à ces annonces, et seulement 4 % affirment les avoir vues.

Graphique 32 : Connaissance des annonces du gouvernement sur l'adoption ou l'achat d'animaux de compagnie



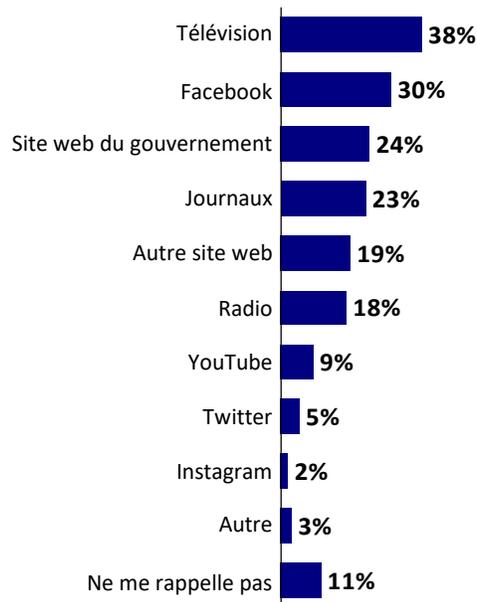
Q38. Avez-vous vu, lu ou entendu des annonces du gouvernement du Canada au sujet de l'adoption ou de l'achat d'animaux de compagnie?

Base : n=2076

Source d'information relative aux annonces

Parmi les répondants qui indiquent avoir vu des annonces du gouvernement du Canada sur l'adoption ou l'achat d'un animal de compagnie, la plupart les ont vues à la télévision (38 %) ou sur Facebook (30 %). Environ 1 personne sur 4 dit avoir vu ces annonces sur un site Web du gouvernement (24 %) ou dans les journaux (23 %).

Graphique 33 : Source d'information relative aux annonces



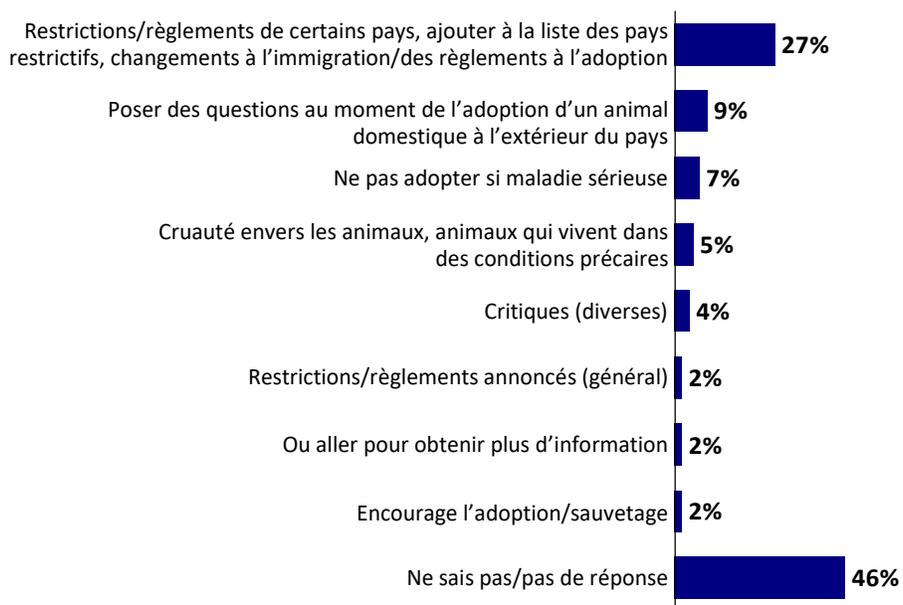
Q39. Où avez-vous vu, lu ou entendu parler de ces annonces?

Base : n=124

Principaux messages des annonces

Lorsqu'on leur demande ce qu'ils se rappellent des annonces, les restrictions concernant l'adoption d'animaux de compagnie de certains pays et les modifications aux règles d'adoption sont les réponses les plus fréquentes (27 %). Environ 1 répondant sur 10 mentionne le slogan de la publicité, soit l'importance de poser des questions lors de l'adoption d'un animal de compagnie à l'étranger (9 %) et de ne pas adopter une maladie grave (7 %).

Graphique 34 : Principaux messages des annonces



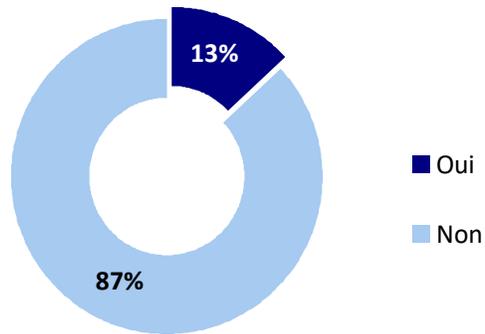
Q40. Qu'est-ce que vous vous rappelez de ces annonces? [QUESTION OUVERTE]

BASE : n=124

Mesures prises après avoir vu une publicité

La plupart des répondants qui ont vu les annonces affirment n'avoir rien fait par la suite (87 %), tandis qu'environ 1 personne sur 8 (13 %) dit avoir pris des mesures.

Graphique 35 : Mesures prises après avoir vu une annonce (i)



Q41. Avez-vous fait quelque chose après avoir vu ces annonces?

Base : n=124

- Les femmes (21 %) et les gens qui ont fait des études universitaires (23 %) sont les plus susceptibles de dire avoir pris des mesures après avoir vu une annonce.

Mesures prises après avoir vu une annonce⁴

Parmi les répondants qui disent avoir pris des mesures après avoir vu des annonces, la plupart ont partagé l'information avec quelqu'un, ou ont cherché à obtenir plus d'information en ligne.

Graphique 36 : Mesures prises après avoir vu une annonce (ii)



Q42. Laquelle des mesures suivantes avez-vous prises? [CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES]

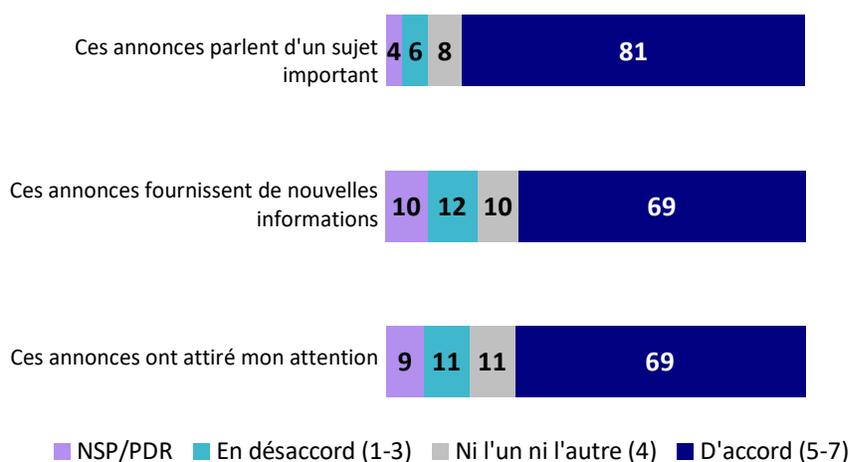
BASE : n=23

⁴ Veuillez noter que ces résultats sont basés sur un échantillon de petite taille, Par conséquent, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Points de vue sur les annonces

Tous les répondants qui disent avoir vu une annonce étaient invités à donner leur avis. Les résultats sont généralement positifs, 8 répondants sur 10 indiquant que les annonces parlent d'un sujet important (81 %), et 7 sur 10 convenant que les annonces fournissent de nouvelles informations et attirent l'attention (69 % chacun).

Graphique 37 : Points de vue sur les annonces



Q43a-c. Veuillez indiquer la mesure dans laquelle vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants en utilisant une échelle de 7 points où 1 signifie fortement en désaccord, 7 signifie tout à fait d'accord et 4 signifie ni d'accord ni en désaccord.

Base : n=124

- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être d'accord avec toutes les énoncés sur l'annonce qu'elles ont vue.

RÉSULTATS QUALITATIFS DÉTAILLÉS

Voici les résultats obtenus auprès de 5 participants des groupes de discussion et des 10 participants des entretiens approfondis. Il convient de noter qu'une recherche qualitative est conçue pour révéler une vaste gamme d'opinions et d'interprétations, et non pour mesurer le pourcentage de la population cible ayant un point de vue particulier. Les résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre de personnes de la population ayant un point de vue en particulier puisqu'ils ne sont pas statistiquement extrapolables. Dans le but d'éviter de donner l'impression que ces résultats peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population, des termes comme « quelques-uns », « certains » et « la plupart » sont utilisés pour indiquer de manière générale des points de vue plutôt que des pourcentages précis. Ils ne sont pas destinés à quantifier les résultats.

En raison de la taille de l'échantillon, des méthodes spéciales de recrutement utilisées et des objectifs de l'étude elle-même, il est clairement entendu que le travail faisant l'objet d'une discussion est de nature exploratoire. Les résultats ne peuvent pas non plus être projetés à une population plus importante.

Plus précisément, il n'est pas approprié de suggérer ou de conclure que peu (ou beaucoup) d'utilisateurs réels se comporteraient d'une seule manière simplement parce que peu (ou beaucoup) de participants se sont comportés de cette façon pendant les séances. Ce genre de projection est strictement la prérogative de la recherche quantitative

Il faut également comprendre que l'information fournie par les participants est de nature subjective, qu'elle se fonde sur leur compréhension des sujets et sur leurs perceptions à l'égard de ceux-ci, et sur ce dont ils se souviennent. En particulier, les commentaires concernant les exigences relatives à l'importation d'animaux ou de maladies préoccupantes au Canada ou dans d'autres pays ne peuvent être considérés comme des « faits » et leur exactitude n'a pas été validée par l'ACIA.

A. FACTEURS À CONSIDÉRER ET RECHERCHES LORS DE L'ACQUISITION D'UN ANIMAL DE COMPAGNIE

Groupes de discussion

Presque tous les participants des groupes de discussion conviennent que le lieu d'acquisition d'un chien est un élément important. Certains évoquent l'acquisition d'un chien dans leur propre collectivité parce que beaucoup de chiens se trouvant dans des refuges locaux ont besoin d'une maison. Plusieurs croient qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des chiens de l'extérieur du Canada pour cette raison.

Il y a assez de chiens au Canada, à moins qu'une race très particulière soit recherchée. Il y a beaucoup de chiens dans des refuges, des réserves et dans la rue. Ils sont en piteux état et il est difficile de les rééduquer, ce qui peut constituer un problème. (Traduction)

Il y a beaucoup d'animaux de compagnie à adopter à la Société canadienne pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA), et ce serait mon premier choix. Mon deuxième choix serait un éleveur connu du Canada, s'il a une bonne réputation et si je connais quelqu'un qui a déjà eu recours à ses services et qui en était satisfait. Je n'importerais pas de chien au Canada. Je pense que beaucoup de risques y sont associés. (Traduction)

Certains participants parlent de l'importance de connaître l'état de santé du chien et d'en savoir le plus possible sur ses antécédents afin d'être sûr qu'il est en bonne santé. D'autres évoquent les avantages de faire vérifier et de certifier l'état de santé du chien.

Vous devez connaître les antécédents de l'animal que vous acquerrez, que vous l'obteniez d'une adoption simple, d'un centre de protection des animaux, d'un éleveur ou de tout autre endroit. Vous devez connaître son âge, ses antécédents médicaux et divers aspects sociaux. Plus vous en savez au sujet de l'animal que vous amenez à la maison, mieux c'est. (Traduction)

S'agit-il d'un éleveur éthique qui traite les animaux de façon humaine? Aussi, il est bien de connaître les antécédents médicaux complets de l'animal pour s'assurer de ne pas faire entrer de maladies dans la population locale ou dans votre maison. (Traduction)

Certains participants disent préférer s'adresser à un éleveur pour acquérir un chien de race, avec certains traits ou caractéristiques, mais aussi parce qu'ils seraient en mesure de poser des questions et de recevoir des documents détaillés et les antécédents du chien (par exemple, la lignée, l'état de santé, les problèmes potentiels). Quelques-uns sont d'avis qu'il est important de déterminer si le chien correspond à ce qui est recherché en matière de tempérament et de comportement pour un ménage avec des enfants.

Nous avons fait affaire avec un éleveur que nous connaissions personnellement. Nous savions qu'il y avait 5 générations de chiens dans la famille et qu'il n'y avait pas de problèmes de vision, de cœur, de hanche et ainsi de suite. (Traduction)

Nous nous sommes adressés à quelqu'un que nous connaissions et en qui nous avons confiance (par rapport à la reproduction). Il s'agit d'un bon éleveur qui a bonne réputation. Nous étions très préoccupés par l'état, la maison et la santé du chien. (Traduction)

Il est important de savoir si l'animal de compagnie va s'entendre avec les enfants. Si nous n'avions pas d'enfants, nous aurions probablement adopté un chien d'un organisme de sauvetage. (Traduction)

Nous avons importé notre premier chien des Pays-Bas quand nous étions là et nous savions que nous pouvions lui faire confiance quand ils étaient avec des enfants, ce qui était très important pour nous à l'époque. C'est important et vous ne savez pas si vous pouvez vous fier à un chien d'un organisme de sauvetage. (Traduction)

Certains participants se disent préoccupés au sujet de l'acquisition d'un chien d'un organisme de sauvetage qui vient d'un autre pays, croyant qu'ils n'obtiendraient pas assez d'informations sur les antécédents médicaux du chien, mais en particulier sur la façon dont il a été élevé, et sur tout problème de comportement ou de socialisation qui y serait lié.

[Parlant d'un chien d'un organisme de sauvetage du Mexique] C'est un bon chien, mais il a fallu du temps pour le mettre sur la bonne voie. Il était craintif et sur ses gardes, et il n'aimait pas beaucoup de choses. Il fallait faire attention quand il était là. (Traduction)

[Le chien de l'organisme de sauvetage est...] un bon chien maintenant, mais il était très craintif au début. Il a fallu 2 ans et demi pour qu'il devienne « normal ». (Traduction)

Pour cette raison, quelques participants disent être à la recherche de chiens en adoption simple, s'ils peuvent poser des questions s'il s'agit d'un chien d'un organisme de sauvetage ou s'ils veulent avoir l'occasion de prendre eux-mêmes un chien en adoption simple avant de prendre une décision.

Nous essayons l'adoption simple afin de connaître l'organisation, son fonctionnement et son approche, comme les conditions dans lesquelles vivent les animaux, la façon dont ils sont traités, les lieux d'où ils viennent, le genre d'évaluations de santé qu'ils effectuent. (Traduction)

Je recherche toujours un animal qui a été en adoption simple pour être en mesure d'en savoir plus sur le chien et sur sa personnalité. Vous allez apporter le chien dans une maison avec d'autres animaux et il doit se sentir bien dans votre maison (par exemple, bien s'entendre avec d'autres animaux de compagnie). (Traduction)

Plusieurs participants soulignent la nécessité d'effectuer des recherches sur ce sujet avant de prendre une décision.

Il y a de bonnes sources pour obtenir de bonnes informations sur l'acquisition d'un chien d'un autre pays. Il faut faire des recherches. (Traduction)

La meilleure source selon moi est le vétérinaire. J'ai une relation avec ces spécialistes et ils savent reconnaître un chien qui est en bonne santé ou non, raison pour laquelle je leur fais confiance. (Traduction)

Certains évoquent la recherche d'une race de chien en particulier et de traits de personnalité typiques de ces races. D'autres parlent de l'organisation, notamment de la réputation, des normes et des conditions de vie chez l'éleveur. Quelques-uns affirment qu'ils n'acquerraient qu'un chien d'une organisation en laquelle ils sentent qu'ils peuvent faire confiance, comme la SPCA ou un éleveur qu'ils ont connus à la suite d'une expérience précédente.

Vous ne devez pas tenir pour acquis qu'un éleveur est un bon simplement parce qu'il est enregistré. (Traduction)

Nous avons recherché de nombreux éleveurs parce que nous devons trouver un chien qui ne provoquerait aucune allergie. Nous avons pris notre temps et il nous a fallu plus d'un an pour obtenir la race que nous voulions. (Traduction)

Je ferais une visite en personne, puis je marcherais et interagis avec le chien pour me faire une idée de ses caractéristiques. S'il venait d'un éleveur, j'effectuerais des recherches sur la race et sur les besoins, mais aussi sur les problèmes de santé pour lesquels ils sont connus. (Traduction)

Entretiens approfondis

Lorsqu'il est question d'envisager d'acquérir un chien de l'extérieur du Canada, les participants des entretiens approfondis affirment à l'unanimité que la principale préoccupation est la santé du chien en se fondant sur des preuves de vaccination et des examens de vétérinaires. Selon plusieurs participants, les chiens provenant d'organisations de sauvetage doivent être soigneusement contrôlés.

Dans la mesure du possible, il faut effectuer des recherches sur la provenance du chien et sur ses antécédents. Aussi, il faudrait aussi penser au statut vaccinal de l'animal, car de nombreuses maladies peuvent être évitées. Il existe également de nombreux traitements parasitaires qui fonctionnent pour divers parasites qui présentent un risque élevé d'entrer au Canada. (Vétérinaire – Traduction)

L'enquête sur la réputation de l'éleveur ainsi que sur les conditions d'hébergement est considérée comme importante pour les organisations de sauvetage et pour les éleveurs. Dans le cas d'un éleveur, des questions sont aussi posées sur la santé des parents.

Il faut examiner de près la réputation et la crédibilité de l'importateur, rechercher des références de clients précédents pour avoir une idée des conditions et du traitement éthique des chiens. (Éleveur – Traduction)

Je ne veux pas que de l'argent (le coût d'achat d'un animal de compagnie) aille à une organisation dont les pratiques et les conditions sont mauvaises, comme des usines à chiots et des organisations de sauvetage qui ne sont motivées que par l'argent. Il devrait y avoir plus de certification de ce qui constitue une « organisation de sauvetage » de bonne réputation. Les éleveurs ne sont pas tous pareils et ne font pas tous les mêmes choses en lien avec les maladies et les tests génétiques. (Vétérinaire – Traduction)

Si la source n'est pas fiable, le chien peut avoir un nombre indescriptible de défauts liés à la reproduction. Les gens peuvent [sans le savoir] obtenir un chien qui a beaucoup de problèmes, ce qui peut entraîner des frais énormes. Ce n'est pas parce qu'ils ont des documents que ça veut dire qu'ils ont été élevés dans un bon environnement. (Vétérinaire – Traduction)

Quelques participants déclarent qu'il faut aussi effectuer des recherches sur le tempérament et les risques de santé associés à des races en particulier.

Il y a des caractéristiques et des problèmes [de différentes races] que vous devez vous assurer de comprendre. Vous devez parler à des personnes qui s'occupent de la reproduction, qui utilisent ces races et qui les connaissent bien, et ne pas prendre de décisions avec votre cœur. (Éleveur – Traduction)

Vous devez faire des recherches sur les risques pour la santé qui sont associés à différentes races (par exemple, les chiens à tête plate qui ne peuvent pas respirer ou ceux qui ont de longs dos et vertèbres qui ne peuvent pas les supporter). Si vous ne faites pas de recherches préalables, vous ne pouvez pas le savoir. (Vétérinaire – Traduction)

J'aimerais que les propriétaires existants et potentiels fassent des recherches sur la race de chien qui convient à leur style de vie et qu'ils soient honnêtes quant à leur capacité à en prendre soin en y consacrant le temps, l'énergie et l'argent que cela implique. (Vétérinaire – Traduction)

Les participants sont divisés sur la question de savoir si les propriétaires potentiels de chiens prennent en considération le pays d'origine. 2 éleveurs croient que de nombreux propriétaires de chiens potentiels posent normalement beaucoup de questions. Plusieurs autres participants croient que le sauvetage d'un chien d'un pays étranger exerce un attrait émotionnel, même si de nombreuses personnes ne prennent pas des décisions tout à fait éclairées. L'impression générale parmi les participants des entretiens approfondis est que les éleveurs sont plus

préoccupés par cette décision que les consommateurs et qu'ils sont formés pour en tenir compte.

90 % des gens font preuve de la diligence raisonnable en nous demandant des antécédents, des certificats de santé et des références. Il importe peu si le chien ou ses parents sont nés ailleurs. (Éleveur – Traduction)

Ça leur importe peu. Ils sont heureux d'offrir une maison et une chance de vivre dans un pays industrialisé à un chien. (Protection des animaux – Traduction)

Les éleveurs s'en soucient davantage parce qu'ils font des affaires, et ils sont beaucoup plus informés. (Éleveur – Traduction)

B. POINTS DE VUE SUR L'ACQUISITION DE CHIENS DE PAYS ÉTRANGERS

Groupes de discussion

Le risque de maladie est fréquemment mentionné par les participants, dont certains estiment qu'il ne vaut pas la peine d'apporter des chiens de l'extérieur du pays, en particulier de pays où la probabilité est plus élevée qu'ils n'aient pas reçu de bons soins. Certains déclarent que l'entrée de chiens au pays doit impliquer des contrôles de santé rigoureux et éventuellement des mesures de quarantaine pour s'assurer qu'ils sont en bonne santé avant d'être libérés.

Je n'adopterais jamais un animal de compagnie de l'étranger en raison du risque de maladie ou de quelque chose d'autre. Vous ne savez pas nécessairement quel genre d'animal vous obtenez. (Traduction)

C'est une bonne idée, mais il y a des préoccupations par rapport à la santé de l'animal ou aux traitements qu'il a reçus, ce que nous pourrions considérer comme acquis ici au Canada. (Traduction)

Il y a certainement des inquiétudes quand on obtient un chien de l'extérieur du pays, comme les maladies, la rage, le parvovirus et ainsi de suite. Ils ont certainement besoin de tests de dépistage lors de leur arrivée au pays. (Traduction)

Un autre sujet de préoccupation pour certains participants est les problèmes de comportement, surtout pour les interactions avec des enfants. De façon générale, certaines personnes déclarent qu'il y a beaucoup de points d'interrogation en ce qui concerne les problèmes de santé et de comportement de chiens issus d'une organisation de sauvetage d'un autre pays.

Le chien était très agressif avec les autres chiens et il était difficile à contrôler. Il y a eu un combat où mon mari s'est fait mordre et a dû recevoir un vaccin contre le tétanos. Puisque j'ai des petits-enfants, je ne pouvais pas courir de risque et j'ai remis le chien à l'organisation de sauvetage. (Traduction)

Il faut mentionner les avantages de se rendre à un refuge local où il est possible de rencontrer l'animal et d'interagir avec lui pour voir comment vous vous sentez et si vous vous entendez bien avec lui. Plusieurs questions restent sans réponse si l'on obtient des animaux de l'étranger. (Traduction)

Certaines personnes sont prêtes à tout, paient un prix élevé et finissent par payer des factures de vétérinaire salées, alors que dans d'autres cas, tout se passe sans anicroches. C'est un coup de dés et vous n'en savez pas autant que si vous jouiez dans votre propre cour. (Traduction)

Comme décrit précédemment, de nombreux participants croient qu'il y a suffisamment d'offres ici au Canada pour obtenir un chien dans des refuges et auprès d'éleveurs sans devoir pigner dans d'autres pays. 1 ou 2 participants parlent aussi du sauvetage de chiens dans le nord du Canada.

Je pense qu'il y a déjà assez d'animaux au Canada. Nous devrions approcher des organismes de sauvetage et des éleveurs ici avant d'apporter plus d'animaux de l'étranger. (Traduction)

Il y a beaucoup de chiens à la recherche d'une maison à la suite de la pandémie. Il y a donc beaucoup de chiens disponibles ici. Vous pouvez simplement aller faire un tour dans un refuge de bonne réputation (comme un organisme de protection des animaux) et avoir une liste de points à vérifier concernant le chien. (Traduction)

Quelques participants se disent préoccupés au sujet des conditions de transport, en particulier lorsque les animaux viennent de l'étranger. D'autres estiment que le transport de chiens en provenance des États-Unis est acceptable, mais croient que le transport en avion est plus compliqué, coûteux et comporte de plus grands risques pour le chien. Quelques participants considèrent comme important de pouvoir se rendre chez l'éleveur ou l'organisation de sauvetage pour visiter les installations et voir les conditions dans lesquelles les chiens sont logés.

Cela peut être compliqué selon le pays. Je dirais qu'il n'y a pas de problème pour les États-Unis, mais que c'est une autre question pour les pays d'outre-mer. Il pourrait y avoir des coûts inattendus associés à l'importation d'un animal. (Traduction)

Je ne pense pas que ça vaille la peine d'apporter un animal de l'étranger, surtout si vous prenez l'avion. Vous risquez notamment de mettre en danger la santé de l'animal. (Traduction)

J'aurais des craintes pour le chien en ce qui concerne le voyage et les conditions de transport. Quelles seraient les conséquences pour le chien (confinement, etc.)? (Traduction)

Vous devez vous rendre chez l'éleveur et voir comment le chien a été élevé et traité, rencontrer la mère ou les parents, et examiner la santé des chiens. (Traduction)

Plusieurs participants reconnaissent le besoin d'aide de chiens d'autres pays et accordent de la valeur au fait de pouvoir les sauver. Certains évoquent l'équilibre entre aider des chiens d'ailleurs et se préoccuper de la protection des chiens au Canada. Il y a un avantage à pouvoir interagir avec une organisation de sauvetage réputée qui effectue des contrôles de santé détaillés et qui accueille des chiens afin de prendre le temps d'évaluer leurs problèmes de santé et de comportement avant une adoption.

J'ai des préoccupations par rapport aux maladies, mais compte des nombreux voyages que j'ai faits, je sais qu'il y a beaucoup d'animaux qui se trouvent dans des situations désespérées dans d'autres pays. C'est difficile de choisir. (Traduction)

Le chien doit être approuvé par un organisme de sauvetage reconnu ou accrédité qui fait preuve de diligence raisonnable. Je suis plus préoccupé par les groupes qui apportent un lot de chiens d'Asie qu'ils ont sauvés d'un marché aux viandes. Il n'y a aucun contrôle sur la façon dont ils sont élevés, sur les problèmes de santé ou sur le tempérament. (Traduction)

2 participants ayant de l'expérience avec des organismes internationaux de sauvetage décrivent ces processus.

Certains organismes de sauvetage (en Espagne et au Moyen-Orient) recueillent des chiens (de chasse) et en font le commerce ici. Ils ont des installations et prodiguent des soins vétérinaires dans le pays d'origine. Ils font des évaluations et travaillent avec eux sur des questions de comportement. Il s'agit d'organisations stables avec des employés stables, et vous pouvez voir des vidéos des chiens. Ils veulent s'assurer que le chien se comporte bien avec les enfants et avec d'autres animaux de compagnie. Aussi, il y a un certificat de santé avec une liste de tous les vaccins et aspects qui ont été vérifiés. (Traduction)

Les chiens sont accueillis et leur personnalité est évaluée. Puisque certains d'entre eux ont des problèmes particuliers, il faut analyser ces choses et mettre en place des contrôles pour s'assurer que le propriétaire trouvera un bon compagnon tout en comprenant les problèmes et contrôles nécessaires. (Traduction)

En ce qui concerne la réaction de participants ou leurs préoccupations au sujet d'un voisin qui adopte un chien d'un pays étranger, plusieurs disent avoir des craintes au sujet du risque de maladie, tandis que d'autres parlent de peur, d'agression et d'autres problèmes de comportement, y compris de risque pour les enfants.

Pour moi, il faut faire preuve d'une certaine prudence au moment de laisser les enfants dehors avec les chiens. Mieux vaut attendre d'en savoir plus et d'être sûrs que tout se passera bien. Je voudrais faire plus de recherches pour pouvoir poser des questions au propriétaire. (Traduction)

Si vous êtes résolument décidé à apporter un chien d'un autre pays, je pense que vous devez en assumer les coûts. Vous devez être responsable de tous les frais des tests de santé rigoureux et des quarantaines, et de tout ce qui doit être fait pour avoir la conviction que l'animal peut vivre ici sans problème. (Traduction)

Les participants qui se disent préoccupés au sujet du risque de maladie ou de problèmes comportementaux devaient réagir aux arguments qu'avancent les gens qui sont favorables à l'importation de chiens d'autres pays en raison de leurs conditions de vie et de leurs besoins

importants. Certains croient que la sécurité et l'atténuation des risques au Canada doivent être la priorité. D'autres sont d'avis qu'il y a une situation semblable en ce qui concerne le volume de chiens qui doivent trouver une maison ici au Canada.

Ce n'est pas un argument suffisant que de dire que nous avons un grand cœur et que nous voulons faire quelque chose pour aider. Il doit quand même y avoir des mesures de protection de la santé et de la sécurité. (Traduction)

Des animaux de compagnie sont restitués et les refuges sont pleins. Nous avons assez de choses à régler dans notre propre pays pour assumer les responsabilités d'autres pays. Peut-être qu'une fois que nous aurons réglé nos problèmes et que tout sera sous contrôle nous pourrions commencer à regarder ailleurs, mais pour l'instant nous avons beaucoup à faire. (Traduction)

Quelques participants suggèrent que le Canada pourrait aider d'autres pays à régler ces problèmes sans devoir apporter des chiens au Canada.

Je pense également que nous devrions soutenir d'autres pays avec leurs propres initiatives de sensibilisation lorsqu'ils n'ont pas la capacité et les ressources pour sensibiliser les gens et les garder au courant des développements (notamment par rapport aux risques) afin de prévenir tout problème en cours de route. (Traduction)

Nous pourrions envoyer de l'argent ou de la main-d'œuvre à un programme de stérilisation animale dans ces pays. Nous nous sentons mal pour eux, mais une partie du problème est le simple fait de naître. (Traduction)

Nous devrions faire de la sensibilisation internationale dans les pays qui n'ont pas la capacité de financer pleinement la sensibilisation à ces questions pour les aider à mieux les comprendre. (Traduction)

Entretiens approfondis

Lorsqu'on leur pose des questions sur ce qu'ils pensent des chiens provenant de l'extérieur du Canada, de nombreux participants des entretiens approfondis se disent très préoccupés par l'entrée au Canada de maladies qui ne sont pas endémiques au pays. Quelques-uns évoquent aussi des inquiétudes par rapport aux conditions de transport.

Le risque varie énormément en fonction de l'origine de l'animal. Chaque pays a des risques différents en matière de maladie et des exigences différentes en matière d'importation et d'exportation. (Vétérinaire – Traduction)

[...] Il faut tenir compte des maladies zoonotiques qui peuvent aussi avoir des répercussions sur les populations canadiennes de chiens, mais aussi sur l'agriculture et la santé globale des animaux. (Éleveur – Traduction)

Lorsqu'il s'agit d'importation, il y a des races qui ont des problèmes de santé parce qu'elles n'ont pas été correctement élevées. Ajoutez à cela des conditions de transport inhumaines, ce qui ajoute du stress et peut compromettre leur santé. (Vétérinaire – Traduction)

De nombreux participants suggèrent que la décision de sauver un chien d'un autre pays peut être basée sur des émotions, ce qui peut brouiller le jugement du consommateur. Quelques participants affirment appuyer l'importation de chiens dans le cadre de programmes de reproduction conçus pour améliorer les lignées, mais pas pour sauver des chiens, car beaucoup de chiens au Canada ont aussi besoin d'un foyer.

J'ai de la difficulté avec le concept d'acheter des chiens qui ne sont pas des races pures l'extérieur du pays. Je sais que le sauvetage d'un chien dans le besoin peut être une réaction instinctive, mais allez plutôt à la fourrière de votre région où il y a des centaines de chiens qui ont besoin d'une maison, d'amour et de soins. Ces chiens étrangers dont personne ne connaît les antécédents qui arrivent ici et qui ne peuvent pas être maîtrisés aboutissent au refuge local de toute façon, ce qui constitue un fardeau pour le système. (Éleveur – Traduction)

Toute personne qui a du bétail aura des animaux qui seront mis en quarantaine dans la grange et examinés afin de veiller à ce que toutes les mesures de biosûreté soient dûment respectées. Les propriétaires d'animaux de compagnie ne sont peut-être pas aussi bien informés sur les dangers potentiels de laisser un chien qu'ils ne connaissent pas tout à fait interagir avec les autres animaux de compagnie de votre quartier, de votre ville. (Éleveur – Traduction)

D'autre part, plusieurs participants reconnaissent que des chiens d'autres pays vivent dans des conditions médiocres, avec peu de perspectives sans l'aide de pays comme le Canada pour les sortir de leur misère.

C'est une épée à double tranchant. Il y a des chiens ici, au Canada. D'un autre côté, si nous ne faisons rien pour les chiens à l'étranger, ils n'ont aucun avenir. (Protection des animaux)

Ils peuvent être en très piteux état lorsqu'ils arrivent au Canada. Ils vivaient souvent dans la rue et étaient horriblement négligés. (Protection des animaux – Traduction)

Je ne peux pas croire qu'un organisme de sauvetage ou qu'un club canin de bonne réputation n'insisterait pas sur les contrôles de santé. Nous ne voulons certainement pas introduire la rage du chien dans la population, car elle est presque toujours mortelle. Mais en même temps, je plains les animaux qui ont besoin d'être sauvés, que ce soit dans un pays déchiré comme l'Ukraine ou dans des marchés aux viandes d'Asie. (Protection des animaux – Traduction)

Plusieurs participants donnent des exemples précis de situations dont ils ont personnellement été témoins concernant des chiens importés d'autres pays, y compris l'introduction de maladies étrangères et de parasites, et de cas de problèmes de comportement.

Il y a un organisme de sauvetage dans [région du Canada] qui ramène souvent des chiens d'outre-mer. Ces chiens ont systématiquement toujours des maladies étrangères. Nous n'avons pas été impressionnés de constater ce qui se passait, de voir que des tests qui n'avaient pas détecté des maladies ou d'autres choses, car il existait un risque d'infecter nos chiens et des humains. (Vétérinaire – Traduction)

Le problème des chiens de rue (adultes) n'est pas seulement la santé, mais aussi les comportements communs. Le propriétaire potentiel veut les sauver, mais ignore qu'il s'agit typiquement d'un chien terrifié qui n'est pas conditionné à vivre dans une maison ou avec une famille. Ils n'ont pas appris à interagir avec des gens et doivent maintenant devenir des chiens de maison. Parfois, ça fonctionne, mais l'acheteur doit se méfier parce qu'on ne sait jamais. (Vétérinaire – Traduction)

C. EXPÉRIENCES DE VOYAGES À L'EXTÉRIEUR DU PAYS (GROUPES DE DISCUSSION)

Très peu de participants ont de l'expérience lorsqu'il s'agit des exigences et des procédures à suivre pour faire entrer un chien au Canada. L'un d'eux a acheté un chiot d'un éleveur aux États-Unis. 2 participants ont voyagé avec leur chien aux États-Unis avant de revenir au Canada, et une personne a participé à des initiatives d'une organisation de sauvetage de lévriers, qui ramène habituellement des chiens des États-Unis. Dans chaque cas, aucun problème n'a été signalé et ils ont trouvé que les informations obtenues étaient simples et faciles à suivre.

Nous ramenions [les lévriers secourus] des États-Unis et nous devons suivre toutes les réglementations, et ça s'est très bien passé. Notre plus gros problème était que [...] les garde-frontières [...] voulaient la TPS sur les chiens que nous ramenions, mais nous leur avons expliqué que nous ne vendions pas les chiens. (Traduction)

Nous avons traversé les États-Unis avec des chiens par le passé. Vous présentez votre certificat de rage à la frontière et c'est tout ce dont vous avez besoin. L'objectif est de convaincre les garde-frontières qui ne vous croient pas (quand vous leur dites le bas prix que vous avez payé). (Traduction)

Un des participants possède de l'expérience en ce qui concerne l'entrée de chiens provenant des pays étrangers. Bien qu'il se fie à un organisme de sauvetage pour apporter physiquement chaque chien au Canada, il utilise la fonction de « compagnons de vol » pour se faire accompagner par les chiens lors du vol de retour au Canada.

Les chiens arrivent de l'étranger grâce à la fonction de « compagnon de vol », comme s'il s'agissait de bagages, et n'ont pas à prendre un vol de transport de marchandises. Vous fixez un rendez-vous à l'aéroport avec le représentant de l'organisme canadien pour récupérer votre chien. (Traduction)

D. UTILISATION DE L'ACIA POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LES EXIGENCES (GROUPES DE DISCUSSION)

Seuls quelques participants ont visité le site Web de l'ACIA pour rechercher de l'information sur les exigences relatives à l'importation de chiens au Canada. Chacun d'entre eux affirme avoir été en mesure d'obtenir les informations dont il avait besoin.

J'ai visité le site Web de l'ACIA pour obtenir tous mes renseignements. Je n'ai pas vu la nécessité de consulter une autre source d'information puisque l'ACIA constitue l'organisme à consulter pour ramener un chien au Canada. (Traduction)

J'ai vérifié les exigences sur le site Web de l'ACIA, puis je me suis rendu à l'organisme de sauvetage du Qatar pour demander s'ils pouvaient me donner des certificats prouvant certaines choses et ils ont accepté sans hésiter. Ils disent envoyer des chiens au Canada et affirment aussi avoir fait des recherches sur le site Web de l'ACIA pour s'assurer qu'ils étaient en mesure de respecter toutes les exigences. (Traduction)

En tant que personne impliquée dans le sauvetage de chiens des États-Unis, j'ai dû visiter le site à plusieurs reprises. Il est très simple et lorsque vous l'avez consulté une fois, vous savez tout ce que vous devez savoir. (Traduction)

E. RAGE DU CHIEN

Groupes de discussion

Connaissance

Seuls quelques participants ont récemment entendu parler de la rage et seulement 1 ou 2 ont entendu parler du variant canin du virus de la rage. Ces participants s'inquiètent des cas de rage chez les humains, car il n'y a pas de remède et la maladie est très transmissible entre les animaux sauvages et domestiques.

Je viens d'avoir une conversation avec un collègue au sujet de la rage. Il n'y a pas de remède. (Traduction)

Je sais que des gens du monde entier en meurent encore tous les ans, mais je ne sais pas dans quels pays ils vivent. (Traduction)

La seule chose que je me rappelle est qu'il y a un cas d'un humain aux États-Unis qui l'a attrapée et qui n'a pas été traité. (Traduction)

La rage est toujours présente aux États-Unis et elle est très contagieuse entre les animaux sauvages et les animaux de compagnie. Il existe un programme rigoureux de vaccination des animaux de compagnie et des animaux de ferme. (Traduction)

Plusieurs rappellent les efforts déployés par le gouvernement fédéral ou provincial pour disperser des paquets de vaccination orale contre la rage dans la nature afin de contrôler la propagation de la maladie.

J'ai entendu parler d'avions qui lardent des granules de nourriture contenant le vaccin contre la rage dans la nature dans le but de contrôler la propagation de la maladie. (Traduction)

Aussi, j'ai récemment entendu parler de paquets de vaccination orale abandonnés dans une forêt de <province> pour lutter contre la rage. (Traduction)

Quelques participants estiment que la rage est très rare ou qu'elle n'existe pas au Canada et qu'elle n'est donc pas préoccupante, ou que d'autres maladies sont plus préoccupantes.

J'ai été mordu par un animal il y a quelques mois, je suis allé à l'hôpital et j'ai été traité avec des antibiotiques. J'ai posé des questions sur l'exposition à la rage et le médecin m'a dit que c'était si rare qu'il n'y avait pas de raison de me vacciner contre la rage. Ainsi, bien que la rage soit une maladie terrifiante, je n'ai pas très peur dans cette partie du monde. (Traduction)

Nous avons un problème beaucoup plus grave avec les tiques qu'avec la rage au Canada. Nous voyons constamment des animaux sauvages (coyotes, renards, cerfs) autour de notre propriété de 40 hectares, mais ils ne s'approchent jamais quand le chien est dans les environs, alors je ne m'en fais pas trop à ce sujet. (Traduction)

Mesure d'interdiction récente du gouvernement concernant la rage du chien

Seuls quelques participants croient avoir entendu parler de la mesure récente visant à empêcher la rage canine d'entrer au Canada et disent en savoir un peu sur cette mesure, affirmant notamment que des chiens ont été retenus à la frontière ou qu'ils n'ont pu entrer dans certains pays, bien qu'ils ne connaissent pas toujours tous les détails ou qu'ils ne rapportent pas le contenu avec exactitude.

C'est dans ces cas que des chiens ne peuvent franchir la frontière. Ils ont mis un terme à toute importation de chiens de pays étrangers pour essayer d'empêcher la rage d'entrer au Canada. (Traduction)

J'ai entendu parler de chiens de certains pays qui étaient interdits de territoire et cela a soulevé un certain tollé. (Traduction)

Perceptions concernant la nouvelle mesure

De nombreux participants des groupes de discussion déclarent être tout à fait favorables à la récente décision d'interdire les chiens commerciaux en provenance de pays à haut risque pour la rage du chien. Cette situation est le résultat de préoccupations liées à l'introduction et à la propagation de la maladie au Canada.

Je pense que cela protège les éleveurs et les autres personnes travaillant dans l'industrie des animaux de compagnie contre une exposition potentielle aux maladies. (Traduction)

Je suis en faveur de cette décision, surtout si nous ne connaissons pas la période d'incubation de la maladie. Il est important de mettre en place des mesures strictes si tel est le cas. (Traduction)

Dès qu'il y a un risque, nous devons immédiatement fermer la porte. Ce n'est pas essentiel, et si ça ne répond pas à un besoin, je ne vois pas l'intérêt d'accueillir plus d'animaux [provenant de l'extérieur du pays]. (Traduction)

Si vous pouvez retarder l'entrée de la maladie au pays de quelques années jusqu'à ce qu'il y ait un vaccin pour la rage du chien qui est facilement disponible et qui fait partie des soins courants pour les chiens, alors gardons-la loin de chez nous. (Traduction)

Certains participants disent appuyer les mesures, mais leur réponse suggère qu'ils préfèrent possiblement une solution de rechange à une interdiction pure et simple. Ces participants sont favorables à une quarantaine semblable à celle mise en place dans d'autres pays ou à une autorisation d'entrée après avoir satisfait à des exigences particulières, bien que d'autres estiment qu'une longue quarantaine n'est pas une solution humaine pour des chiens.

Tout chien qui entre au Canada doit être mis en quarantaine pendant un certain temps. Cela est en vigueur en Australie (6 semaines), mais je ne sais pas si nous avons quelque chose comme ça au Canada. Nous devons être prudents parce qu'on ne sait pas le genre de maladies que nous pourrions apporter au pays, lesquelles pourraient être transmissibles et doivent être contrôlées. (Traduction)

Je pense que les règlements concernant l'entrée de chiens de compagnie au Canada devraient être relativement stricts, mais ils devraient être autorisés. (Traduction)

Peut-être qu'ils pourraient commencer par un test de dépistage avant d'autoriser l'entrée d'un chien au pays pour savoir si au moins 6 mois se sont écoulés depuis qu'il a été vacciné. (Traduction)

Certains participants soutiennent les mesures, bien qu'ils préféreraient qu'elles s'appliquent à tous les pays, et non aux pays à haut risque seulement, car le niveau de risque peut être variable au fil du temps. Comme quelques participants le disent, il peut encore y avoir un certain risque de rage chez les chiens provenant de pays à faible risque. D'autres remettent en question l'exonération de l'interdiction des chiens de compagnie, car ils estiment qu'il existe toujours un élément de risque.

Ce n'est que parce qu'un chien vient d'un pays à faible risque que cela veut dire qu'il n'y a aucun risque. Peut-être qu'il y a du laxisme par rapport au fait de laisser entrer des chiens en provenance de pays à haut risque, alors vous ne savez pas vraiment. Soit vous le faites, soit vous ne le faites pas, mais les demi-mesures n'ont pas leur place. Ce n'est pas suffisant. (Traduction)

Je me demande aussi pourquoi seuls les chiens commerciaux sont interdits. Pourquoi pas les animaux de compagnie aussi? Il pourrait finir par y avoir de la confusion entre un chien de compagnie et un chien commercial. (Traduction)

S'ils interdisent l'entrée d'animaux, ils doivent le faire correctement. La mesure devrait s'appliquer à tous les chiens, pas seulement aux chiens commerciaux. Et elle devrait s'appliquer à tous les pays, pas seulement aux pays à haut risque. (Traduction)

En ce qui concerne l'ampleur des mesures visant l'inclusion des chiens de compagnie, certains participants ne sont pas d'accord, considérant que le risque est beaucoup plus faible avec les animaux de compagnie, car il est plus probable qu'il y ait un historique complet de la

vaccination et des examens de santé, ainsi qu'une plus faible probabilité de contact étroit avec un grand nombre de chiens dans le pays étranger.

Je n'appliquerais pas cette mesure aux animaux de compagnie. C'est une question d'évaluation des risques. Dans quelle mesure est-il probable qu'au cours d'un voyage un chien canadien soit exposé à la rage canine, alors que les chiens commerciaux ont été élevés dans des quartiers où la maladie est plus près, raison pour laquelle les chances d'une éclosion sont beaucoup plus élevées. (Traduction)

Si vous partez en vacances avec votre chien, alors la mesure ne devrait pas s'appliquer, mais si vous achetez un chien dans un pays étranger, alors il devrait effectivement être mis en quarantaine. (Traduction)

Quelques participants affirment reconnaître la nécessité de mesures pour tester les chiens et pour réduire le risque de faire entrer la maladie. Cependant, ils ne considèrent pas une interdiction comme l'approche appropriée à prendre.

Il doit y avoir des protections, mais il y a des moyens autres qu'une stricte interdiction. Je ne vois rien de mal à ce que les autorités nationales imposent aux gens qui souhaitent apporter un chien adopté à l'étranger de suivre des procédures de santé, comme une quarantaine, pour s'assurer que ces animaux sont sûrs avant de les libérer dans la population canadienne de chiens. (Traduction)

Je pense que les restrictions devraient se faire au cas par cas, en fonction de l'origine du chien plutôt que de la mise en œuvre d'une solution universelle. (Traduction)

Plusieurs participants soulignent la nécessité d'efforts pour informer le public, en particulier les propriétaires de chiens et les futurs propriétaires de chiens, sur des questions et des préoccupations relatives aux risques sanitaires qui vont de pair avec l'entrée d'un chien au pays.

Vous avez besoin d'une campagne d'éducation pour dire au public que la rage est un problème ou est en train de devenir un problème plus important ici. Vous avez besoin de sensibiliser le public. (Traduction)

Quelques-uns affirment aussi avoir de nombreuses questions sur la façon dont les mesures sont mises en œuvre, surveillées et évaluées au fil du temps. Ces participants soulignent le besoin pour l'ACIA de communiquer avec le public au sujet des mesures en place, suggérant que toute personne qui souhaite obtenir des détails peut trouver de l'information sur le site Web.

Qu'est-ce qui a causé cette explosion de cas de rage dans d'autres pays? Comment analysons-nous cela? Quels pays sont sur la liste et lesquels ne le sont pas? À quoi ressemble le test qui est associé à cette mesure? Qui prend les décisions? Y a-t-il suffisamment de soutien à la frontière pour mettre cette mesure en œuvre? (Traduction)

Il faut aussi que la mise en œuvre ait du sens. Par exemple, comment les décisions sont prises concernant les pays qui doivent être ajoutés ou retirés de la liste pour qu'il n'y ait pas de répercussions négatives involontaires? Il faut procéder régulièrement à des évaluations pour s'assurer que les mesures n'entraînent pas de répercussions non voulues. (Traduction)

Entretiens approfondis

La plupart des participants des entretiens approfondis estiment que les éleveurs et les organismes de protection et de sauvetage d'animaux sont plus susceptibles de prendre en considération le risque de maladies animales que les propriétaires de chiens individuels. Une opération de reproduction, par exemple, serait sensible à un risque de propagation de la maladie à leurs autres animaux et, en général, les éleveurs travailleraient pour s'assurer que la santé de leurs animaux a une influence sur leur réputation et sur leurs affaires. Ces participants estiment que les propriétaires de chiens sont moins conscients des risques de maladie ou se fient aux éleveurs, aux organismes de sauvetage ou aux refuges pour animaux lorsqu'il est question de prendre des mesures visant à prévenir la maladie avant le transfert de la propriété aux acheteurs. Quelques participants font allusion à la décision émotionnelle que prennent les gens lorsqu'ils cherchent à ramener un animal de compagnie au Canada, ce qui peut brouiller leur jugement et l'emporter sur tout examen des antécédents de santé ou des risques de maladie.

Les éleveurs prennent différents facteurs en considération. Je pense qu'ils sont certifiés et qu'ils savent ce qu'ils font. De plus, s'ils amènent un chien dans le pays, ils n'ont pas vraiment le choix. Ils doivent se conformer à la réglementation [ou se voir refuser l'entrée]. Un éleveur est plus conscient des problèmes que le propriétaire moyen d'un animal de compagnie. (Éleveur – Traduction)

Il ne fait aucun doute que toute personne de bonne réputation qui importe des animaux de compagnie au Canada tiendrait compte du risque de maladie. Elle n'aurait pas une entreprise s'il était su qu'elle fait entrer des animaux avec des problèmes de santé néfastes pour d'autres animaux ou personnes. (Protection des animaux – Traduction)

Je ne crois pas que les gens se soucient de cela. Ils veulent juste aider en donnant une maison à un chien. (Protection des animaux – Traduction)

Bien que tous les vétérinaires interrogés connaissent le variant canin du virus de la rage, ou la rage du chien, seuls quelques autres participants des entretiens approfondis le connaissent. Un

vétérinaire déclare qu'il y a eu 2 cas de rage canine à sa clinique au cours de la dernière année, dont, selon lui, un cas provenait de l'extérieur du Canada. Un éleveur affirme qu'un cas récent de rage chez les chauves-souris dans sa collectivité a suscité des inquiétudes quant à la transmission de la maladie à des animaux de compagnie.

Nous avons été témoins de 2 cas de rage du chien au cours de la dernière année. Cela en soi est inquiétant. L'un des chiens venait de l'extérieur du Canada. Ils ne se rendent pas compte que la rage est mortelle et que des gens meurent tous les jours partout au monde. (Vétérinaire – Traduction)

Je n'ai pas entendu parler d'un variant... J'ai entendu parler de la rage canine, mais il n'y a presque pas de cas ici. La rage est une maladie rare de nos jours à cause de l'inoculation. (Protection des animaux – Traduction)

La plupart des participants des entretiens approfondis sont au courant de la mesure adoptée en septembre 2022 qui vise à interdire l'importation de chiens commerciaux au Canada en provenance de pays à haut risque pour la rage du chien. Certains de ces participants sont favorables aux mesures, citant comme raisons la contribution à la prévention de l'entrée de la rage du chien au pays. Toutefois, d'autres participants sont d'avis que cette mesure n'est pas nécessaire tant que des certificats de santé ou des dossiers de vaccination sont disponibles.

J'appuie cette mesure. Ils essaient d'empêcher des maladies d'entrer au Canada, en particulier celles que nous n'avons pas ou qui sont très peu présentes ici. (Vétérinaire – Traduction)

Je pense que c'est justifié. Mais y a-t-il une échappatoire [...] qui pourrait encore entraîner des risques? (Éleveur – Traduction)

Je ne vois pas la raison à cela. Des chiens entrent au Canada depuis des années. Alors, pourquoi agir maintenant? D'où sort cette mesure? Y a-t-il eu une forte augmentation de la rage canine ailleurs et le Canada y réagit? (Éleveur – Traduction)

Je ne pense pas que nous voulions une interdiction complète. Il y a beaucoup d'avantages, en particulier en ce qui concerne les programmes d'élevage et de maintien de certaines races, et l'établissement d'éleveurs locaux plutôt que le recours constant à d'autres pays. Il suffit de prendre des mesures d'une manière qui aborde certains risques d'importation de maladies, qui pourraient autrement être importées au Canada, mais qui ne sont actuellement pas ici. (Vétérinaire – Traduction)

Quelques participants sont d'avis que la mesure n'a pas été mise en œuvre en consultation avec l'industrie et qu'il aurait été avantageux de mener des consultations lors de son élaboration.

Un problème que j'ai constaté lors de la lecture des mesures de l'ACIA est qu'elle n'a pas beaucoup consulté l'industrie avant de les élaborer, ce qui est un problème courant avec l'instauration de programmes du gouvernement. Je ne sais pas pourquoi on omet de consulter les gens qui sont directement impliqués et qui connaissent le sujet. (Protection des animaux – Traduction)

Certains des participants des entretiens approfondis estiment qu'il est inefficace d'appliquer la mesure uniquement aux chiens commerciaux lorsque d'autres chiens de compagnie, ou chiens présentés faussement comme des chiens de compagnie, peuvent finir par entrer au pays avec la rage. D'autre part, quelques personnes croient que si un animal de compagnie est élevé au Canada, qu'il est complètement vacciné et qu'il voyage avec son maître dans un autre pays pour une courte période, ce chien devrait être exempt de la mesure. Plusieurs participants déclarent qu'ils seraient à l'aise avec le fait que des chiens de compagnie en provenance d'un pays à haut risque entrent au pays tant qu'il y a des documents prouvant la vaccination et les antécédents médicaux. D'autres croient que la période de la possession de l'animal et le temps écoulé depuis sa vaccination devraient être supérieurs à la période maximale d'incubation de la rage.

J'aurais besoin d'en savoir un peu plus. La définition de chien commercial est un peu suspecte, en particulier celle de chien de concours, qui est un animal de compagnie. (Protection des animaux – Traduction)

Il n'est pas réaliste d'interdire les animaux de compagnie si des gens les amènent avec eux en voyage. Toutefois, il devrait être obligatoire de montrer un certificat de vaccination et de prouver la durée de possession de l'animal. En fait, il ne faut pas non plus que ça devienne trop complexe. Nous ne pouvons pas dire aux gens qu'ils ne peuvent pas apporter leurs animaux de compagnie. Toutefois, quand il s'agit d'animaux de compagnie provenant de pays à haut risque, il devrait y avoir des exigences supplémentaires concernant la présentation de documents. (Vétérinaire – Traduction)

Vous devriez être autorisé à apporter le chien si vous avez tous les papiers et protocoles en place pour assurer sa bonne santé. (Protection des animaux – Traduction)

Certains participants des entretiens approfondis appuient la mise en place d'une quarantaine pour les animaux de compagnie arrivant au Canada, en particulier pour ceux en provenance de pays à haut risque pour la rage du chien. Cela pourrait permettre à des animaux de compagnie d'entrer en toute sécurité au pays dans des situations qu'ont mentionnées quelques participants concernant des antécédents de santé moins connus. Ces participants ne croient pas que des fonds publics devraient être utilisés pour couvrir les coûts d'une quarantaine, mais qu'il devrait plutôt s'agir d'une dépense de l'éleveur, de l'organisation de sauvetage ou du propriétaire à prendre en compte lorsqu'ils font venir des chiens en provenance d'autres pays.

En revanche, c'est coûteux, et nous ne parlons même pas de l'endroit où ils seront mis en quarantaine. Si ces organisations de sauvetage apportent de grandes quantités de chiens, alors le prix est élevé et vous avez besoin de grandes installations. (Éleveur – Traduction)

Ce n'est pas toujours juste de dire que le gouvernement devrait payer et je reconnais que certaines personnes s'opposent à ce que des fonds publics servent à cela. Il faudrait examiner les coûts-avantages. Peut-être que peu de personnes verraient des avantages, surtout à la lumière de la quantité de chiens qui ont besoin d'une maison ici. (Protection des animaux – Traduction)

Quelques participants des entretiens approfondis déclarent être plus préoccupés par d'autres maladies plus répandues que la rage du chien, comme la toux de chenil ou le parvovirus. Notamment, les 4 vétérinaires interrogés suggèrent que d'autres maladies infectieuses doivent être prises en compte (hormis la rage) et que des tests plus rigoureux doivent être effectués⁵.

L'été passé, nous avons eu dans [région] un problème assez grave avec une souche différente du parvovirus. On soupçonnait qu'un chien d'une organisation de sauvetage l'avait fait entrer au pays. Beaucoup de chiens ne réagissent pas aux traitements habituels. L'année précédente, il y a eu un problème de toux de chenil qui ne répondait pas aux traitements habituels. On soupçonnait aussi qu'un chien de sauvetage l'avait provoqué. (Éleveur – Traduction)

Je ne comprends pas pourquoi l'ACIA met l'accent sur la rage alors qu'il y a des maladies plus importantes à craindre, comme la brucellose ou la tuberculose, car ces 2 maladies ont une incidence considérable sur le bétail canadien. Aussi, il n'y a pas de brucellose au Canada en ce moment et ils ne font pas de tests pour s'assurer que les chiens n'ont pas l'une ou l'autre de ces maladies. (Éleveur – Traduction)

Idéalement, les tests de dépistage de maladies infectieuses seraient plus stricts pour faire entrer des animaux. Peut-être 2 tests négatifs pour la *Dirofilaria immitis* à un mois d'intervalle ou un test plus détaillé et pas seulement un test instantané. Évidemment, ça dépend de la maladie. Il en va de même pour les parasites : il faut plus de tests. (Vétérinaire – Traduction)

Il devrait y avoir des certifications sanitaires que les vétérinaires du côté de l'exportation devraient signer pour attester de la santé de l'animal, puis l'importateur devrait faire signer ces documents en règle pour que l'animal soit accepté, avec l'ajout d'exigences d'examen de suivi dans les 30 jours suivant l'entrée. Il devrait y avoir à la fois une certaine responsabilité et le besoin de travailler ensemble. (Vétérinaire – Traduction)

Toutes sortes de maladies et de problèmes sont importés qui mettent nos autres animaux de compagnie en danger. Les maladies infectieuses sont préoccupantes, y compris les maladies de différentes régions du monde qui ne sont pas ici au Canada, comme la leishmaniose. D'autres maladies ont été importées, comme les tiques, qui ne sont pas endémiques au Canada.

⁵ Il est à noter que bien qu'il soit important que les propriétaires d'animaux domestiques connaissent ces maladies, cela ne relève pas de l'ACIA.

Récemment, en Ontario, il y a eu une petite éclosion d'influenza canine, qui a été contrôlée et qui ne s'est pas trop propagée. Cependant, il est de la responsabilité des médecins généralistes d'examiner ces choses et de les reconnaître avant que commence quelque chose de très contagieux, ce qui constituerait un problème énorme. Les parasites des chiens de rue dans les pays du sud sont un autre gros problème, de nombreux chiens ayant obtenu à leur arrivée des tests négatifs pour la *Dirofilaria immitis*, mais ayant obtenu un résultat positif un mois plus tard. Autant que je sache, nous ne testons pas ces choses-là et il n'y a pas eu de cas de rage importés en [province]. Dans d'autres pays, comme les États-Unis [je crois], ils doivent se soumettre à des tests et avoir des certifications détaillées avant d'entrer au pays. Il existe un ensemble de réglementations beaucoup plus strictes pour l'importation de chiens, même pour les animaux de compagnie qui sont en visite au Canada. (Vétérinaire – Traduction)

Certains participants des entretiens approfondis croient que le gouvernement fédéral, en consultation avec l'industrie, a un rôle à jouer dans la promotion de la santé et de la sécurité des chiens importés, ainsi que dans la prévention de l'introduction et de la propagation de maladies au Canada. L'ACIA a établi les exigences relatives à l'entrée d'animaux au Canada et peut également constituer une source unique de formation, d'outils et de renseignements pour les vétérinaires, les éleveurs, les organisations de sauvetage et les propriétaires d'animaux de compagnie. Ces participants font remarquer qu'il n'y a pas d'association ou d'organisation privée unique qui peut assumer ce rôle de leadership au Canada. Quelques-uns, cependant, estiment que les éleveurs et les organisations de sauvetage peuvent jouer un rôle plus important dans l'éducation de l'industrie et des propriétaires de chiens, et orienter les gens par rapport aux endroits où ils peuvent trouver plus de sources d'information et de facteurs à prendre en compte lorsqu'ils ramènent un animal au Canada.

L'industrie pourrait avoir un rôle à jouer, mais il y a beaucoup d'éleveurs et d'organisations de sauvetage, alors qu'il n'y a pas d'organisation centralisée à qui s'adresser. L'ACIA pourrait toutefois jouer un rôle dans l'éducation. Elle pourrait promouvoir la compréhension de ce qu'il faut rechercher lors de l'adoption d'un chien à l'étranger. Elle pourrait peut-être promouvoir la diffusion d'information sur ses exigences. (Vétérinaire – Traduction)

S'il y avait une source centralisée approuvée et exhaustive, mais facile et rapide à utiliser comme référence, cela serait utile. Si vous voulez que les médecins généralistes s'impliquent d'une certaine manière dans les tests ou dans la diffusion d'information, les étapes doivent être très claires (tests de *Dirofilaria immitis*, épidémie de quoi que ce soit). Nous avons besoin d'un site Web du gouvernement convivial pour trouver l'information dont nous avons besoin, dans un endroit logique et dans un ordre logique avec des renseignements cohérents qui sont faciles à trouver et à utiliser. (Vétérinaire – Traduction)

Points de vue sur des problèmes actuels (entretiens approfondis)

Les participants des entretiens approfondis étaient informés qu'il y a actuellement dans le monde entier des problèmes avec le déplacement illégal (ou le commerce illégal) de chiens grâce à l'utilisation de documents frauduleux. La plupart de ces participants estiment que, bien qu'il s'agisse d'un problème, il est très difficile d'atténuer les risques associés à cette pratique. Ils croient qu'il est ardu d'établir la validité de documents dans différentes langues et dans divers formats. Certains des participants expriment leur frustration quant au fait que des personnes tentent toujours de faire des manœuvres frauduleuses pour importer des animaux au Canada. Les suggestions pour atténuer ces risques comprennent la création de documents normalisés requis à l'entrée au Canada et l'obligation de micropucer tous les chiens entrant au pays afin de confirmer l'identité, avec le même numéro sur tous les documents.

C'est un vrai problème. En fait, j'ai vu des documents de vaccination de chiens qui ne correspondaient manifestement pas au chien en question (pas le même âge, la puce électronique ne correspondait pas à la description, etc.), et j'ai vu une falsification de signature du nom de quelqu'un d'autre. (Vétérinaire – Traduction)

Je ne sais pas à quel point il est facile de reconnaître ces choses dans une grande variété de langues. À moins que vous soyez inscrit auprès du gouvernement dans un répertoire central, je ne sais pas comment vous pouvez contrôler cela. Vous mettez en place les garanties que vous pouvez et vous espérez que c'est suffisant. (Vétérinaire – Traduction)

Les documents frauduleux sont un véritable sac de nœuds. Les documents sont aussi bons que le papier sur lequel ils sont écrits parce que vous pouvez prendre n'importe quel document et faire signer les personnes appropriées, et ce document vient avec un chien qui n'est pas le chien pour lequel le document a été rédigé. À moins qu'il y ait un numéro de puce et que ce numéro soit comparé à celui de la puce du chien, vous ne pouvez pas savoir. (Éleveur – Traduction)

Les participants des entretiens approfondis étaient également informés que le gouvernement ne peut empêcher les importateurs de se présenter aux frontières du Canada avec un animal, car ils peuvent toujours tenter de faire entrer un animal non conforme à la frontière ou à un point d'entrée. La plupart des participants des entretiens approfondis estiment que les personnes qui tentent de faire entrer des animaux non conformes devraient se voir refuser l'entrée au Canada, plusieurs d'entre eux étant également favorables à une interdiction de territoire au Canada ainsi qu'à une amende importante comme moyens de dissuasion. Quelques-uns déclarent qu'une surveillance accrue et une réputation de pays qui applique rigoureusement la loi aux frontières serviraient de dissuasion contre des tentatives d'importation d'animaux non conformes. Quelques-uns se préoccupent de ce qui arriverait aux animaux si des personnes se voyaient refuser l'entrée au pays, notant des implications

potentielles de traitement inhumain des chiens ne pouvant accéder au pays, et la nécessité de mettre en quarantaine les chiens acceptés.

C'est une situation délicate parce qu'il s'agit alors d'une question de bien-être animal. Si on les découvre et qu'on refuse l'entrée au pays, qu'arrive-t-il aux animaux? Il est peut-être préférable d'être très strict et d'avoir la réputation d'être rigoureux en matière d'inspection pour dissuader les importateurs de tenter leur chance. (Vétérinaire – Traduction)

Cela devrait être la même chose que dans les cas où quelqu'un apporte une substance ou un produit interdit. L'identité du fautif doit être enregistrée, l'entrée au pays doit lui être refusée, les animaux doivent être renvoyés et il doit éventuellement être condamné à payer une amende. (Éleveur – Traduction)

S'ils ne sont pas conformes et s'ils essaient de s'en sortir d'une quelconque manière, ces gens devraient être interdits de territoire au Canada à l'avenir. Il pourrait aussi y avoir des amendes. Il doit y avoir des ramifications juridiques si vous enfreignez la loi. Ça ne devrait pas être différent de l'introduction d'un autre type de produit de contrebande au pays. (Protection des animaux – Traduction)

Enfin, les participants des entretiens approfondis étaient interrogés sur les organisations qui déclarent être des importateurs « responsables, fiables et légitimes ». Bon nombre de ces organisations affirment fonctionner dans le respect de directives strictes et présenter un risque moindre lors de l'importation de chiens commerciaux de l'étranger. Cependant, il n'y a actuellement aucun organe de réglementation qui est en mesure de superviser ou de vérifier ces déclarations. La plupart des participants des entretiens approfondis croient qu'une méthode d'identification des importateurs réputés serait une approche utile, car cela éviterait la nécessité d'une interdiction complète et permettrait à certains chiens d'entrer au pays, même en provenance de pays à haut risque.

Peut-être que les éleveurs enregistrés devraient faire l'objet d'un examen plus rigoureux pour pouvoir importer des animaux dans le cadre de programmes de reproduction. Ceux-ci devraient prendre en considération le risque de maladies ainsi que le traitement humain des animaux pour pouvoir importer des chiens. (Vétérinaire – Traduction)

En ce qui concerne les rôles de l'industrie, 2 éleveurs suggèrent que les organisations canadiennes qui agissent actuellement comme registres de chiens pourraient participer à l'accréditation puisque ce système est déjà en place pour l'enregistrement des éleveurs, bien que leur capacité soit souvent limitée. Quelques participants croient aussi que des organismes de protection des animaux du Canada pourraient jouer un rôle dans la désignation d'organismes de sauvetage réputés. Un participant suggère que les organisations qui acquièrent une bonne réputation pourraient aussi participer aux efforts d'éducation des

consommateurs sur les risques et les éléments à prendre en compte, et sur la recherche du statut « de bonne réputation ».

Théoriquement, ils devraient passer par leur registre, comme le Canadian Kennel Club (CKC) ou une association d'éleveurs de bétail, pour enregistrer des animaux. Ils ont déjà mis en place des protocoles et méthodes établis pour le suivi des documents, etc. (Éleveur – Traduction)

Du côté des organismes de sauvetage, peut-être que les organismes de protection des animaux pourraient jouer un rôle dans la réglementation des organisations internationales de sauvetage lorsqu'elles entrent en fonction. Ils ont tout intérêt à s'assurer que les chiens qui arrivent n'ont pas de maladie et sont moins susceptibles de se retrouver dans leurs refuges. (Vétérinaire – Traduction)

Certains participants des entretiens approfondis soulignent la nécessité de suivre des protocoles de santé rigoureux (certificats de vaccination officiellement enregistrés, normes élevées en matière de tests, conditions de transport et de logement saines et humaines). Toute organisation bénéficiant de droits différents devrait être tenue de prouver qu'elle respecte ces normes, notamment lors d'une inspection initiale et d'examens ou audits périodiques.

Un certain type d'accréditation, que vous obtenez une fois que vous avez démontré que vous suivez les protocoles de santé, serait une bonne chose. Les examens pourraient se faire dans le cadre d'un type de vérification annuelle où un renouvellement est requis pour conserver le statut. (Vétérinaire – Traduction)

1 ou 2 participants suggèrent que des frais d'utilisation devraient être payés par les organisations puisqu'elles sont les bénéficiaires du statut qui leur permettrait d'importer des chiens en provenance de pays à haut risque. Un participant déclare également que ce statut de bonne réputation obtenu pourrait potentiellement améliorer l'efficacité de l'importation de chiens.

Si les organisations de protection et de sauvetage d'animaux veulent importer des chiens en provenance de pays à haut risque, ils devraient payer. Ce n'est pas différent des groupes d'associations professionnelles qui souhaitent l'autoréglementation. Pour ce faire, ils doivent prouver qu'ils vont mettre en place des mesures pour s'assurer que leurs membres respectent les normes. Ils paient le coût de l'établissement et du respect des normes, y compris la formation et les inspections. (Protection des animaux – Traduction)

F. COMMENTAIRES SUR LE MATÉRIEL PUBLICITAIRE (GROUPES DE DISCUSSION)

Une compilation de 5 annonces utilisées dans d'anciennes campagnes internationales d'adoption de chiens était ensuite présentée aux participants des groupes de discussion et ils devaient ensuite formuler des commentaires sur la clarté du message, sur la mesure dans laquelle les annonces attirent l'attention, sur la pertinence des images utilisées, et sur des éléments précis qui, selon eux, devaient être revus ou améliorés. Puis, ils devaient indiquer leur annonce préférée.

Clarté du message

Dans l'ensemble, les participants estiment que les objectifs des annonces sont clairs, bien qu'il y ait des critiques mitigées sur la clarté de la présentation des messages. Certains participants sont d'avis que les annonces sont claires en ce qui a trait à la transmission du message sur les risques et sur le besoin d'être informé lors de l'entrée au Canada avec des chiens d'autres pays, tandis que d'autres croient que les messages ne sont pas assez forts et précis. Par exemple, la légende « Une image ne vaut pas toujours mille mots » est considérée comme trop générique et trop vague (par exemple, comme elle est utilisée dans l'une des annonces), mais vue comme un bon message pour définir le contexte des messages supplémentaires présentés dans d'autres annonces.

Je mélangerais toutes les annonces, mais j'ajouterais « Une image ne vaut pas toujours mille mots », la donnée précisant que la rage tue 59 000 personnes tous les ans, ainsi que des questions. (Traduction)

Quelques personnes affirment aussi que les questions présentées dans une annonce doivent être plus précises. Par exemple, la référence à la « maladie » est vue comme peu précise. Il serait mieux de remplacer ce terme par « la rage ».

Le texte de la publicité doit mieux diriger l'auditeur. Par exemple, il pourrait demander « Savez-vous d'où vient votre chien? » afin de présenter le scénario ou le contexte pour lequel les questions sont posées. (Traduction)

Les messages doivent montrer des risques graves pour attirer l'attention et vous faire comprendre que votre adorable chien pourrait être la cause d'une épidémie majeure et grave. (Traduction)

Certains croient qu'il manque un appel à l'action ou que celui-ci n'est pas clairement énoncé dans les annonces. En fin de compte, si le but des annonces est de demander aux gens de rechercher plus d'information, cela devrait être mis davantage en évidence. Certains croient que l'appel à l'action devrait être plus clairement énoncé et plus directement lié au message clé.

L'annonce sur le fait que la rage tue 59 000 personnes tous les ans est celle qui attire le plus mon attention, mais si je n'ai pas d'appel à l'action qui m'incite à visiter un site Web pour obtenir plus d'informations, alors je ne sais pas vraiment qu'elle est sa raison d'être.

(Traduction)

Déplacez le message sur l'adoption responsable vers le haut, sous la légende, pour le mettre en contexte et pour raconter une histoire. (Traduction)

Les annonces doivent comporter un lien vers le site à visiter pour obtenir plus d'information. J'ai la conviction que les gens ont besoin de sources d'information comme celle-ci pour obtenir toutes les informations requises, comme les endroits où ils peuvent d'autres liens vers des ressources aussi bonnes. En fait, la légende doit dire quelque chose comme : « Visitez le... pour obtenir de plus amples informations ». (Traduction)

Capacité d'attirer l'attention et utilisation des images

De nombreux participants disent également que les annonces n'attirent pas l'attention en partie parce que certains messages ne sont pas assez clairs ou précis. Pour certains, l'annonce attirerait davantage l'attention si elle partageait plus de détails ou était plus précise. Pour d'autres, l'utilisation d'images plus fortes serait nécessaire.

Ces annonces ne sont pas percutantes. Vous pouvez les parcourir rapidement sans qu'elles vous interpellent. (Traduction)

Si je les voyais à l'aéroport, elles n'attireraient pas mon attention. Il faut plus de contexte. Il faudrait quelque chose de choquant pour attirer mon attention. (Traduction)

Les opinions varient considérablement en ce qui a trait à la meilleure approche pour les images présentées dans les annonces. Certaines personnes croient qu'il est plus approprié de recourir à des chiens en bonne santé pour attirer l'attention. Pour d'autres, cependant, les chiens des images doivent avoir l'air plus malades ou permettre l'établissement d'un lien plus clair avec la rage, comme l'image d'un chien en colère. Une personne suggère que l'image d'un chien qu'un vétérinaire examine soulèverait des préoccupations au sujet de la santé du chien et de la possibilité qu'il ait une maladie.

Pour attirer l'attention rapidement, il serait préférable d'utiliser une image d'un chien qui montre les dents, qui suggère un animal en colère ou hors de contrôle. (Traduction)

Je pense que les photos sont trop mignonnes. S'ils veulent vraiment que les gens réagissent, ils devraient utiliser des images plus négatives pour susciter une réaction et attirer l'attention sur de possibles conséquences.

Suggestions d'amélioration

Bien que de nombreux participants affirment aimer l'approche de « la rage tue 59 000 personnes par année » pour mettre en évidence la gravité de la maladie, certains croient que ce discours est alarmiste et qu'une approche plus utile ou constructive servirait mieux la cause. Plusieurs d'entre eux croient que la légende doit ajouter « partout au monde » afin de transmettre cette statistique de façon précise. Une personne suggère que le fait qu'il n'y ait pas de remède devrait être ajouté à la légende pour expliquer pourquoi tant de personnes meurent de la rage tous les ans.

L'annonce doit préciser l'endroit. Puisque la mention se trouve juste au-dessus du logo du gouvernement du Canada, ça vous donne l'impression que c'est seulement au Canada. (Traduction)

Ils essaient de faire peur et ne fournissent pas d'informations utiles sur l'endroit et le pourquoi. (Traduction)

L'annonce qui dit qu'environ 59 000 personnes meurent de la rage est plus frappante selon moi, mais ils devraient se concentrer davantage sur le fait que si quelqu'un est mordu par un chien infecté, ils pourraient mourir parce qu'il n'y a pas de remède.

En ce qui concerne le point soulevé plus tôt sur la façon de mettre davantage en évidence l'appel à l'action, quelques participants estiment que la référence à l'ACIA doit aussi être prise en compte en tant qu'organisme responsable de la réglementation relative à l'entrée de chiens au Canada.

Les annonces doivent mieux indiquer qu'il s'agit d'une initiative de l'ACIA. Ce n'est pas évident qu'il s'agit de la branche du gouvernement qui est responsable de la vérification des animaux de compagnie. (Traduction)

Il est important de dire aux gens que le site Web de l'ACIA fournit tous ces renseignements. (Traduction)

Quelques participants se disent préoccupés au sujet du contenu des annonces, comme la quantité de texte, la taille de la police ou l'utilisation du blanc sur du gris.

On ne peut pas mettre beaucoup de questions et de texte en blanc sur un fond gris. Ça ne ressort pas, je ne les ai même pas vues. Aussi, la plupart des gens ne prêteront pas attention au texte en petits caractères. (Traduction)

Annnonce préférée

Dans l'ensemble, plus de participants affirment avoir aimé les annonces avec des exemples de questions, car elles fournissent des informations utiles sur les types de questions à poser, mettent en contexte les préoccupations et soulignent l'importance de rechercher de l'information. Quelques participants déclarent toutefois que les questions doivent fournir des détails plus concrets sur les éléments à rechercher (par exemple, rage, pays à haut risque, besoin de vaccination).

J'aime celle avec les questions. Il y a plus d'informations et des questions à poser. Elle est précise et utile. Mais il faut être précis au sujet de la rage (pas seulement la maladie). (Traduction)

Si vous êtes à la recherche d'un chien de l'étranger, il serait utile d'avoir ces messages et questions. L'annonce attirerait alors mon attention. (Traduction)

Quelques participants disent ne pas avoir aimé l'annonce avec la légende « Une image ne vaut pas toujours mille mots » parce qu'elle ne fournit pas suffisamment de contexte et de détails sur la préoccupation (par exemple, le risque de maladie ou, plus précisément, de rage). Quelques-uns mentionnent également que le message n'est pas complet sans un appel à l'action invitant à visiter le site Web pour obtenir plus d'information.

Il est bon que ces questions soient énumérées, mais il faut au moins quelques indices sur les réponses pour en savoir un peu plus sur le sujet (par exemple, préoccupations, raisons, quoi rechercher). (Traduction)

L'annonce invite à poser des questions, mais la majorité des gens ne savent pas quelles questions poser. Il serait donc bien de fournir ces renseignements aux personnes qui en ont besoin. Les annonces devraient être beaucoup plus précises, notamment en relevant certains points sur les vaccins qu'a reçus votre chien. (Traduction)

Si je n'ai pas d'appel à l'action qui m'invite à visiter un site Web pour obtenir plus d'informations, je ne sais pas vraiment à quoi sert l'annonce. (Traduction)

Portée de la campagne

Quelques participants se demandent en quoi ces annonces s'adressent à eux en tant que personnes qui n'ont pas d'animal de compagnie ou qui ne cherchent pas à en acquérir un. L'un d'eux affirme qu'une annonce qui mettrait l'accent sur le risque pour la santé aurait une portée plus large.

Assurez-vous que l'annonce est percutante et qu'elle attire l'attention, et associez-la à la santé pour que sa portée soit la plus large possible (en raison de la COVID-19, nous prêtons tous attention aux questions de santé). (Traduction)

En tant que personne qui n'est pas à la recherche d'un chien, un participant est d'avis qu'une campagne largement ciblée, conçue pour atteindre le grand public, ne serait pas pertinente pour des gens comme lui. Il soutient également que s'il souhaitait secourir un chien d'un autre pays, ils se tourneraient presque certainement vers une organisation de sauvetage. Plusieurs autres participants conviennent que les éleveurs et les organisations de sauvetage constitueraient la meilleure méthode pour atteindre les personnes souhaitant acquérir un chien d'un autre pays.

En tant que personne qui ne souhaite pas acquérir un chien ou qui n'est pas à la recherche d'un chien, et encore moins d'un animal de l'extérieur du Canada, cela ne serait pas intéressant ou pertinent pour moi. Pourquoi s'agit-il d'une campagne s'adressant au grand public alors qu'elle devrait cibler les organisations de sauvetage qui apportent des chiens au Canada? Ce sont ces organisations qui doivent être conscientes des risques et des exigences, alors pourquoi dépenser de l'argent et déployer des efforts pour dire à des millions de Canadiens ce que vous devriez communiquer seulement à des organismes de sauvetage? (Traduction)

Ces annonces devraient être adaptées aux organisations de sauvetage. Ils pourraient placer une annonce comme celle-ci sur le site Web de ces organisations pour toute personne qui communique avec eux et qui souhaite sauver un chien. (Traduction)

ANNEXES

A. DÉTAILS DE LA MÉTHODOLOGIE

Cette recherche utilise un mélange de méthodes quantitatives et qualitatives.

Des données quantitatives ont été recueillies dans le cadre d'un sondage en ligne auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus, l'échantillon étant essentiellement constitué de propriétaires d'animaux de compagnie.

Afin de comprendre les impressions et les opinions des propriétaires d'animaux de compagnie et de ceux qui participent à l'importation d'animaux de compagnie, des recherches qualitatives ont également été menées (groupes de discussion et entretiens approfondis). Les participants des groupes de discussion comprenaient des propriétaires d'animaux de compagnie qui ont voyagé à l'étranger avec leur animal de compagnie, des propriétaires d'animaux de compagnie qui ont adopté ou acheté un animal de compagnie à l'étranger et des personnes qui envisagent d'acquérir un animal de compagnie au cours de la prochaine année.

Des entretiens approfondis ont été menés pour obtenir de l'information auprès des participants qui sont plus difficiles à recruter et qui participent activement à l'importation d'animaux de compagnie. Nous avons mené 10 entretiens approfondis avec des organismes de protection des animaux, des éleveurs et des vétérinaires.

Données quantitatives

Des données quantitatives ont été recueillies dans le cadre d'un sondage en ligne mené auprès de 2 076 Canadiens âgés de 18 ans et plus, l'échantillon étant essentiellement constitué de propriétaires d'animaux de compagnie. Les résultats du sondage sont valides avec une marge d'erreur de +/- 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Le sondage a été effectué dans les 2 langues officielles partout au Canada. Les données du sondage ont été recueillies du 23 janvier au 14 février 2023. Certaines questions du sondage ne visaient que les propriétaires d'animaux de compagnie, et le sondage servait aussi à recruter des propriétaires d'animaux de compagnie pour des groupes de discussion permettant la collecte de données qualitatives.

La population cible du sondage était constituée des groupes suivants :

- Des propriétaires d’animaux de compagnie du Canada (avec un accent sur les propriétaires d’animaux de compagnie qui ont voyagé à l’étranger avec leur animal, les propriétaires d’animaux de compagnie qui ont adopté ou acheté un animal de compagnie à l’étranger, et les personnes qui envisagent d’acquérir un animal de compagnie au cours de la prochaine année, au Canada ou à l’étranger).
- Le grand public canadien.

Échantillon

Nous avons eu recours à *Probit*, notre panel probabiliste en ligne, pour mener ce sondage. *Probit* est un panel de recherche en ligne qu’a mis sur pied EKOS pour collecter des données statistiquement représentatives. Le panel couvre la totalité de la population canadienne (Internet, téléphone, cellulaire), fait du recrutement aléatoire (les participants sont recrutés de façon aléatoire et ne choisissent pas eux-mêmes de faire partie de notre panel) et offre de l’échantillonnage avec probabilités égales. Tous les répondants de notre panel sont recrutés par téléphone à l’aide d’un système d’appel aléatoire, puis leurs renseignements démographiques sont confirmés par des enquêteurs en direct.

La distribution du processus de recrutement du panel reflète la population réelle du Canada (comme définie par Statistique Canada). À ce titre, le panel peut être considéré comme représentatif du grand public (les résultats des sondages menés auprès de notre panel en ligne tiennent compte des intervalles de confiance et présentent des estimations de la marge d’erreur). La taille globale du panel est d’environ 100 000 ménages canadiens. Pour les attributions de recherche personnelle, des échantillons aléatoires stratifiés sont prélevés de la base de données du panel.

Travail sur le terrain

Les Associés de recherche EKOS ont mené le sondage en utilisant un sondage sécurisé sur le Web. La durée moyenne pour répondre au sondage était de 10,6 minutes.

Tous les répondants avaient la possibilité de répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix. Tous les travaux de recherche ont été effectués conformément aux normes pour la recherche sur l’opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Sondages en ligne et à d’autres normes reconnues de l’industrie, ainsi qu’aux lois fédérales en vigueur (*Loi sur la*

protection des renseignements personnels, Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et Loi sur l'accès à l'information).

À la suite de leur collecte, les données du sondage ont été pondérées statistiquement par âge, par genre, par région, par niveau de scolarité et par possession de chiens afin d'assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population canadienne selon les données du recensement de 2021.

Taux de réponse

Le taux de réponse au sondage est de 23,3 %. Le taux de réponse est calculé comme suit : en tout, 8 944 invitations par courriel ont été envoyées; 33 nous sont revenues, pour un total de 8 911 courriels valides. En tout, 3 059 sondages ont été achevés : si l'on divise 3 059 par 8 911, on obtient un taux de réponse de 23,3 %. Ce taux de réponse est en harmonie avec d'autres sondages en ligne que nous avons effectués avec un questionnaire d'une longueur semblable.

Analyse du biais de non-réponse

Le tableau ci-dessous présente un profil de l'échantillon final, comparativement à la population réelle du Canada (données du recensement de 2021). Comme c'est le cas pour la plupart des sondages, l'échantillon final sous-représente les jeunes Canadiens et les gens qui n'ont fait que des études secondaires ou qui ont un niveau de scolarité inférieur, ce qui est une tendance typique des enquêtes d'opinion publique au Canada, c'est-à-dire que les gens qui ont un niveau de scolarité plus élevé sont plus susceptibles de répondre aux sondages.

Analyse du biais de non-réponse

Type d'échantillon	Échantillon*	Canada (recensement de 2021)
Sexe (18+)		
Homme	48 %	49 %
Femme	52 %	51 %
Âge		
18 à 34 ans	11 %	27 %
35 à 54 ans	28 %	32 %
55 ans et +	60 %	41 %
Niveau de scolarité		
Diplôme d'études secondaires ou moins	18 %	35 %
École de métiers, établissement collégial ou postsecondaire, sans diplôme	31 %	36 %
Diplôme universitaire	50 %	29 %

* Les données ne sont pas pondérées et le pourcentage est calculé en fonction des personnes qui donnent une réponse à chaque question démographique.

Données qualitatives

Groupes de discussion

5 groupes de discussion étaient organisés. Les participants de ces groupes ont été recrutés par le biais d'une question dans un sondage en ligne à l'intention des membres du panel *Probit*. En tout, 40 participants ont été recrutés partout au pays, notamment des personnes ayant des enfants à la maison et des personnes vivant dans une région rurale. Dans 3 des 5 groupes, il y avait un mélange de propriétaires de chiens, de propriétaires d'autres animaux et de personnes sans animaux. Dans les 2 autres groupes, tous les participants possédaient des chiens, dont au moins quelques-uns dans chaque groupe avaient acquis leur chien à l'extérieur du Canada ou avaient voyagé avec leur chien à l'étranger. Des discussions ont été menées en ligne entre le 15 et le 23 février 2023. Chaque discussion durait environ 90 minutes et les participants recevaient un incitatif de 120 dollars. Chaque discussion réunissait de 4 à 6 participants, pour un total de 28 participants de partout au pays.

Les discussions portaient sur divers aspects, comme la recherche d'un animal de compagnie, le fait d'envisager d'acquérir un animal de compagnie, des points de vue sur l'acquisition d'un animal de compagnie de l'extérieur du Canada, des expériences de voyage à l'extérieur du pays avec un animal de compagnie, et l'utilisation du site Web de l'ACIA pour rechercher les

règlements et les exigences dans ce domaine. Les discussions avec les participants portaient également sur la connaissance de la rage du chien, sur les exigences du gouvernement du Canada et sur les restrictions récentes pour apporter un chien au Canada, ainsi que sur des points de vue concernant des mesures récentes. Enfin, une série d'annonces utilisées dans les campagnes publicitaires récentes sur l'adoption des chiens était présentée aux participants, qui devaient ensuite les commenter. Le scénario de recrutement se trouve à l'annexe C et le guide de discussion est disponible à l'annexe D.

Entretiens

10 entretiens approfondis ont été menés avec des participants recrutés par le biais d'une question dans le sondage en ligne. 4 participants sont des vétérinaires, 3 sont des éleveurs ou des propriétaires de chiens de race et 3 sont ou étaient des employés ou des bénévoles d'organismes de protection des animaux. Chaque discussion durait environ 45 minutes et les participants recevaient un incitatif de 150 dollars. Le guide d'entretien se trouve à l'annexe E.

B. QUESTIONNAIRE DU SONDAGE QUANTITATIF

WINTRO

Nous vous remercions de participer à ce sondage. Les Associés de recherche EKOS, une société canadienne de recherche sur l'opinion publique, mène le sondage pour le compte du gouvernement du Canada. Vous êtes libre de participer ou non à ce sondage, qui est anonyme. Il vous faudra environ 10 minutes pour répondre au sondage, qui est géré par les Associés de recherche EKOS en conformité avec à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquez [ici](#).

Si vous avez besoin d'assistance technique, veuillez communiquer avec nous à online@ekos.com.

Q1

Possédez-vous des animaux de compagnie?

Oui	1
Non	2

Q2

Combien d'animaux de compagnie avez-vous?

Un	1
Deux	2
Trois ou plus	3

Q3A

ONE PET

Quel type d'animal de compagnie possédez-vous?

Chien	1
Chat	2
Furet	3
Lapin	4
Rongeur (p. ex., hamster, rat, cobaye, souris)	5
Hérisson	6
Tortue	7
Amphibien (p. ex., grenouille, crapaud, salamandre)	8
Autre reptile (p. ex., lézard, gecko, serpent)	9
Oiseau de cage (p. ex., perroquet, oiseau chanteur, etc.)	10
Poisson	11
Insecte ou arachnide	12
Bétail	13
Autre (préciser)	77
Pas de réponse	99

Q3B [1,14]

MULTIPLE PETS

Quels types d'animaux de compagnie possédez-vous?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Chien	1
Chat	2
Furet	3
Lapin	4
Rongeur (p. ex., hamster, rat, cobaye, souris)	5
Hérisson	6
Tortue	7
Amphibien (p. ex., grenouille, crapaud, salamandre)	8
Autre reptile (p. ex., lézard, gecko, serpent)	9
Oiseau de cage (p. ex., perroquet, oiseau chanteur, etc.)	10
Poisson	11
Insecte ou arachnide	12
Bétail	13
Autre (préciser)	77
Pas de réponse	99

Q4B [0,1]

Autre source des États-Unis (préciser)	77
--	----

Q4C [0,1]

Autre source internationale (préciser)	77
--	----

Q4 [1,11]

Où avez-vous obtenu votre ou vos animaux de compagnie?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Éleveur canadien	1
Éleveur américain (É.-U.)	2
Éleveur international (autre que les États-Unis)	3
Organisme de protection des animaux ou service animalier (adoption dans un refuge pour animaux du Canada)	4
Adoption auprès d'une organisation de sauvetage ou de bien-être des animaux	5
Site d'annonces en ligne (p. ex., Kijiji, Craigslist, Marketplace de Facebook, etc.)	6
Animalerie ayant pignon sur rue	7
Animalerie en ligne	8
Autre source canadienne (préciser)	77
Autre source des États-Unis (préciser) ____	78
Autre source internationale (préciser) ____	79
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q5

PET OWNER

À quel point avez-vous effectué des recherches poussées sur l'organisation ou sur la source auprès de laquelle vous avez acquis votre ou vos animaux de compagnie? Veuillez répondre en

utilisant une échelle de sept points où 1 signifie pas du tout, 7 signifie énormément et 4 signifie moyennement.

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 3	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q6A

ONE PET

Peu importe où vous l'avez obtenu, à votre connaissance, votre animal de compagnie est-il né au Canada, a-t-il été amené au Canada d'un autre pays (c'est-à-dire qu'il est né à l'extérieur du Canada et qu'il a été amené au pays par quelqu'un d'autre) ou l'avez-vous acquis directement dans un autre pays?

Né au Canada	1
Né à l'extérieur du Canada, puis amené au pays par quelqu'un d'autre	2
Acquis directement dans un autre pays	3
Je ne sais pas	9

Q6B

MULTIPLE PETS

Peu importe où vous les avez obtenus, à votre connaissance, vos animaux de compagnie sont-ils nés au Canada, ont-ils été amenés au Canada d'un autre pays (c'est-à-dire qu'ils sont nés à l'extérieur du Canada et qu'ils ont été amenés au pays par quelqu'un d'autre) ou les avez-vous acquis directement dans un autre pays?

Nés à l'extérieur du Canada et ensuite amenés au pays par quelqu'un d'autre	1
Acquis directement dans un autre pays	2
Non	3
Je ne sais pas	9

Q7 [1,3]

Pourquoi avez-vous <[Q6A = 3 or Q6B = 2] acquis votre ou vos animaux de compagnie à l'extérieur du Canada?[ELSE] choisi un animal qui est né à l'extérieur du Canada et qui a été amené au pays par quelqu'un d'autre?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q8 [1,7]

Quelles mesures avez-vous prises avant d'acquérir votre animal de compagnie?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

J'ai vérifié ou posé des questions sur l'endroit et la façon dont l'animal était gardé et soigné avant d'être vendu ou offert en adoption	1
J'ai demandé à la personne ou à l'organisation qui m'a fourni l'animal l'état de santé et les documents sanitaires relatifs à l'animal (p. ex., antécédents de vaccination, dossiers de vétérinaires)	2
J'ai vérifié la façon dont l'animal serait transporté au Canada	3
J'ai vérifié les exigences relatives à l'entrée d'un animal au Canada	4
J'ai visité l'animal avant de l'acheter	5
J'ai posé des questions sur ce qui se passerait si des problèmes de santé se déclaraient après l'achat ou l'adoption de l'animal	6
Autre (préciser)	77
Aucune mesure prise	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q9 [1,14]

Comment avez-vous trouvé de l'information sur les exigences s'appliquant à l'entrée de votre ou vos animaux de compagnie au Canada?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Site Web du gouvernement	1
Courriel à un organisme gouvernemental	2
Appel à un organisme gouvernemental	3
Forums en ligne	4
Sites de commerce électronique	5
Médias sociaux	6
Moteur de recherche sur le Web	7
Famille ou amis	8
Organisation de transport d'animaux	9
Organisme de protection et de sauvetage d'animaux	10
Éleveur	11
Organisme de protection des animaux ou refuge pour animaux	12
Animalerie	13
Je n'ai pas trouvé de renseignements sur l'entrée d'animaux de compagnie au Canada	98
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q10

IF NOT PET OWNER

Envisagez-vous d'obtenir un <[Q1 = 1]autre[ELSE]> animal de compagnie au cours de la prochaine année?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	9

Q11

YES

Quel type d'animal de compagnie pensez-vous obtenir?

Chien	1
Chat	2
Furet	3
Lapin	4
Rongeur (p. ex., hamster, rat, cobaye, souris)	5
Hérisson	6
Tortue	7
Amphibien (p. ex., grenouille, crapaud, salamandre)	8
Autre reptile (p. ex., lézard, gecko, serpent)	9
Oiseau de cage (p. ex., perroquet, oiseau chanteur, etc.)	10
Poisson	11
Insecte ou arachnide	12
Bétail	13
Autre (préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q12

YES

Pensez-vous que vous obtiendrez un animal de compagnie d'une organisation ou d'une source du Canada ou de l'étranger?

Du Canada	1
De l'étranger	2
Je ne sais pas encore	3
Pas de réponse	99

Q13

Si vous saviez que l'animal venait d'un autre pays que le Canada, souhaiteriez-vous quand même l'acheter ou l'adopter?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	9

Q14

CONSIDERING PET

Pensez-vous que vous obtiendrez un animal qui est né au Canada ou qui est né dans un autre pays et qui sera ensuite amené au Canada avant son acquisition?

Né au Canada	1
Né dans un autre pays, puis amené au Canada avant son acquisition	2
Je ne sais pas encore	3
Pas de réponse	99

Q15A [1,2]

Pourquoi pensez-vous acquérir un animal de compagnie de l'extérieur du Canada?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q15B

Pourquoi pensez-vous que vous aurez un animal qui est né à l'extérieur du Canada, puis qui a été amené au pays avant que vous l'acquériez?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q16 [1,14]

Où rechercheriez-vous des renseignements sur l'importation ou l'entrée d'un animal de compagnie au Canada?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Site Web du gouvernement	1
Courriel à un organisme gouvernemental	2
Appel à un organisme gouvernemental	3
Forums en ligne	4
Sites de commerce électronique	5
Médias sociaux	6
Moteur de recherche sur le Web	7
Famille ou amis	8
Organisation de transport d'animaux	9
Organisation de transport d'animaux	10
Éleveur	11
Organisme de protection des animaux ou refuge pour animaux	12
Animalerie	13
Animalerie	98
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q17

PET OWNER

En ce qui concerne le ou les animaux de compagnie que vous avez actuellement, avez-vous déjà voyagé à l'extérieur du Canada avec ce ou ces animaux (pour des vacances, un déménagement, etc.)?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q18F [1,200]

YES

Dans quels pays avez-vous voyagé avec votre ou vos animaux de compagnie?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Afghanistan	1
Afrique du Sud	165
Albanie	2
Algérie	3
Allemagne	65
Andorre	4
Angola	5
Antigua-et-Barbuda	6
Arabie saoudite	155
Argentine	7
Arménie	8
Australie	9
Autriche	10
Azerbaïdjan	11
Bahamas	12
Bahreïn	13
Bangladesh	14
Barbade	15
Bélarus (Biélorussie)	16
Belgique	17
Belize	18
Bénin	19
Bhoutan	20
Bolivie	21
Bosnie-Herzégovine	22
Botswana	23
Brésil	24
Brunei Darussalam	25
Bulgarie	26
Burkina Faso	27
Burundi	28
Cabo Verde (Cap-Vert)	31
Cambodge	29
Cameroun	30
République centrafricaine	32
Chili	34
Chine	35
Chypre	44
Colombie	36
Comores	37
République du Congo	39
République démocratique du Congo	38
Îles Cook	40
Corée du Nord	91
Corée du Sud	92
Costa Rica	41
Côte d'Ivoire	84

Croatie	42
Cuba	43
Danemark	46
Djibouti	47
République dominicaine	49
Dominique	48
Égypte	52
El Salvador	53
Émirats arabes unis	187
Équateur	51
Érythrée	55
Espagne	167
Estonie	56
États-Unis d'Amérique	189
Éthiopie	58
Fidji	59
Finlande	60
France	61
Gabon	62
Gambie	63
Géorgie	64
Ghana	66
Grèce	67
Grenade	68
Guatemala	69
Guinée	70
Guinée-Bissau	71
Guinée équatoriale	54
Guyana	72
Haïti	73
Honduras	74
Hongrie	75
Inde	77
Indonésie	78
Iran	79
Iraq (Irak)	80
Irlande	81
Islande	76
Israël	82
Italie	83
Jamaïque	85
Japon	86
Jordanie	87
Kazakhstan	88
Kenya	89
Kirghizistan	95
Kiribati	90
Kosovo	93
Koweït	94
Laos	96
Lesotho	99
Lettonie	97
Liban	98

Libéria	100
Libye	101
Liechtenstein	102
Lituanie	103
Luxembourg	104
Macédoine du Nord	132
Madagascar	105
Malaisie	107
Malawi	106
Maldives	108
Mali	109
Malte	110
Maroc	120
Îles Marshall	111
Maurice	113
Mauritanie	112
Mexique	114
Micronésie	115
Moldova (Moldavie)	116
Monaco	117
Mongolie	118
Monténégro	119
Mozambique	121
Myanmar (Birmanie)	122
Namibie	123
Nauru	124
Népal	125
Nicaragua	128
Niger	129
Nigéria	130
Niue	131
Norvège	133
Nouvelle-Zélande	127
Oman	134
Ouganda	185
Ouzbékistan	191
Pakistan	135
Palaos	136
Palestine	137
Panama	138
Papouasie-Nouvelle-Guinée	139
Paraguay	140
Pays-Bas	126
Pérou	141
Philippines	142
Pologne	143
Portugal	144
Qatar	145
Roumanie	146
Royaume-Uni	188
Russie	147
Rwanda	148
Sahara occidental	196

Sainte-Lucie	150
Saint-Kitts-et-Nevis	149
Saint-Marin	153
Saint-Vincent-et-les Grenadines	151
Îles Salomon	163
Samoa	152
Sao Tomé-et-Principe	154
Sénégal	156
Serbie	157
Seychelles	158
Sierra Leone	159
Singapour	160
Slovaquie	161
Slovénie	162
Somalie	164
Soudan	169
Soudan du Sud	166
Sri Lanka	168
Suède	171
Suisse	172
Suriname	170
Swaziland (Eswatini)	57
Syrie	173
Tadjikistan	175
Taïwan	174
Tanzanie	176
Tchad	33
Tchéquie	45
Thaïlande	177
Timor-Leste (Timor oriental)	50
Togo	178
Tonga	179
Trinité-et-Tobago	180
Tunisie	181
Turkménistan	183
Turquie	182
Tuvalu	184
Ukraine	186
Uruguay	190
Vanuatu	192
Cité du Vatican	193
Venezuela	194
Viet Nam	195
Yémen	197
Zambie	198
Zimbabwe	199
Autre (préciser)	777
Je ne sais pas/Pas de réponse	999

Q19

YES

À quelle fréquence voyagez-vous avec votre ou vos animaux de compagnie?

Une ou deux fois depuis que j'ai mon ou mes animaux de compagnie	1
Une fois tous les deux ans	2
Une fois par année	3
Entre deux et trois fois par année	4
Plus de trois fois par année	5
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ20

Diriez-vous que vous connaissez très bien, plutôt bien, pas très bien ou pas bien du tout le sujet des énoncés suivants?

Q20A

Si vous voyagez avec un animal de compagnie, vous devez respecter des exigences particulières pour chaque animal de compagnie afin de pouvoir l'amener dans le pays que vous visitez.

Pas bien du tout	1
Pas très bien	2
Plutôt bien	3
Très bien	4
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20B

Si vous voyagez avec un animal de compagnie, vous devez respecter des exigences particulières pour chaque animal de compagnie que vous apportez au Canada.

Pas bien du tout	1
Pas très bien	2
Plutôt bien	3
Très bien	4
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20C

Si vous prévoyez d'acheter ou d'adopter un animal de compagnie de l'étranger, vous devez respecter des exigences particulières pour l'amener au Canada.

Pas bien du tout	1
Pas très bien	2
Plutôt bien	3
Très bien	4
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q23

À quel point diriez-vous que vous comprenez les règlements et exigences actuels pour l'entrée d'animaux de compagnie au Canada? Veuillez répondre en utilisant une échelle de sept points où 1 signifie pas du tout, 7 signifie très bien et 4 signifie moyennement.

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Très bien 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

PQ24

Selon vous, qui devrait avoir la plus grande responsabilité lorsqu'il est question de veiller à ce que les animaux de compagnie qui entrent au Canada soient en bonne santé et exempts de maladies animales?

Ordre de la plus grande à la moins grande responsabilité

Q24A

Plus grande responsabilité

La personne ou l'organisation qui amène l'animal au Canada	1
La personne qui achète ou adopte l'animal	2
Un ministère du gouvernement canadien	3
Autre (préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q24B [0,1]

Deuxième plus grande responsabilité

La personne ou l'organisation qui amène l'animal au Canada	1
La personne qui achète ou adopte l'animal	2
Un ministère du gouvernement canadien	3
Autre (préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q24C [0,1]

Troisième plus grande responsabilité

La personne ou l'organisation qui amène l'animal au Canada	1
La personne qui achète ou adopte l'animal	2
Un ministère du gouvernement canadien	3
Autre (préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	

Q24D [0,1]

Quatrième plus grande responsabilité

La personne ou l'organisation qui amène l'animal au Canada	1
La personne qui achète ou adopte l'animal	2
Un ministère du gouvernement canadien	3
Autre (préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q25 [1,11]

Autant que vous sachiez, lorsque vous apportez des animaux de compagnie au Canada, auprès de quels ministères gouvernementaux devez-vous vous assurer de respecter toutes les lois et réglementations requises?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	1
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)	2
Santé Canada	3
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	4
Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)	5
Agence du revenu du Canada (ARC)	6
Ministères des gouvernements provinciaux et territoriaux	7
Agence de la santé publique du Canada (ASPC)	8
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)	9
Transport Canada	10
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q26

La rage est une maladie virale qui affecte le système nerveux central des mammifères (chiens, chats, renards, etc.), y compris les humains. Une fois que les signes cliniques se sont développés, la rage est mortelle dans plus de 99 % des cas.

Au Canada, il existe des souches de rage chez des animaux sauvages, comme les mouffettes, les renards, les rats laveurs et les chauves-souris. Cependant, le variant canin du virus de la rage (rage du chien) n'existe pas au Canada.

La période d'incubation de la rage est longue, ce qui signifie qu'un chien peut ne présenter aucun signe clinique de la maladie des mois après son infection. Un vaccin antirabique administré à un chien pendant la période d'incubation ne le protège probablement pas. Cela signifie que, sans le savoir, un chien infecté de la maladie peut être amené au Canada, même s'il a été vacciné.

Dans le monde, la rage du chien tue plus de 59 000 personnes tous les ans. Elle est répandue dans plus de cent pays, et les chiens de ces pays représentent un risque grave pour la santé animale et humaine.

Est-ce que l'entrée de la rage du chien au Canada vous préoccupe? Veuillez utiliser une échelle de 7 points où 1 signifie que cela ne vous préoccupe pas du tout, 7 que cela vous préoccupe beaucoup et 4 que cela vous préoccupe un peu.

Préoccupe pas du tout 1	1
2	2
3	3
Préoccupe un peu 3	4
5	5
6	6
Préoccupe beaucoup 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q27

Le gouvernement canadien a récemment adopté une nouvelle mesure qui interdit l'entrée de chiens à des fins commerciales au Canada s'ils viennent de pays où le risque de contracter la rage est élevé. Les chiens commerciaux peuvent comprendre, sans s'y limiter, les chiens destinés à la revente, à l'adoption, à la prise en charge, à la reproduction, aux spectacles ou aux expositions, à la recherche et à d'autres fins. Avant de répondre au présent sondage, aviez-vous entendu parler de cette nouvelle mesure?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q28 [1,11]

Où avez-vous entendu parler de cette nouvelle mesure?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Site Web du gouvernement	1
Autre site Web	2
Journaux	3
Radio	4
Télévision	5
Facebook	6
Twitter	7
YouTube	8
Instagram	9
LinkedIn	10
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne me rappelle pas	98
Pas de réponse	99

Q29

À quel point êtes-vous favorable ou défavorable à cette nouvelle mesure? Veuillez utiliser une échelle de 7 points où 1 signifie que vous y êtes tout à fait défavorable, 7 que vous êtes tout à fait favorable et 4 que vous ni favorable ni défavorable.

Tout à fait défavorable 1	1
2	2
3	3
Ni favorable ni défavorable 4	4
5	5
6	6
Tout à fait favorable 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q30 [1,3]

Pourquoi donc?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q31 [1,3]

Pourquoi donc?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q32 [1,3]

Pourquoi donc?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q33

Selon vous, à quel point est-il important que le gouvernement du Canada empêche l'entrée de maladies animales graves ou infectieuses qui n'existent actuellement pas au Canada? Veuillez utiliser une échelle de sept points où 1 signifie que cela n'est pas du tout important, 7 que cela est très important et 4 que cela est moyennement important.

Pas du tout important 1	1
2	2
3	3
Moyennement important 4	4
5	5
6	6
Très important 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q34

À quel point vous fiez-vous à la capacité du gouvernement de prévenir l'entrée de maladies animales graves ou infectieuses qui n'existent actuellement pas au Canada? Veuillez utiliser une échelle de sept points où 1 signifie que ne vous y fiez pas du tout, 7 que vous vous y fiez totalement et 4 que vous vous y fiez moyennement.

Fiez pas du tout 1	1
2	2
3	3
Fiez moyennement 4	4
5	5
6	6
Fiez totalement 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q35 [1,3]

Pourquoi donc?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q36

Savez-vous que le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) contient de l'information, y compris des exigences en matière d'importation, sur l'entrée de divers types d'animaux de compagnie ou domestiques au Canada?

Oui et je serais à l'aise d'y avoir recours	1
Oui, je suis au courant, mais je ne l'ai jamais utilisé	2
Non	3
Pas de réponse	99

Q37

YES AND USED IT

Selon votre expérience, à quel point le site Web de l'ACIA vous a-t-il été utile pour trouver de l'information sur les exigences relatives à l'importation d'animaux de compagnie ou domestiques? Veuillez utiliser une échelle de 7 points où 1 signifie pas du tout utile, 7 signifie très utile et instructif et 4 signifie ni l'un ni l'autre.

Pas du tout utile 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Très utile 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q38

Avez-vous vu, lu ou entendu des annonces du gouvernement du Canada au sujet de l'adoption ou de l'achat d'animaux de compagnie?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q39 [1,11]

YES

Où avez-vous vu, lu ou entendu parler de ces annonces?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Site Web du gouvernement	1
Autre site Web	2
Journaux	3
Radio	4
Télévision	5
Facebook	6
Twitter	7
YouTube	8
Instagram	9
LinkedIn	10
Autre (veuillez préciser)	77
Je ne me rappelle pas	98
Pas de réponse	99

Q40 [1,2]

Qu'est-ce que vous vous rappelez de ces annonces?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q41

YES

Avez-vous fait quelque chose après avoir vu ces annonces

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q42 [1,6]

Lesquelles des mesures suivantes avez-vous prises?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

J'ai pensé à des questions à poser sur l'adoption d'animaux de compagnie	1
J'ai fait des recherches en ligne pour obtenir plus d'information	2
J'ai visité un site Web du gouvernement	3
J'ai partagé ces informations avec quelqu'un d'autre	4
J'ai parlé à un vétérinaire	5

Autre (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ43

Veillez indiquer la mesure dans laquelle vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants en utilisant une échelle de 7 points où 1 signifie fortement en désaccord, 7 signifie tout à fait d'accord et 4 signifie ni d'accord ni en désaccord.

Q43A

Ces annonces ont attiré mon attention	
Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni d'accord ni en désaccord 4	4
5	5
6	6
Tout à fait d'accord 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q43B

Ces annonces parlent d'un sujet important	
Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni d'accord ni en désaccord 4	4
5	5
6	6
Tout à fait d'accord 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q43C

Ces annonces fournissent de nouvelles informations	
Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni d'accord ni en désaccord 4	4
5	5
6	6
Tout à fait d'accord 7	7
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

QGENDR

Les dernières questions seront utilisées à des fins statistiques seulement.

Quel est votre genre?

Un homme	1
Une femme	2
Autre réponse	77
Préfère ne pas répondre	99

QAGE

Quelle est votre année de naissance?

Note : Inscrire l'année au complet (p. ex., pour 1977, indiquer « 1977 »)

Année	77
Préfère ne pas répondre	99

QEDUC

Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

Moins qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	1
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	3
Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers	4
Collège, CEGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire	5
Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat	6
Baccalauréat	7
Certificat universitaire supérieur au baccalauréat	8
Préfère ne pas répondre	99

QPETSTR

Travaillez-vous dans une animalerie?

Oui	1
Non	2
Préfère ne pas répondre	99

QBRDSSL

Élevez-vous ou vendez-vous des animaux de compagnie ou domestiques?

Oui	1
Non	2
Préfère ne pas répondre	99

QVOLNTR

Travaillez-vous ou faites-vous du bénévolat pour un organisme de protection des animaux ou de sauvetage d'animaux?

Oui	1
Non	2
Préfère ne pas répondre	99

QVET

Êtes-vous vétérinaire?

Oui	1
Non	2
Préfère ne pas répondre	99

QINC

Quel est le revenu annuel de votre ménage, de toutes sources et avant impôt?

Moins de 20 000 \$	1
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	2
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	3
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	4
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	5
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	6
150 000 \$ ou plus	7
Préfère ne pas répondre	99

QDEPS

Avez-vous des personnes à charge (enfants, petits-enfants) dans votre ménage?

Oui	1
Non	2
Préfère ne pas répondre	99

QMINOR [1,4]

Considérez-vous que vous appartenez à l'un des groupes suivants?

Choisissez toutes les réponses pertinentes

Membre d'une minorité visible	1
Autochtones	2
Personne handicapée	3
Aucun de ces groupes	98
Préfère ne pas répondre	99

QPROV

Dans quelle province ou territoire habitez-vous?

Alberta	2
Colombie-Britannique	1
Manitoba	4
Nouveau-Brunswick	7
Terre-Neuve-et-Labrador	10
Territoires du Nord-Ouest	12
Nouvelle-Écosse	8
Nunavut	13
Ontario	5
Île-du-Prince-Édouard	9
Québec	6
Saskatchewan	3
Yukon	11
Préfère ne pas répondre	99

QRURBAN

Décririez-vous la collectivité dans laquelle vous vivez comme une zone rurale, une zone suburbaine ou une zone urbaine?

Zone rurale	1
Zone suburbaine	2
Zone urbaine	3
Je ne sais pas / Pas de réponse	99

QFG

Nous menons une série de discussions de groupe dont l'objectif est d'en savoir plus sur l'entrée d'animaux de compagnie au Canada. Vous n'avez pas besoin de connaissances particulières pour prendre part à cette discussion. Chaque groupe comprendra environ six participants, durera quelque 90 minutes et se tiendra en ligne. Les participants recevront un incitatif de 120 dollars pour participer à ce volet supplémentaire de l'étude.

Aimeriez-vous participer à l'un de ces groupes de discussion si vous êtes choisi(e)? Si nous communiquons avec vous, nous vous fournirons de plus amples renseignements sur les dates et les heures avant que vous ne vous engagiez à participer.

Oui	1
Non	2

QRECRUITBA [0,2]

Quelle est la meilleure façon de vous joindre si vous êtes invité(e) à l'une de nos discussions en ligne? Vos renseignements personnels ne seront utilisés que pour communiquer avec vous afin de vous inviter à participer. Ils ne seront pas liés aux résultats du sondage et vos réponses resteront confidentielles, peu importe votre décision concernant une possible participation au groupe de discussion.

NAMEA [0,2]

Nom :

1	1
---	---

EMAILA [0,2]

Courriel :

1	1
---	---

QTELEA [0,2]

Téléphone :

1	1
---	---

QEXTA [0,2]

Poste :

1	1
---	---

THNK

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage.

C. QUESTIONNAIRE DE SÉLECTION DES GROUPES DE DISCUSSION

INTROA

Bonjour, je m'appelle _____ et je travaille pour les Associés de recherche EKOS. Est-ce que je pourrais parler à _____? Vous avez récemment rempli un sondage pour nous qui était parrainé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au sujet de la possession d'animaux domestiques. À la fin du sondage, nous vous avons informé que nous menions aussi une série de discussions de groupe avec des Canadiens et Canadiennes afin de discuter de facteurs et d'éléments liés à la possession d'animaux domestiques, en particulier de l'entrée au Canada d'animaux domestiques.

Vous souvenez-vous de ce sondage et avez-vous manifesté votre intérêt pour participer à ce type de discussion?

Oui 1
Non 2
REFUSED THANK AND TERMINATE 9

INTROB

Des discussions de groupe en ligne de 90 minutes se tiendront en soirée entre le 15 et le 23 février. Au cours de chaque séance, les participants seront invités à aider l'ACIA en prenant part à des discussions sur des sujets touchant les propriétaires d'animaux de compagnie canadiens et sur les aspects qu'ils prennent en considération lorsqu'ils décident d'amener leurs animaux de compagnie à l'étranger ou d'adopter des animaux domestiques à l'étranger. Les séances seront observées par des responsables de la planification de la campagne, qui pourront connaître directement les opinions de Canadiens et Canadiennes. La confidentialité et l'anonymat seront maintenus tout au long du processus de recherche. Il n'y aura que six participants par groupe de discussion. Chacun d'eux recevra un incitatif de 120 dollars pour participer au groupe.

Souhaitez-vous toujours participer?

Oui 1
Non 2

Q1A

PROPRIÉTAIRE D'UN ANIMAL

D'après le sondage que vous avez rempli, vous possédez _____. Est-ce exact?

Oui 1
Non 2

Q1B

A ACHETÉ L'ANIMAL EN DEHORS DU CANADA

Un ou plusieurs de ces animaux domestiques sont venus de l'extérieur du Canada. Est-ce exact?

- Oui 1
- Non 2

Q1C

ENVISAGE D'AVOIR UN ANIMAL

Envisagez-vous d'avoir _____ au cours de la prochaine année?

- Oui 1
- Non 2

Q2

Êtes-vous ou un membre de votre ménage ou votre famille immédiate employé dans:

Q2A

Gouvernement du Canada

- Oui 1
- Non 2

Q2B

Une agence de publicité

- Oui 1
- Non 2

Q2C

Une entreprise d'études de marché

- Oui 1
- Non 2

Q2D

Les médias (Imprimés, radio, télévision, Internet)

- Oui 1
- Non 2

Q3

Les participants doivent exprimer leurs opinions et leurs réflexions au cours de la discussion. À quel point êtes-vous à l'aise d'exprimer votre opinion devant un petit groupe lors d'une discussion en ligne se tenant en <[FRENCH]français[ELSE]anglais>?

- Très à l'aise 1
- À l'aise..... 2
- Assez à l'aise 3
- Mal à l'aise 4
- Très mal à l'aise 5

Q3D

PAS À L'AISE

Les participants doivent exprimer leurs opinions et leurs réflexions au cours de la discussion. À quel point êtes-vous à l'aise d'exprimer votre opinion devant un petit groupe lors d'une discussion en ligne se tenant en <[ENGLISH]français[ELSE]anglais>?

Très à l'aise	1
À l'aise.....	2
Assez à l'aise	3
Mal à l'aise.....	4
Très mal à l'aise	5

Q3B

Nous vous inviterons à ouvrir une session sur le site Web de vidéoconférences Zoom et, si vous utilisez un système audio séparé, nous vous demanderons aussi de composer un numéro de téléconférence canadien. Vous participerez à une discussion générale où il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seulement des expériences et des opinions. Personne ne sera « mis sur la sellette » et vous n'aurez pas besoin de connaissances spéciales pour participer. Ces discussions seront menées par un modérateur d'expérience. Les séances seront enregistrées à des fins de recherche uniquement. La confidentialité et l'anonymat seront respectés.

Seriez-vous à l'aise de cliquer sur le lien d'une réunion Zoom que nous vous fournirions dans un courriel pour participer à la discussion?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	9

Q3C

Les participants peuvent également être invités à lire quelques paragraphes de documents pendant la discussion. Est-ce qu'il y a des motifs pour lesquels vous pourriez ne **PAS** être en mesure de participer, y compris de lire du contenu à l'écran?

Oui	1
Non	2

Q3C2

OUI

Seriez-vous à l'aise si la personne qui animait la discussion devait lire à haute voix des documents s'affichant à l'écran pour le groupe?

Oui	1
Non	2

Q3C3

NON

Y a-t-il quelque chose que nous pourrions faire pour vous permettre de participer?

Réponse 77
Non 2

Q4

Avez-vous déjà assisté à un groupe de discussion ou à une discussion individuelle pour laquelle vous avez reçu une somme d'argent?

Oui 1
Non 2

Q5

OUI, Q4

Quand avez-vous assisté à une de ces discussions parrainée par le gouvernement du Canada?

Veillez préciser : 77
Mois 1
Années 2
Jamais 999

Q5B

OUI, Q4 ET jamais, Q5

Avez-vous assisté à cinq ou plus de ces discussions parrainées par le gouvernement du Canada?

Oui 1
Non 2

QLANG

Préférez-vous participer à une discussion en anglais ou en français?

Anglais 1
Français 2

QFOCUS

Maintenant que nous avons passé en revue tous les détails d'une participation au groupe de discussion, que nous vous avons avisé(e) que les séances seront observées et enregistrées, et que nous vous avons informé(e) des mesures que nous prendrons pour protéger la vie privée et les renseignements personnels des participants.

Pouvez-vous participer à la discussion de 90 minutes sur...

VEUILLEZ NOTER que les heures indiquées correspondent à l'heure normale de l'Est et pas nécessairement celle de votre fuseau horaire.

Groupe 1, mercredi 15 février, 18 h 30, grand public, anglais 1
Groupe 2, jeudi 16 février, 20 h, grand public, anglais 2

Groupe 3, mardi 21 février, 18 h 30, propriétaires de chiens, anglais	3
Groupe 4, jeudi 23 février, 18 h 30, grand public, français	4
Groupe 5, jeudi 23 février, 20 h, propriétaires de chiens, anglais.....	5
Aucune de ces périodes.....	999

QEQUIP [1,2]

Si vous ne l'avez pas utilisé récemment, assurez-vous que l'équipement audio et d'enregistrement de votre ordinateur, comme les haut-parleurs et la webcaméra, fonctionne bien avant la tenue du groupe de discussion. De plus, nous fournissons un numéro de téléphone canadien à toute personne qui n'a pas de son sur son ordinateur ou sa tablette. Toutefois, sachez qu'il ne s'agit pas d'un numéro sans frais, même s'il se trouve dans votre province ou région. Il s'agit de toute l'information et de toutes les questions que j'ai pour vous. Avez-vous des questions à me poser avant la discussion de groupe?

Cochez pour indiquer que l'énoncé a été lu 1

QFOCUSB

Les remplacements ne sont pas autorisés. Si vous utilisez habituellement des lunettes de lecture, veuillez vous assurer de les avoir avec vous, car vous pourriez avoir à visionner de courtes vidéos et faire de la lecture pendant la discussion.

Nous demandons aux participants d'ouvrir leur session en ligne cinq minutes avant le début de la discussion. Seriez-vous en mesure d'ouvrir une session et de composer un numéro de téléphone cinq minutes avant l'heure de la séance? Les participants qui arrivent en retard pourraient ne pas être admis à la discussion et ne recevoir aucun incitatif.

Oui 1
Non 98

QTELE

Texte/téléphone

Nous vous enverrons un rappel par téléphone et par courriel une journée ou deux avant la tenue du groupe de discussion.

Est-ce que le _____ est le meilleur numéro de téléphone où vous joindre?

Oui 1
Non, veuillez fournir un autre numéro de téléphone : 2

QEMAIL

Courriel

<[EMAIL ON FILE] Est-ce que _____ est la meilleure adresse courriel pour vous [ELSE] Quelle est la meilleure adresse courriel pour vous?>

EMAIL ON FILE

Oui 1
<[EMAIL ON FILE] No, veuillez fournir une autre adresse courriel : [ELSE] Adresse courriel : > 77
(SPONTANÉE) Préfère ne pas fournir courriel 99

PFNAME

Veillez fournir votre prénom et votre nom. Seul votre prénom sera utilisé dans la discussion.

Name on file: _____

FNAME

Prénom :

1..... 1

LNAME

Nom:

1..... 1

PSETTRANSFER

Est-ce que <[AQEMAIL is not empty]_____ [ELSE]_____ > est le bon courriel pour vous envoyer un virement électronique de 120 dollars une fois que vous aurez participé à la discussion en ligne?

Oui 1

No, veuillez fournir une autre adresse courriel : 2

Je préfère recevoir un paiement par courrier régulier 3

PSMAIL

Est-ce que nous pouvons avoir votre adresse postale pour vous envoyer le paiement de 120 dollars une fois que vous aurez participé à la discussion en ligne?

Adresse municipale format: (apt. #) - (Rue #) (Nom de la rue) e.g. 102 - 359 Kent st.

Case/Boîte postale format: (CP #) (Succursale info, le cas échéant) eg. CP 1004 STN MAIN

Route Rurale format: (RR #) (Succursale info, le cas échéant) eg. RR 6 STN MAIN

DDRESS1

Adresse – Ligne 1 :

1..... 1

DDRESS2 [0,1]

Adresse – Ligne 2 (s'il y a lieu) :

1..... 1

DDRESS3 [0,1]

Adresse – Ligne 3 (s'il y a lieu) :

1..... 1

DDRESS4

Ville :

1 1

DDRESS5

Province :

Veillez préciser..... 98

C.-B. 1

Alberta 2

Saskatchewan 3

Manitoba 4

Ontario..... 5

Québec 6

Nouveau-Brunswick..... 7

Nouvelle-Écosse..... 8

Î.-P.-É..... 9

Terre-Neuve..... 10

Yukon 11

Territoires du Nord-Ouest 12

Nunavut 13

DDRESS6

Code postal : (format : T5A 1A1)

1 1

THNK

Si vous avez des questions ou si vous ne pouvez plus participer au groupe de discussion, veuillez nous en informer en nous appelant sans frais au 1-800-388-2873 ou en nous envoyant un courriel à focusgroups@ekos.com. Merci de votre collaboration et de votre temps.

QFIL2

QUOTA FILLED

Merci de votre collaboration! Nous vous rappellerons si l'espace devient disponible

THNK3

Merci de votre collaboration! D'après les renseignements que vous avez donnés, vous n'êtes malheureusement pas admissible à cette étude.

Retourner à la question précédente..... 1

THNK2

Je suis désolé, mais compte tenu des paramètres de l'étude, nous ne sommes pas en mesure de vous inclure dans les groupes de discussion.

D. GUIDE DU GROUPE DE DISCUSSION

1. Introduction (5 minutes)

- Je représente les Associés de recherche EKOS (rappelez-vous d'utiliser uniquement le prénom du modérateur et des participants). Ces groupes sont menés pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments ou l'ACIA. Nous parlerons d'animaux de compagnie et d'animaux en général, mais en particulier de l'expérience de toute personne qui achète ou adopte un animal de compagnie, ainsi que toute expérience vécue lors d'un voyage hors du pays avec un animal de compagnie.
- Cette recherche aidera le gouvernement du Canada à planifier des activités de communication visant à sensibiliser davantage les Canadiens aux risques de maladie lorsqu'ils voyagent avec un animal d'un autre pays ou acquièrent un tel animal, en particulier un chien, de même qu'aux règles et exigences en place pour atténuer ces risques.
- Il s'agit aussi d'une occasion de connaître vos points de vue sur les règles actuelles du gouvernement du Canada en matière d'importation d'animaux de compagnie pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies graves.
- Ce groupe fait partie d'une série de groupes de discussion en ligne avec des Canadiens et Canadiennes de partout au pays. Cette séance durera 90 minutes. Je vais brièvement vous expliquer le format et les « règles de base » :
 - o La discussion est enregistrée afin que je puisse écouter ce que tout le monde a à dire sans trop me soucier de prendre des notes.
 - o Des observateurs du gouvernement du Canada sont également connectés pour connaître directement vos opinions.
 - o Tous les commentaires demeureront confidentiels.
 - o Veuillez ne pas prendre de captures d'écran ni faire de copies du matériel partagé avec vous aujourd'hui. Ces concepts sont confidentiels, ne servent qu'à des fins de discussion et, comme vous le verrez, sont des ébauches.
 - o Les résultats de ces discussions seront rendus publics par l'entremise de Bibliothèque et Archives Canada dans un délai d'environ six mois.
 - o Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, et aucune expertise n'est requise. Nous cherchons simplement à obtenir vos opinions sincères.
 - o Veuillez essayer de parler à tour de rôle et de respecter les opinions d'autrui.
 - o Il est permis d'être en désaccord. Exprimez-vous, même si vous vous croyez la seule personne à être d'un certain avis. Chacun de vous pouvez avoir vécu des expériences différentes et diverger d'opinion.
- Mon rôle est d'amener les sujets à débattre, de surveiller l'heure et de voir à ce que chacun ait la chance de s'exprimer. Nous ne travaillons pas pour le gouvernement du Canada.

- Veuillez vous assurer d'être à un endroit silencieux et exempt de distractions. Nous vous demandons toute votre attention pour cette discussion.

2. **Introductions (5 minutes)**

1. Commençons par faire un tour de table. Veuillez vous présenter et nous dire dans quelle partie du pays vous vous trouvez, puis parlez-nous du type d'animal de compagnie que vous avez à la maison ou que vous envisagez d'acquérir.
 - Si vous n'avez pas d'animal de compagnie et que vous n'avez pas l'intention d'en avoir, vous pourriez peut-être nous dire quel est votre animal de compagnie préféré – il peut s'agir du compte que vous suivez sur Instagram mettant en vedette un animal, ou de l'animal de compagnie d'amis ou de membres de votre famille.

3. **ACQUISITION DE VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE (35 minutes)**

N.B. LES PISTES DE RÉPONSE ET LES QUESTIONS D'APPROFONDISSEMENT EN GRIS NE SONT UTILISÉES QUE POUR GUIDER LE MODÉRATEUR OU POUR SERVIR D'EXEMPLES.

2. Où et comment pensez-vous que les gens peuvent acquérir un animal de compagnie?
Pistes de réponses : D'un éleveur, d'une animalerie, d'un refuge pour animaux, de Facebook Marketplace, de Kijiji, etc.
 - i. Dépend du type d'animal de compagnie ou d'animal
 - ii. Vos perceptions des différentes sources? Les risques des différentes sources?
 - b. Comment avez-vous obtenu votre ou vos animaux de compagnie? L'avez-vous acheté ou l'avez-vous adopté dans un refuge pour animaux?
 - c. Pour ceux qui envisagent d'acquérir un animal de compagnie : Où prévoyez-vous de l'acquérir? Quelles sources envisagez-vous pour son acquisition? Pourquoi?
 - i. Question d'approfondissement : Qu'est-ce qui vous a amené à prendre cette décision?
3. Quel type de recherche est nécessaire lorsque vous souhaitez acquérir un animal de compagnie? Quelles recommandations donneriez-vous à d'autres personnes?
 - a. Quelles recherches avez-vous faites, le cas échéant, au sujet du processus d'acquisition ou de l'organisation où vous l'avez obtenu?
 - i. Organisation (réputation, garanties et assistance offerte aux personnes qui adoptent ou achètent l'animal, provenance de l'animal).

- ii. Animal de compagnie individuel (antécédents [p. ex., durée du séjour avec l'organisation], dossier de santé, vaccins, préoccupations au sujet de la santé ou du comportement)
 - iii. Quelles sources sont utiles pour effectuer des recherches sur votre animal de compagnie? Est-ce qu'une personne dans votre vie a eu un effet sur votre décision d'avoir un animal de compagnie? Question d'approfondissement : Avez-vous consulté un éleveur ou un vétérinaire? Pourquoi/Pourquoi pas?
- 4. Que pensez-vous de l'achat ou de l'adoption d'animaux de compagnie à l'extérieur du Canada, y compris en Europe de l'Est, en Asie ou dans les Caraïbes? Y avez-vous pensé? Est-ce que cela soulève des préoccupations pour vous?
 - i. Piste de réponse : risques de maladies animales ayant des conséquences sur vos propres animaux de compagnie et sur votre famille?
 - ii. Piste de réponse : **organisations** qui apportent des chiens de l'étranger à des fins d'adoption par des Canadiens, ou encore de vente ou de revente sur le marché canadien
 - iii. Piste de réponse : **éleveurs** qui importent des chiens pour des programmes de reproduction.

Question d'approfondissement : Pensez-vous qu'il y a **une différence du niveau de préoccupation ou de risque** selon la façon dont un chien est acquis?

- b. D'où était votre animal de compagnie? Sa provenance est-elle importante pour vous?
 - i. Question d'approfondissement : Est-il né au Canada ou dans un autre pays?
 - ii. Est-ce une décision mûrie (né au Canada ou à l'étranger)?
 - iii. Quels sont les préoccupations, les motifs ou les facteurs pris en compte?
 - iv. (CHIENS seulement) Si le chien est acquis au Canada, mais qu'il vient d'un autre pays, est-ce que cela a de l'importance?
- 5. (Pour ceux qui ont acquis leur animal de compagnie à l'étranger ou qui voyagent à l'étranger avec leur animal de compagnie) : En ce qui concerne le processus d'importation de votre animal de compagnie au Canada, avez-vous éprouvé des problèmes?
 - a. Avez-vous utilisé des sources pour comprendre ce que cela impliquait (p. ex., les règles)? Lesquelles?
 - i. Avez-vous fait appel à un organisme de protection des animaux ou de sauvetage d'animaux?
 - b. Avez-vous trouvé cette information facile ou difficile à trouver?

- c. Avez-vous consulté une organisation ou une source précise pour obtenir des renseignements sur la façon d'apporter votre animal de compagnie au Canada? (Nom et type d'organisation, et type de risques)
6. Si vous saviez que votre voisin ou que quelqu'un qui fréquente votre parc de chiens avait récemment adopté un chien d'un autre pays, quelle serait votre première pensée? Écrivez votre réponse dans l'outil de clavardage.

[PISTES DE RÉPONSES]

Interactions avec vos propres enfants ou animaux de compagnie.

Types de craintes : santé, maladies préoccupantes.

Confiance envers le propriétaire : respect des mesures appropriées.

VOYAGE AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE (5 minutes)

7. Avez-vous déjà voyagé avec votre animal de compagnie à l'extérieur du Canada? Si c'est le cas, où et pourquoi?
- a. SAUF ÉTATS-UNIS : Question d'approfondissement : À quoi ressemblait le processus? Quelle a été l'ampleur des recherches que vous avez faites avant votre départ?
 - i. Avez-vous parlé à votre vétérinaire?
 - b. SAUF ÉTATS-UNIS : Question d'approfondissement : Avez-vous éprouvé des problèmes lors de votre voyage avec votre animal de compagnie à l'extérieur du Canada? Lors de votre retour au Canada?
 - i. Question d'approfondissement : Avez-vous éprouvé des problèmes d'accès à l'analyse du titre d'anticorps en temps opportun?
 - c. Pas de voyage : Pourquoi pas?

Ressources/Site Web (5-10 minutes)

8. Est-ce que l'un de vous a visité le site Web de l'ACIA afin d'obtenir des renseignements sur la marche à suivre pour apporter un animal de compagnie au Canada ou pour voyager avec un animal de compagnie?
- i. Avez-vous trouvé ce que vous recherchez?
 - ii. Le processus de recherche était-il facile ou difficile?
- b. Les informations ont-elles répondu à vos besoins? (Vous ont-elles permis de savoir ce dont vous aviez besoin? Étaient-elles claires et faciles à comprendre?)

- c. Si c'est le cas pour un participant : Avez-vous utilisé le SARI (système automatisé de référence à l'importation) ou l'outil d'importation d'animaux de compagnie, ou avez-vous demandé un permis d'importation? (Quelle a été votre expérience? Qu'en pensez-vous?)

RAGE ET AUTRES MALADIES – 35 minutes

Parlons de santé animale...

10. À quel point connaissez-vous bien la maladie de la rage?
- Avez-vous récemment entendu quelque chose au sujet de la rage?
 - De quoi s'agit-il (informations ou préoccupations)?
 - Avez-vous entendu parler du variant canin du virus de la rage (rage du chien)?
Qu'avez-vous entendu à ce sujet?

Présentation au groupe :

La rage du chien est différente des variants de rage que l'on retrouve dans la faune canadienne. Elle est adaptée aux chiens et, par conséquent, elle présente un plus grand risque pour la santé humaine en raison de notre proximité avec les chiens. Une fois que les signes cliniques sont développés, la rage est mortelle dans plus de 99 % des cas (chez les humains, les chiens et d'autres espèces). Bien que la rage du chien existe dans plusieurs pays, elle n'est pas présente au Canada.

10. 10. Avez-vous vu, entendu ou lu quoi que ce soit au sujet des mesures que prend le Canada pour empêcher la rage du chien d'entrer au Canada?
- Qu'avez-vous entendu?
 - De quelle source?

Depuis le 28 septembre 2022, l'entrée au Canada de chiens commerciaux provenant de pays présentant un risque élevé de rage du chien est interdite jusqu'à nouvel ordre. Les chiens commerciaux issus de pays où le risque de rage du chien est élevé ne sont pas autorisés à entrer au Canada et les permis d'importation ne sont plus délivrés. Les chiens commerciaux comprennent les chiens destinés à un don ou à un transfert à une autre personne, à la revente, à l'adoption, à la promotion, à la reproduction, à des foires, à des expositions et à la recherche.

11. Que pensez-vous de ces mesures?
- Selon vous, à quoi servent ces mesures?
 - Êtes-vous favorable ou défavorable à de telles mesures? Pourquoi?
 - Diriez-vous que ces mesures sont nécessaires ou non? Sont-elles suffisantes ou insuffisantes? Y en a-t-il trop?

- d. Le Canada devrait-il aussi appliquer des exigences supplémentaires pour les chiens de compagnie personnels? Que penseriez-vous de mesures de cette nature?
12. Il y a eu des cas où des chiens d'apparence saine sont entrés au Canada, avec tous les documents et dossiers de santé appropriés, y compris un certificat de vaccination contre la rage. Dans l'un de ces cas, en raison de la longue période d'incubation, les signes de rage ne sont apparus qu'au bout de six mois. Les responsables de la santé publique ont dû contacter toutes les personnes qui avaient interagi avec le chien pour leur donner un traitement
- a. Est-ce que cela vous préoccupe?
- i. Si on vous demande pourquoi cela pourrait se produire. Consultez les renseignements à l'appui sur la définition et les exigences relatives aux chiens de compagnie personnels, à la longue période d'incubation de la rage, à l'analyse du titre d'anticorps et aux vaccins.
- ii. Si on vous pose des questions sur les exigences relatives aux chiens de compagnie personnels. Un certificat de vaccination contre la rage est requis pour importer des chiens de compagnie personnels au Canada. Aussi, ils doivent être adoptés ou achetés avant leur arrivée au Canada pour être considérés comme des chiens de compagnie personnels.
- b. Sachant cela, est-ce que votre impression à l'égard des mesures existantes change?
- c. Cela change-t-il votre impression quant à savoir si les exigences doivent être élargies pour s'appliquer aux chiens de compagnie personnels?
13. Maintenant que vous en savez plus sur la rage du chien et sur la gravité de cette maladie, est-ce que votre impression à l'égard d'un voisin qui adopterait un chien d'un autre pays est différente?
14. Avez-vous l'impression que le gouvernement en fait assez pour prévenir la rage du chien?
- a. Qu'est-ce qu'il pourrait ou devrait faire de plus?
- b. Seriez-vous favorable au renforcement des exigences du gouvernement (p. ex., demande de permis d'importation, âge minimum, tests de dépistage de maladies, traitements, etc.)?
- i. Pourquoi donc?
- ii. Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui devrait être fait à la place?

Au besoin : Au cours de la période qu'a duré la pandémie, les importations de chiens ont augmenté de 400 %.

MATÉRIEL PUBLICITAIRE – 10 minutes

[Reportez-vous à la présentation sur le matériel de la campagne précédente d'importation de chiens.]

15. En voyant ce matériel publicitaire, quel message pensez-vous que le gouvernement essaie de communiquer?
 - a. Le message est-il clair?

16. Quelle impression vous laisse-t-il? Qu'est-ce que vous aimez? Qu'est-ce que vous n'aimez pas?
 - a. Ces publicités attirent-elles votre attention?
 - b. Sont-elles pertinentes pour les propriétaires de chiens (et les propriétaires potentiels de chiens)? Pourquoi pas?
 - i. Incluent-elles des images des bons types d'animaux? Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui manque (chats, oiseaux, etc.)?
 - c. Est-ce qu'il manque autre chose? Quelles améliorations peuvent être apportées?
 - d. Laquelle de ces publicités est la meilleure? Quel message vous convient le plus?

6. Conclusion (2 minutes)

17. Y a-t-il quelque chose que nous n'avons pas abordé ou que vous aimeriez ajouter avant que la discussion prenne fin?

18. Informez les participants de l'incitatif de participation qui sera envoyée dans quelques jours par virement électronique, sauf indication contraire.

MERCI

E. GUIDE D'ENTRETIEN

Merci d'avoir accepté de participer à ce projet de recherche pour le compte de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). La recherche sera utilisée pour aider l'ACIA à mieux comprendre vos points de vue sur la réglementation du commerce des animaux de compagnie.

À titre de rappel :

1. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Veuillez donc exprimer vos opinions le plus ouvertement et franchement possible.
2. Les résultats sont confidentiels. Votre nom est anonyme et vos points de vue, ainsi que ceux des autres participants à la recherche, sont compilés dans un rapport dont l'objectif sera de fournir une rétroaction à l'ACIA.
3. Nous enregistrerons l'entrevue à des fins de production de rapport, car il est difficile de prendre des notes et de diriger la discussion en même temps. Avec votre approbation, nous aimerions également partager les enregistrements avec l'ACIA afin qu'elle puisse entendre vos points de vue directement.
 - Nous autorisez-vous à enregistrer l'entretien?
4. L'entretien durera environ 45 minutes.

Nous vous sommes très reconnaissants de prendre le temps de vous entretenir avec nous aujourd'hui et de partager les expériences que vous avez vécues. Vos points de vue et opinions sont extrêmement importants.

1. Présentation et état actuel des choses (5 minutes)

- Commençons par parler un peu de vous. Ensuite, parlez-moi un peu de votre travail actuel.

2. Importation de chiens au Canada (15 minutes)

Sous-section (vétérinaires/techniciens vétérinaires uniquement)

- Pensez-vous que l'endroit où une personne acquiert son chien est important? [*Demander pourquoi*]
 - Pistes de réponse : personne, organisation ou pays d'où vient le chien.
- Que pensez-vous de l'importation de chiens en provenance de l'extérieur du Canada? Est-ce que cela soulève des préoccupations pour vous? [*Demander pourquoi*]
 - Question d'approfondissement : En tant que professionnel de la santé animale, que pensez-vous que les gens devraient savoir, rechercher ou prendre en considération avant d'adopter ou d'acheter un chien de l'étranger?
 - Quelles sources recommanderiez-vous aux gens qui souhaitent effectuer des recherches sur l'adoption ou l'achat d'un chien de l'étranger?

- Dans votre rôle, interagissez-vous avec des personnes qui importent des chiens de l'extérieur du Canada?
 - Détails supplémentaires : des animaux de compagnie sont introduits par des Canadiens ou des importateurs d'animaux commerciaux, comme des organismes de sauvetage et de protection des animaux.
- Avez-vous examiné ou traité des chiens qui ont été apportés de l'extérieur du Canada?
 - Question d'approfondissement : Y avait-il des problèmes ou des préoccupations liés à ces chiens? Avez-vous fait part de ces préoccupations à qui que ce soit? À des membres de votre communauté ou à d'autres personnes? Ont-ils des préoccupations semblables?
 - Pourquoi pensez-vous que ces problèmes se produisent? Comment pourraient-ils être traités ou évités à l'avenir?
 - Qui est responsable de la prévention de ces problèmes? Pourquoi? Que peut-on faire de plus?
 - Pistes de réponse : responsabilités de l'industrie, des importateurs, des gens qui acquièrent des chiens de l'étranger, du gouvernement.

3. Sous-section (participants autres que les vétérinaires/techniciens vétérinaires) (25 minutes)

- Selon vous, quel type de recherche est-il important que fassent les Canadiens qui envisagent d'adopter ou d'acheter un chien de l'étranger? Quelles recommandations donneriez-vous à d'autres personnes? [*Demander pourquoi*]
 - Quelles sources recommanderiez-vous? [*Demander pourquoi*]
- Est-ce que vous ou l'organisme pour lequel vous travaillez ou faites du bénévolat avez déjà importé des chiens de l'extérieur du Canada pour la revente, l'adoption ou la reproduction?
 - Si c'est le cas, quelles informations fournissez-vous généralement aux propriétaires potentiels sur le chien (p. ex., origine, informations sur la santé et maladies animales, risques de comportement, etc.)?
- Pourriez-vous me parler du processus d'importation de ces chiens au Canada? Avez-vous éprouvé des problèmes? [*Demander pourquoi*]
 - Quels éléments prendriez-vous en considération (risques, transport dans des conditions humaines)? Qu'en est-il des maladies animales et des risques pour la santé animale?
 - Avez-vous consulté une organisation ou une source précise pour obtenir des renseignements sur la façon de ramener les chiens au Canada? Lesquelles?
- Que pensez-vous de l'entrée de chiens de pays étrangers au Canada à des fins de vente ou d'adoption? Est-ce que cela soulève des préoccupations pour vous? [*Demander pourquoi*]
 - Que pensez-vous des conséquences pour les Canadiens?
- Pensez-vous qu'il est important pour la plupart des Canadiens que le chien qu'ils achètent ou adoptent vienne de l'étranger? [*Demander pourquoi*]
- Avez-vous travaillé avec des chiens qui ont été amenés de l'extérieur du Canada? Y a-t-il eu des problèmes ou des préoccupations concernant ces chiens?
 - Qui est responsable de la prévention de ces problèmes? Pourquoi? Que peut-on faire de plus?
 - Pistes de réponse : responsabilités de l'industrie, des importateurs, des gens qui acquièrent des chiens de l'étranger, du gouvernement.

4. Rage (15-20 minutes)

- Êtes-vous au courant des exigences relatives à l'importation de chiens au Canada? Et pour les autres animaux de compagnie?
 - Savez-vous quels organismes élaborent et mettent en application ces exigences?
 - Où rechercheriez-vous des informations ou des mises à jour sur ces exigences?
- Pensez-vous que la plupart des personnes qui importent des chiens au Canada tiennent compte du risque de maladies animales? [*Demander pourquoi et comment*]
 - Qu'en est-il des organisations ou des personnes qui apportent des chiens de l'étranger pour les vendre à des Canadiens ou pour les faire adopter par des Canadiens? [*Demander pourquoi*]
 - Pensez-vous que les gens évaluent les risques différemment selon la raison pour laquelle ils apportent des chiens au Canada (p. ex., reproduction, revente, adoption, rencontre pendant les vacances, animal de compagnie de la famille)?
- Êtes-vous au courant de problèmes récents liés à des maladies animales?
 - Question d'approfondissement : Pourriez-vous nommer des espèces précises dont vous avez entendu parler par le passé et les espèces qui sont les plus touchées?

À des fins de vérification seulement, à quel point connaissez-vous bien le variant canin du virus de la rage (également connue sous le nom de rage du chien)?

- Avez-vous vu, entendu ou lu quoi que ce soit sur les mesures que prend le Canada pour empêcher la rage du chien d'entrer au Canada?

Mentionnez les informations suivantes (si ce n'est pas déjà fait dans la section sur les exigences) :

Vous savez peut-être déjà que depuis le 28 septembre 2022, l'entrée au Canada de chiens commerciaux provenant de pays présentant un risque élevé pour la rage du chien est interdite jusqu'à nouvel ordre. Les chiens commerciaux issus de pays où le risque de rage du chien est élevé ne sont pas autorisés à entrer au Canada et les permis d'importation ne sont plus délivrés. Les chiens commerciaux comprennent les chiens destinés à un don ou à un transfert à une autre personne, à la revente, à l'adoption, à la promotion, à la reproduction, à des foires, à des expositions et à la recherche.

- Que pensez-vous de ces mesures? [*Demander pourquoi*]
 - Êtes-vous favorable ou défavorable à de telles mesures? Qu'est-ce qui vous incite à dire cela? [*Question d'approfondissement pour connaître les raisons*]
 - En tant que professionnel dans votre domaine, y a-t-il d'autres mesures à inclure selon vous? [*Demander pourquoi*]
Pistes de réponses :
 - Préoccupations relatives à la santé personnelle, incidence globale sur les Canadiens, etc.
 - Risques que posent les chiens importés de ces pays.
 - Le Canada devrait-il aussi appliquer des exigences supplémentaires pour les chiens de compagnie personnels? Que penseriez-vous de mesures de cette nature? [*Demander pourquoi*]

Mentionnez les informations suivantes (si le répondant y est défavorable) :

Il y a eu des cas où des chiens d'apparence saine sont entrés au Canada avec tous les documents et dossiers de santé appropriés, y compris un certificat de vaccination contre la rage. Dans l'un de ces cas, en raison de la longue période d'incubation, les signes de rage n'apparaissent qu'au bout de six mois. Les responsables de la santé publique ont dû contacter toutes les personnes qui ont interagi avec le chien pour leur donner un traitement.

(Si le répondant était auparavant défavorable à la mesure interdisant les chiens importés des pays où la rage des chiens est présente.)

- Sachant cela, est-ce que votre impression à l'égard des mesures existantes change? Cela change-t-il votre impression quant à savoir si les exigences doivent être élargies pour s'appliquer aux chiens de compagnie personnels? [*Demander pourquoi*]
- Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui devrait être fait à la place?
- Compte tenu du scénario que je viens de vous exposer, avec l'augmentation des déplacements d'animaux à l'échelle mondiale (y compris des animaux de compagnie et des chiens) et la propagation des maladies, quel type de position le gouvernement devrait-il adopter sur les importations d'animaux de compagnie (y compris les chiens)? [*Question d'approfondissement pour connaître les raisons*]
 - Quelles autres maladies animales vous préoccupent? Comment les exigences d'importation peuvent-elles jouer un rôle?
 - Seriez-vous en faveur de révisions qui pourraient renforcer les exigences existantes en matière d'importation d'animaux de compagnie, y compris de chiens (p. ex., notamment les exigences relatives aux permis d'importation, à l'âge minimum pour l'importation, aux tests de dépistage de maladies, aux traitements, etc.) [*Demander pourquoi*]
 - [S'il est en faveur] Y a-t-il des exigences liées aux importations d'animaux de compagnie ou de chiens qui, selon vous, devraient être modifiées?
 - [S'il est contre] Que recommanderiez-vous à la place?
 - (Pas pour les vétérinaires) Comment voyez-vous votre rôle dans la promotion de la santé et de la sécurité des chiens importés, et dans la prévention de l'introduction et de la propagation des maladies au Canada?
 - Qu'en est-il du rôle de votre organisation? De l'industrie dans son ensemble? Du gouvernement?

5. Problèmes actuels (15 minutes)

- Il y a actuellement dans le monde entier des problèmes avec le déplacement illégal (ou le commerce illégal) de chiens grâce à l'utilisation de documents frauduleux. Avez-vous des idées sur ce qui peut être fait pour limiter l'utilisation de documents frauduleux (p. ex., certificats de vaccination contre la rage, résultats d'analyse du titre d'anticorps)?
 - Quel rôle l'industrie, les importateurs et le gouvernement devraient-ils jouer à cet égard?
- Le gouvernement ne peut empêcher les importateurs de présenter un animal aux frontières du Canada. Même s'il existe des exigences et des restrictions en matière d'importation, les importateurs peuvent toujours tenter de présenter un animal non conforme à la frontière ou à un point d'entrée. Comment pensez-vous que les importateurs fautifs devraient être traités?

Comment pensez-vous que les animaux non conformes devraient être traités? Pensez-vous que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour les importateurs fautifs? (Interdiction de futures importations? Après combien de cas de fautes?)

- Le gouvernement doit réglementer tous les importateurs (y compris les particuliers, les organisations et les entreprises), quelle que soit la raison pour laquelle un animal est introduit au Canada, afin d'atténuer l'introduction et la propagation de maladies. Il y a eu des allégations selon lesquelles les importateurs « responsables, réputés et légitimes » devraient être en mesure d'avoir des droits différents sur l'importation de chiens commerciaux de l'étranger. Comment ces types d'importateurs peuvent-ils être identifiés et définis?
 - Pensez-vous que l'industrie devrait jouer un rôle dans la capacité de démontrer, de réglementer et de respecter ce type de système de classification? [*Pourquoi/pourquoi pas*]
 - Selon vous, comment l'industrie peut-elle ou doit-elle s'y prendre? Y a-t-il un moyen pour l'industrie de démontrer que les importations présentent un risque moins élevé que d'autres?
 - Existe-t-il des risques liés à ces classifications (c'est-à-dire des importateurs qui importent réellement à partir d'usines à chiots ou des importateurs « responsables, réputés et légitimes » qui font venir des chiens malades)? Comment peut-on prévenir ces risques?

6. Conclusion (5 minutes)

- Y a-t-il quelque chose que nous n'avons pas abordé ou que vous aimeriez ajouter avant que la discussion prenne fin? Avez-vous des suggestions à formuler pour l'ACIA, en tant que personne qui connaît bien son domaine ou son industrie?

Merci